Lucie DEJOUHANET, Antoine FLEURY, David GUERRERO, *Territoires et systèmes spatiaux. Une introduction à la géographie régionale,* Feuilles de Géographie, IX-2010, Feuilles n°62, 74 p.

TERRITOIRES ET SYSTEMES SPATIAUX
Une introduction à la géographie régionale

Lucie DEJOUHANET, Université Paris Diderot
Antoine FLEURY, Université Paris Diderot
David GUERRERO, Université Paris Diderot

Type : TD

Niveau : A partir de la Licence 2

Durée : environ 3h par chapitre

Thèmes

Géographie régionale ; région homogène, région polarisée, espace vécu

Objectifs

L'objectif de cette progression de quatre chapitres est d'introduire à la géographie régionale en donnant à voir toute l'actualité de la démarche. En partant à la fois de l'analyse de textes de référence et de l'observation d'exemples contemporains, il s'agit de sensibiliser les étudiants aux grands concepts de la géographie régionale : région homogène, région polarisée, espace vécu. L'enjeu est de transmettre aux étudiants des catégories d'analyse pertinentes pour interpréter des phénomènes géographiques.

Cette feuille contient les quatre chapitres suivants :

- ***Chapitre 1 : PROBLÉMATIQUES***

Depuis Vidal de la Blache (fin 19e-début 20e s.), la « région » a été considérée comme l'une des notions fondatrices de la géographie. Ce premier chapitre propose une progression à la fois historique et conceptuelle, le concept de région s'étant largement complexifié au fil du temps. La notion de « région » a donné lieu à une branche de la géographie : la géographie régionale, qui a pour objet l'étude des spécificités des différentes parties de la surface terrestre, à côté d'une branche, la géographie générale, destinée à mettre en évidence les régularités dans l'organisation de l'espace dans le but d'une généralisation en forme de concepts. Ce TD doit amener les étudiants à comprendre l'interdépendance entre ces deux branches de la géographie, la géographie générale fournissant des catégories d'analyse pour la géographie régionale et celle-ci fournissant des exemples à celle-là.
L'enseignant pourra clore ce TD en reprenant un jeu proposé par C. Grataloup (http://www.ac-grenoble.fr/histoire/didactique/general/jeux/villes/carteville.htm).

- ***Chapitre 2 : RÉGIONS HOMOGÈNES***

L'homogénéité demeure un principe de régionalisation très utilisé en géographie régionale (exemples : SIG, aires culturelles, etc.). La délimitation en régions homogènes pose des

problèmes liés 1/ au choix des critères de régionalisation, 2/ au degré de généralisation, 3/ au niveau d'échelle auquel on considère l'homogénéité. À l'intérieur des régions homogènes deux cas spécifiques retiennent l'attention des géographes : les régions naturelles d'une part, les combinaisons régionales d'autre part. Le cas des régions naturelles sera particulièrement étudié ici : quelle place accorder à la nature ou l'environnement dans le découpage de l'espace ? Le concept de région naturelle est-il totalement dépassé aujourd'hui ou bien demeure-t-il utile ?
L'enseignant pourra faire quelques mises au point théoriques sur les notions de paysage, de déterminisme et d'aire culturelle.

- ***Chapitre 3 : LA RÉGION POLARISÉE***

La géographie qui se définit à partir des années 1950-60 comme science de l'organisation de l'espace propose un nouveau paradigme d'analyse régionale constitué autour du trinôme région homogène / région polarisée / région administrative. A la frontière entre la géographie et l'économie se constitue un nouveau champ de recherche, la science régionale, qui s'intéresse autant aux questions théoriques qu'aux applications empiriques en matière d'aménagement du territoire et de planification territoriale. Largement prédominante pendant plusieurs décennies, cette approche a cependant fait l'objet de critiques, ouvrant de nouvelles perspectives (par exemple autour de la notion de réseau).
Ce faisant, plusieurs questions fondamentales seront explorées. Le concept de région polarisée correspond-il à une étape historique du développement des sociétés ? Est-il possible d'attribuer des limites nettes et stables aux régions polarisées ?
L'enseignant pourra faire quelques mises au point théoriques sur les notions de centre et de polycentrisme, de limite floue, de hiérarchie et de réseau.

- ***Chapitre 4 : LA RÉGION, ESPACE VÉCU***

À la fin des années 1970, de nouveaux concepts et objets d'étude émergent avec force, remettant en cause l'existence d'un espace objectif sur laquelle se fondaient les précédentes approches de la région. Armand Frémont est l'un des acteurs de ce renouveau en France. Avec la notion d'« espace vécu », il a souhaité donner une place prépondérante à l'homme et ses représentations dans la réflexion sur la région. Des niveaux d'échelle jusque-là peu explorés attirent désormais l'attention. Ce chapitre présente les fondements théoriques de ce renouveau épistémologique et l'apport des autres sciences sociales. Il insiste tout particulièrement sur les méthodologies qui permettent d'appréhender l'« espace vécu ». L'utilisation de cette démarche est illustrée à travers divers exemples. L'enseignant pourra en rappeler les limites, notamment en ce qui concerne l'objet d'étude, et aborder l'importance de la rigueur méthodologique.

Déroulement

Chaque chapitre correspond à un dossier organisé en plusieurs parties qui permettent une progression. Il est vivement conseillé de distribuer les dossiers au moins une semaine avant chaque séance : les étudiants sont ainsi invités à faire une première lecture exploratoire, ce qui permet ensuite de gagner du temps tout en favorisant leur prise de parole et leur participation en TD. A chaque séance, les étudiants retravaillent les documents, seuls ou en petits groupes, cette fois-ci à partir de questions posées par l'enseignant, celui-ci pouvant répondre à d'éventuelles questions ou réorienter certains groupes si besoin. À la fin de chaque partie,

l'enseignant construira un corrigé avec les étudiants, en ajoutant également quelques éclairages sur les notions-clés.
Les quatre chapitres peuvent être traités à la suite les uns des autres car ils sont conçus de telle manière à assurer une progression : par exemple, le chapitre 3 porte sur la région polarisée mais propose des comparaisons avec la région homogène (chapitre 2). Ils constituent les séances générales d'un enseignement de géographie régionale, pouvant ouvrir par la suite sur des études de cas ou sur d'autres dimensions de la géographie régionale (région et aménagement du territoire, région et maillage du territoire, etc.).
Cette feuille, et en particulier le premier chapitre intitulé « Problématiques », peut venir compléter la feuille n°24 intitulée *Régions et territoires* (V. VESCHAMBRE, *Feuilles de géographie*, VI-1997). Les autres chapitres peuvent également servir dans le cadre d'un autre type d'enseignement, par exemple dans le cadre d'un enseignement sur l'espace vécu et les représentations pour le chapitre 4.

Exemple de questions

L'enseignant trouvera ci-dessous les questions qu'il pourra poser pour le TD « La géographie régionale. Problématiques ». Davantage que des réponses, les textes en bleu sont des pistes renseignant sur les sujets à traiter à partir des documents. Pour un véritable développement de chacune des questions, l'enseignant pourra se référer directement aux classiques de la géographie régionale et aux manuels universitaires de référence (cf. repères bibliographiques ci-dessous).

---

1. Qu'est-ce que la géographie régionale

1. D'après le texte de Vidal de la Blache (doc. n°1), quel est l'apport majeur de Varenius à la géographie ? La première véritable généralisation des phénomènes géographiques à partir de nombreux cas isolés.
2. Quelle interprétation fait Vidal de la phrase de Varenius « Quand une partie de l'Océan se meut, tout l'Océan se meut » ? Les phénomènes terrestres sont reliés les uns aux autres, et la géographie doit avoir une vision globale au-delà des cas concrets.
3. Selon Vidal, la géographie doit-elle se concentrer sur les spécificités locales ou sur les conditions générales (régularités) ? Elle doit intégrer les deux démarches, en procédant à des études de terrain à niveau local et en construisant en même temps des principes généraux, qui inspireront à leur tour des nouvelles études régionales. Le volet « général » donne le fil conducteur, pose les questions qui obtiendront des réponses grâce aux études de terrain.
4. Pourquoi Guy Daudé parle de disparition à propos de la géographie régionale (doc. n°2) ? Parce que selon lui, pendant que la géographie générale s'est considérablement enrichie en faisant des généralisations à partir des études régionales (en se dotant d'un véritable corpus conceptuel), la géographie régionale n'avait pas intégré dans ses méthodes les concepts de la géographie générale. Elle restait un savoir à tiroirs.

2. La région, objet d'étude de la géographie régionale

1. Qu'est-ce qui justifie, selon Gallois, la supériorité de la région naturelle (doc. n°3) ? L'objectivité d'une division régionale fondée sur la nature elle-même. Les phénomènes naturels exercent une influence très importante sur toutes les dimensions de la vie des hommes.

2. La géographie régionale vidalienne est-elle essentiellement fondée sur des bases naturalistes (doc. n°4) ? Au début oui, or dans certains cas, elle accorde aux divisions naturelles un rôle secondaire derrière l'organisation des centres urbains.

3. Quel principe caractérise la Plaine picarde de Demangeon (doc. n°5) ? Cette dernière est-elle fondée sur des principes d'ordre physique ou plutôt humains ? L'homogénéité de l'habitat et du paysage. Ce sont essentiellement des caractéristiques d'ordre historique, donc plutôt humaines.

4. Qu'est-ce qui structure une région selon Juillard (doc. n°7) ? Les limites régionales sont-elles précises ou peut-il avoir superposition de régions ? Quels sont, d'après vous, les avantages de la région polarisée par rapport à la région homogène? C'est surtout le centre urbain et les flux qui y convergent. Les limites des régions polarisées sont souvent floues, à différence de celles des Etats. Fondée sur les relations, elle est plus adaptée à l'organisation actuelle de l'espace par les flux et les réseaux de transport.

5. La région espace vécu peut-elle constituer un outil pour l'aménagement du territoire (doc. n°8) ? Peut-être pas de la même manière que la région polarisée (planification de grands équipements), mais ce type d'approches peut fournir d'importantes informations sur la dimension non rationnelle de la perception que les gens ont des espaces qu'ils fréquentent (ex. : aires de loisirs, esthétique urbaine…)

6. A quels types de régions correspondent selon vous les images a, b, c, d, e et f (docs. n°9, 10 et 11) ? Justifiez vos réponses.
   a) et b) A la fois homogènes et naturelles, parce que chacune d'entre elles se fonde sur un critère uniquement physique.
   c) Homogène-paysage, parce qu'elle se fonde sur une combinaison visible de critères physiques et humains.
   d) Homogène-religieuse/culturelle. Un seul critère d'ordre religieux (non physique).
   e) Polarisée-commerciale. Fondée sur un seul critère : attraction d'un centre commercial pour un type précis de produit.
   f) Région-espace vécu. Fondée sur la perception individuelle.

3. Comment s'organise l'espace régional

1. Sur la problématique générale du texte de P. Claval (doc. n°12)

1a) Quelles sont, selon P. Claval, les différentes dimensions de l'espace régional ? L'espace régional peut se définir de cinq manières différentes, selon 5 entrées : dimension écologique (région naturelle), économique (région industrielle, région polarisée, …), sociale (espace vécu, ségrégation, …), politique (région administrative, …), culturelle (territoire, identité, histoire, …)
1b) Y a-t-il une démarche régionale plus légitime que les autres (dans l'absolu) ? Non, chacune de ces dimensions possède une légitimité et est plus ou moins intéressante à considérer: selon les périodes (histoire), selon les lieux (culture, civilisation,), selon les échelles d'analyse (global, local)
1c) Peut-on mener une analyse régionale fondée uniquement sur une dimension au détriment des autres ? Pourquoi ? Non, on ne peut en aucun cas se contenter d'étudier une seule de ces dimensions en excluant les autres. Au contraire, seule une approche multidimensionnelle permet l'analyse des interactions entre l'économique et le social, le matériel et le spirituel, le politique et l'identitaire.

2. Sur la dimension écologique (doc. n°12)

2a) Pourquoi l'approche écologique régionale a perdu une partie de son intérêt ? Parce que les sociétés sont de moins en moins dépendantes des ressources naturelles au cours de l'histoire
2b) Pourquoi reste-t-elle d'actualité ? En raison de l'importance des dégâts que l'humanité inflige à l'environnement.
2c) Quelles approches régionales résument le mieux la contrainte écologique ? Celles de région naturelle et de région homogène.

3. Sur la dimension économique (doc. n°12)

3a) Dans quelles conditions émerge la dimension économique dans l'analyse régionale ? Dans un contexte marqué à la fois par le progrès économique qui fait apparaître de nouvelles ressources et de nouvelles régions (Cf. régions industrielles du 19e siècle en Europe) et par le rôle accru des transports et de l'accessibilité vers les centres urbains qui organisent l'espace et créent des régions polarisées.
3b) Quelles approches régionales résument le mieux la dimension économique ?
Celles de région polarisée et de région homogène.

4. Sur la dimension sociale (doc. n°12)

4a) Quels niveaux de l'échelle doivent être privilégiés pour l'observation des phénomènes spatiaux de ségrégation sociale ? Surtout au niveau local, mais dans une moindre mesure aussi à niveau régional.
4b) A quoi fait allusion P. Claval lorsqu'il parle de « règles » sociales ? Aux consignes transmises à travers les réseaux sociaux : lui indiquant « *avec qui il a le droit et le devoir de parler, de jouer, d'échanger, à qui l'on peut faire confiance et de qui on est en droit d'attendre aide et rescousse* ».

5. Sur la dimension politique (doc. n°12)

5a) Quel est l'élément en commun dans les structures spatiales des organisations économique et politique ? Qu'est-ce qui les différencie ? *En commun* : Les centres urbains exercent un rôle important dans toutes les deux. *Différence* : Les limites de l'aire de marché sont floues, alors que celles de la région administrative sont bien définies.
5b) Pourquoi les Etats modernes essayent d'homogénéiser les bases juridiques de la société civile ? Par quels moyens ? Afin de faciliter les échanges sur leur propre territoire. A travers un solide contrôle de l'espace.
5c) Pourquoi l'échelon régional est devenu aussi important ? Parce que le pouvoir public est défaillant au niveau national : « *engorgement des services centraux, internationalisation des économies* ». Les Etats ne peuvent plus assurer l'aménagement du territoire en imposant des contraintes aux entreprises. Dans un contexte de proximité, les régions peuvent contribuer, par des encouragements plus ciblés, à l'installation (ou au maintien) d'entreprises sur leur territoire.

6. Sur la dimension culturelle (doc. n°12)

6a) Au-delà des considérations liées à la recherche d'efficacité, quels autres critères sont pris en compte par les êtres humains au moment de leurs choix ?
Les êtres humains ne sont pas toujours rationnels (homo economicus). Ils prennent également en compte leurs aspirations intimes, leurs idéologies, leurs rêves et croyances
Quelle approche régionale s'adapte le mieux à la dimension symbolique de l'espace ?
Celle de région espace vécu.

4. Comment se découpe l'espace régional

Docs. n°13 à 17

1. Quelle est l'utilité d'un maillage géométrique tel que celui des départements ? D'abord il permet une représentation politique égale de toutes les parties du territoire (rapprocher l'administration des administrés). Ensuite il garantit un certain seuil d'accessibilité de l'administration pour toute la population (de chaque commune on peut en principe se rendre au chef lieu du département dans la journée (moyen de transport de l'époque : cheval). Il permet également d'offrir une nouvelle mémorisation rationnelle et transparente du territoire qui gomme les références historiques et provinciales antérieures (« casser les provinces et établir un découpage qui échappe au système de pouvoir des corps traditionnels » cf. V. Rey)
2. Quels sont les avantages et les inconvénients (du point de vue de l'Etat central) d'inscrire le maillage communal sur l'ancienne trame historique (et ecclésiastique) des paroisses ? *Avantage :* Garantir la stabilité de la division de l'espace à niveau local intériorisée depuis

longtemps par les habitants, « soudée autour de l'église et du pouvoir seigneurial » *Inconvénient :* maillage inadapté à la réalité de l'époque, très onéreux car demandant un minimum d'équipements et services publics par commune (même pour de très petites populations). Les petites communes sont handicapées par le manque de moyens et les grandes le sont également » parce que leurs limites constituent des obstacles à leur expansion.

3. Le maillage régional actuel, a-t-il contribué à affaiblir le pouvoir de l'Etat central ou sert-il, au contraire à le renforcer ? Ni l'un, ni l'autre. Selon V. Rey le fait de respecter le maillage départemental dans la création des régions (J. Labasse et E. Juillard s'opposent farouchement à la préservation des limites départementales au détriment des véritables régions fonctionnelles définies à partir des aires d'attraction économique) contribue à légitimer le département et donc le pouvoir de l'Etat central. Or en même temps les régions possèdent une certaine autonomie politique (qui ne s'accompagne pas d'une véritable autonomie financière, besoin de partenariats avec l'Etat central, donc autonomie très relative). Il y a eu donc compromis entre les aspirations des partisans de l'Etat jacobin centralisateur et de ceux de l'Etat girondin plus fédéraliste.

4. Quels facteurs ont déterminé, selon vous, la forte hétérogénéité du maillage communal français (différences de densité de limites entre les différentes parties du territoire national) ? Il n'est pas possible de déterminer une unique relation cause-effet expliquant ce qui détermine la structure de ce maillage. Il est pourtant clair qu'il y a actuellement une relation évidente entre la densité de population et la densité de limites communales (cf. déf. de « maillage » de D. Pumain), qui traduit également l'importance de facteurs d'ordre physique comme le relief et la nature des sols (rendement agricole) (cf. V. Rey). Le fait que ce maillage se soit construit progressivement durant plusieurs siècles, et non d'un seul coup (cf. D. Pumain) pourrait également expliquer une partie de son hétérogénéité.

Quelques repères bibliographiques commentés

En complément du cahier de travaux dirigés, nous proposons ici une série de textes représentatifs des différentes approches de la géographie régionale, sur lesquels l'enseignant peut s'appuyer pour préparer les corrigés ou qu'il peut donner à lire, pour certains, aux étudiants.

1. Ouvrages généraux d'introduction à la géographie régionale

► Pinchemel P., Pinchemel G., 1988, *La face de la terre*, Paris, Armand Colin, 520 p.

Manuel de géographie qui accorde une grande place à la géographie régionale. Nous conseillons la lecture du chapitre 16 sur les régions qui offre un très bon condensé de l'ensemble des contenus de ce TD (pp. 392-344). Le chapitre 15 sur les paysages (pp. 373-389) fournit un éclairage intéressant sur la notion de région polarisée et sur ses limites (notamment sur la fragilité de la notion d'uniformité lorsqu'elle est testée à différents niveaux de l'échelle [p.382]).

► Brunet R., 2001, *Le déchiffrement du monde. Théorie et pratique de la géographie*, Paris, Belin, 400 p.

Ce livre reprend une grande partie de la contribution de Brunet au volume « Mondes Nouveaux » de la *Géographie Universelle*. Il montre bien, d'une part, le lien entre les composantes générale (concepts et modèles) et régionale (études de cas, expérience de

terrain) de la géographie, et d'autre part, comment, sous l'apparente complexité des différentes contrées du « Monde », on peut repérer des structures élémentaires et des lois.

► Haggett P., 2001, *Geography: A Global Synthesis*, Harlow, Prentice Hall/Pearson Education, 864 p. (4ème edition).

Manuel d'introduction à la géographie. Il montre que les approches régionales contemporaines comme celles des SIG et de la télédétection reposent sur les mêmes principes que la traditionnelle combinaison régionale du début du XXe siècle.

2. Approche idiographique : la région homogène

► Pinchemel P., Robic M.-C., Tissier J.-L (dir.), 1984, *Deux siècles de géographie. Choix de textes*, Paris, Editions du CHTS, 380 p.

Collection de textes résumant l'évolution de la pensée géographique française, sur le plan épistémologique. Trois textes méritent une attention spéciale dans le cadre de cet enseignement :

> Albert Demangeon, *« La Picardie »*
>
> Présentation de Daniel Loi, p. 88
>
> *« Lorsqu'on a dépassé la ceinture forestière qui forme vers le Nord comme le front de la région parisienne, on pénètre dans cette grande plaine de culture, et, jusqu'au pays noir de Béthune, de Lens, de Douai et de Valenciennes, les regards se perdent dans sa continuité monotone ».*
>
> Ce texte est considéré comme un des « prototypes » de la monographie régionale (D. Wolf, 2008). Sa lecture permettra aux étudiants de comprendre une approche régionale fondée sur l'homogénéité.
>
> Paul Vidal de La Blache, *« La relativité des divisions régionales »*
>
> Présentation Marie-Claire Robic, p. 77
>
> *« L'énormité des masses, hommes et choses, mises en mouvement, avec l'outillage et les capitaux qu'elles exigent, ne s'accommode plus aux cadres restreints d'autrefois ».*
>
> Vidal de La Blache signale ici les limites de la région homogène et défend, sans le savoir, l'intérêt d'une approche régionale fondée sur la complémentarité (région polarisée).
>
> Lucien Gallois, *« Avant-propos de la Géographie Universelle »*
>
> Présentation Philippe Pinchemel, p. 135
>
> Exposé des objectifs de la *Géographie Universelle* (de Vidal et Gallois) et sur l'intérêt de la combinaison régionale.

3. Approche nomothétique : la région polarisée

► Haggett P., 1973, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 390 p.

Ouvrage général sur l'analyse spatiale qui accorde une place importante aux enjeux théoriques. Le 9ème chapitre (p. 270) est entièrement consacré à l'examen des techniques de délimitation et de regroupement des régions et aborde le problème connexe des composantes d'échelle dans la structure régionale.

► Labasse J., 1966, *L'organisation de l'espace : éléments de géographie volontaire* Paris, Hermann, 605 p.

Ce livre essaye de démontrer l'utilité de la géographie régionale dans l'aménagement du territoire. Le phénomène de la régionalisation est traité dans la section « La politique de l'espace » (p. 373-397). Labasse défend une approche néo-positiviste du phénomène régional : *« La région d'aménagement est à reconnaître, non à inventer »* (p. 405).

► Juillard E., 1962, « La région : essai de définition », *Annales de Géographie*, vol.70, n°387, pp. 483-499.

L'article de Juillard défend l'utilité d'une approche régionale fondée sur les relations fonctionnelles dans l'espace et sur l'importance des centres urbains.

« Ainsi fondé sur la vie de relations, l'espace fonctionnel s'exprime moins par des limites que par son centre et par les réseaux de tous ordres qui en émanent. L'analyse régionale ne s'appuie plus sur la découverte d'espaces uniformes, mais sur l'étude de la hiérarchie des centres, de la densité et de l'intensité des flux ».

4. Approche phénoménologique: la région espace vécu

► Frémont A., 1976, *La Région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 288 p.

Face à l'approche néo-positiviste de la région polarisée (jugée trop abstraite), A. Frémont considère que la région est avant tout une représentation mentale individuelle ou collective. Les hommes ne vivent pas dans l'espace tel qu'il est mais dans l'espace tel qu'ils se le représentent et l'investissent psychologiquement.

« La région, si elle existe, est un espace vécu. Vue, perçue, ressentie, aimée ou rejetée, modelée par les hommes et projetant sur eux les images qui les modèlent. C'est un réfléchi. Redécouvrir la région, c'est donc chercher à la saisir là où elle existe, vue des hommes ».

► Di Méo G. et Buléon P., 2005, *L'espace social, lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 304 p.

G. Di Méo et P. Buléon intègrent le concept d'espace vécu définit par A. Frémont dans celui, plus large et plus riche, d'espace social. L'espace vécu reste certes un rapport individuel à l'environnement mais, intégré à l'analyse de l'espace social, il contribue à l'étude de la région comme « territoire », c'est-à-dire espace approprié. Les auteurs proposent à la fois une définition conceptuelle de cette approche sociale de l'espace et des outils théoriques et pratiques pour une utilisation riche de ces catégories d'analyse.

Le concept d'espace social peut être interprété « *comme le plan d'interférence active des rapports sociaux, des systèmes de relations (de parenté, de propriété, de production, etc.) et des rapports spatiaux (cheminements, repères, fréquentations réelles ou imaginaires de l'espace, sentiments d'attraction ou de répulsion, relations affectives ou fonctionnelles avec les lieux, appropriation foncières, etc.) d'un groupe* » (p. 80).

► Di Méo G. (dir.), 1996, *Les Territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 210 p.

À travers diverses études de cas, cet ouvrage collectif montre l'intérêt d'une analyse de l'espace social -incluant l'espace vécu- comme mode de compréhension des dynamiques et organisations territoriales. L'étude de l'espace vécu des acteurs participe ici à des analyses de géographie sociale mais aussi à des réflexions sur l'organisation économique des territoires et sur leur structuration sociale et symbolique.

Lucie DEJOUHANET, Antoine FLEURY, David GUERRERO, *Territoires et systèmes spatiaux. Une introduction à la géographie régionale,* Feuilles de Géographie, IX-2010, Feuilles n°62, 74 p.

LA GEOGRAPHIE REGIONALE : PROBLEMATIQUES

1. QU'EST-CE QUE LA DEMARCHE REGIONALE ?

Documents :
Document n°1. « L'unité intime de la géographie »
Document n°2. « La géographie régionale n'existe plus »

Document n°1. « L'unité intime de la géographie »

« L'œuvre théorique qui traduisit le mieux l'effet de cet élargissement d'horizon fut l'ouvrage que publia en 1650, sous le titre significatif de *Géographie générale*, un Allemand du Nord fixé en Hollande, Bernard Varenius. C'était un médecin, nourri de fortes études mathématiques, auquel le séjour d'Amsterdam inspira le goût de la géographie. Depuis que les Anglais avaient renoncé à leurs tentatives de passage par le nord-ouest, la Hollande était le seul pays d'Europe qui continuait encore, avec les Van Diemen et les Tasmans, la tradition des grands voyages maritimes. Paris, où devait plus tard se fixer pour plus d'un siècle le centre de la science géographique, n'avait encore ni l'Académie des Sciences, ni l'Observatoire ; et c'était à Amsterdam qu'affluaient les renseignements nouveaux. Le livre de Varenius est nourri d'observations précises empruntées aux navigateurs. Ses idées sur les divisions des mers, les mouvements de l'Océan, les îles, attestent une précision relative des connaissances et une grande sûreté de généralisation. Résumant les mouvements de la masse liquide dans une formule que d'autres pourront appliquer plus tard à la masse aérienne, il dit : « Quand une partie de l'Océan se meut, tout l'Océan se meut. » Un sens élevé de la connexion des phénomènes terrestres se fait jour à travers toute son œuvre. Il s'explique, avec une parfaite conscience de sa méthode, sur l'objet de la science : « La géographie, dit-il, est double. Il y a une géographie générale, - presque entièrement négligée jusqu'à ce jour,- et une spéciale. La première considère la Terre dans son ensemble, en explique les différentes parties et les phénomènes généraux ; la seconde, se *guidant sur les règles générales*, passe en revue chaque contrée, etc. ». On pourrait dire que le dualisme indiqué par Varenius n'est qu'apparent, car le rapport entre les lois générales et les descriptions particulières, qui en sont l'application, constitue l'unité intime de la géographie. Mais personne n'avait encore posé avec cette netteté la question de la géographie scientifique. Son livre est une série d'analyses, présentées sous forme de propositions suivies de réponses, et, malgré cette apparence scolastique, il est d'esprit tout moderne. [...]

Un besoin d'esprit nous pousse à rapporter le détail isolé, par lui-même inexplicable, à un ensemble qui éclaire. Les groupements partiels, par régions ou parties du monde, ont leur sens et leur raison d'être, mais ils ne reflètent qu'imparfaitement la seule unité d'ordre supérieur qui ait une existence sans fractionnement ni restriction. De toutes parts nous voyons se manifester des affinités qui ne cadrent point avec les divisions traditionnelles : types de côtes qui enjambent les hémisphères, types de climats qui alternent à l'est et à l'ouest des continents, déserts réapparaissant d'un hémisphère à l'autre d'après la correspondance des zones. L'explication n'appartient donc qu'à la Terre, prise dans son ensemble. Au dessus des mille combinaisons qui varient jusqu'à l'infini la physionomie des contrées, il y a des conditions générales des formes, de mouvements, d'étendue, de position, d'échanges, qui ramènent sans cesse l'image de la Terre. Les études locales, quand elles s'inspirent de ce principe de généralité supérieure, acquièrent un sens et une portée qui dépassent de beaucoup le cas particulier qu'elles envisagent. »

Source : Paul Vidal de la Blache (1896) *Le principe de la géographie générale*

Document n°2. « La géographie régionale n'existe plus »

« Dans une première analyse, il peut être admis que la géographie régionale n'existe plus, qu'elle s'est fondue et confondue dans une géographie générale de plus en plus tournée vers la quête des devenirs économiques. Et il en est ainsi pour partie. L'étude de l'évolution de l'agriculture du Massif Central se distingue de plus en plus mal d'une étude de géographie générale ayant pour thèmes l'exode rural et l'industrialisation de l'agriculture. Incontestablement, au cours des dix dernières années, la géographie dite générale, en dépit des larges réserves formulées à son égard par un grand nombre de géographes, a gagné du terrain et a largement mordu sur le territoire de la géographie régionale considérée longtemps comme la seule bonne et vraie géographie. Plus exactement la frontière qui séparait les deux branches de notre discipline s'est progressivement estompée. Ainsi, bien des sujets proposés aux concours sont, en réalité, difficiles à classer.

Cette symbiose donne, en fait, le vrai sens de l'évolution. Le dépérissement relatif de la géographie régionale traditionnelle a avantagé la géographie générale mais, cette dernière, a été transformée, dans son esprit, par l'abondante nourriture concrète que l'analyse régionale la plus minutieuse mettait à sa disposition. La recherche légitime de lois aboutit ainsi de moins en moins à des simplifications et à des extrapolations abusives. Autrefois cette géographie générale a pu, à titre d'exemple, suggérer, « par son apparence de science assurée née dans une société supérieure, le transfert pur et simple à des domaines subordonnés de solutions ayant fait leurs preuves dans des circonstances et dans un cadre différents ». La symbiose étroite des deux branches de la discipline a permis de nuancer la pensée et de pallier ce défaut d'une recherche trop poussée d'universalismes trop faciles fondés sur l'ignorance ou le mépris de larges portions de la planète.
Les profits apportés par la géographie générale à la géographie régionale apparaissent, dans l'immédiat, moins positifs. L'explication réside, sans doute, dans le fait que cette géographie régionale est de moins en moins assurée dans ses fondements spatiaux. L'acceptation du dépérissement des anciens cadres et les bénéfices tirés des progrès de la géographie générale peuvent ouvrir, semble-t-il, une période de construction d'une nouvelle géographie régionale dont nous devons essayer de définir les bases. »
Source : Guy Daude (1971) *Essai de définition d'une géographie régionale dynamique*

2. LA REGION COMME OBJET D'ETUDE

Documents :
Document n°3. La région naturelle
Document n°4. La géographie régionale vidalienne
Document n°5. La « personnalité » de la Plaine picarde
Document n°6. Critique du concept de « région »
Document n°7. La région polarisée : une alternative à la région homogène ?
Document n°8. La région espace vécu : la part du rêve
Document n°9. Diversité morphologique (a) et climatique (b) de l'Europe
Document n°10. Types de paysage rural en Europe (c) et appartenance religieuse au Laos (d)
Document n°11. Aires d'attraction commerciale des centres urbains marocains pour l'achat de la robe de mariée (e) l'île de Groix vue par un jeune groisillon (f)

2.1 L'évolution des conceptions

Document n°3. La région naturelle

« A mesure que la géographie se détache de l'histoire et à mesure qu'elle cesse d'être descriptive, elle doit donc adopter les divisions qui se prêteront le mieux au classement et à l'interprétation des faits, c'est à dire les emprunter à la nature elle-même.

[...] c'est pour des raisons plus hautes, touchant à la conception même de la géographie, qu'il faut s'en tenir aux conditions physiques. Rechercher dans la variété, dans la complexité des faits où intervient l'activité de l'homme ceux où se marque l'influence du milieu, c'est la propre tâche de toute la partie de la géographie qui n'étudie pas simplement les phénomènes naturels et qu'on s'accorde aujourd'hui à appeler la géographie humaine [...] il faut, lorsqu'on veut rendre compte des faits humains, penser toujours à l'influence du milieu. Or comment reconnaître cette influence sans une étude préalable, indépendante, du milieu physique?

[...] C'est à ces unités, grandes ou petites, qu'il convient de réserver le nom de "région naturelle". J'ai dit d'ordre physique. Je crois en effet que c'est dans la nature qu'il faut chercher le principe de toute division géographique. On objectera que, dans nos pays de vieille civilisation, ce n'est plus la véritable nature que nous avons sous les yeux, mais une nature modifiée, transformée par le travail des générations humaines. »

Source : Lucien Gallois (1908), *Régions naturelles et noms de pays*

Document n°4. La géographie régionale vidalienne

« […] P. Vidal de la Blache propose une géographie régionale fondée sur des bases naturalistes. Celles-ci y apportent un premier canevas d'individualisation de « régions naturelles », elles-mêmes diversifiées en unités plus réduites (parfois issues du rôle de l'histoire ou du rayonnement d'une grande ville organisatrice), unités qui se nuancent en pays, et dont l'originalité s'exprime par une certaine physionomie, dans un style particulier d'organisation spatiale née du mariage de la nature des sociétés avec leur histoire, bref de ce que l'on appellera plus tard paysage.

[…] un souci de dégager des traits de comparaison ou de rapprochement, et l'idée d'ensembles territoriaux d'appartenance (domaines), la recherche de solidarités aussi, constituent les bases d'une démarche neuve, où demeurent privilégiés les éléments les plus fixes et les plus permanents. Observons toutefois que P. Vidal de la Blache a aussi lancé, quelques années plus tard, l'idée de régions conçues comme des aires organisées par certaines grandes villes de province, lieux de concentration économique et de bons moyens de communication. »

Source : Henri Nonn (1984) « Régions, nations » in Bailly A. *Les concepts de la géographie humaine*

Document n°5. La « personnalité » de la Plaine picarde

« Toute cette terre se partage entre trois provinces de l'Ancienne France, la Picardie, l'Artois et le Cambrésis; mais de l'une à l'autre on passe sans éprouver le sentiment d'une différence; de chaque côté, ce sont les mêmes champs, les mêmes rivières, les mêmes villages. Et pourtant, les hommes qui l'habitent ne semblent point avoir jamais eu la notion de cette unité; jamais dans l'histoire elle n'a porté un nom unique; il est impossible de trouver dans le langage un mot savant ou populaire, officiel ou familier qui l'embrasse et la définisse toute entière; aucune province, aucun Etat, aucun groupement humain ne lui doit l'existence, l'individualité […]. Mais si elle ne connut pas la personnalité historique, sa personnalité géographique éclate de toutes parts, fondée sur l'unité de sa nature physique et consolidée par les oeuvres de ses habitants »

Source : Albert Demangeon (1905), *La Picardie et les régions voisines, Artois-Cambrésis-Beauvaisis*

Document n°6. Critique du concept de « région »

« Peu de concepts sont aussi équivoques que celui de région. Selon qu'il est manié par un paysan ou par un homme d'affaires, il change complètement de sens et de portée. Il en va de même, plus curieusement, avec les hommes de science. Alors que les botanistes ont établi une hiérarchie de termes répondant à l'ensemble de leurs besoins, le géographe, a fortiori l'économiste, qui parle de région, hésite coutumièrement entre trois acceptions:

-les grandes régions humaines (Chine, Inde, monde méditerranéen)

-les régions humaines de second ordre ou intermédiaires (par exemple, le bassin de Paris dans la grande région d'Europe occidentale)

-les régions humaines élémentaires ou régions naturelles, ou encore "pays" du genre des quatre cent cinquante-sept divisions reconnues en France par l'INSEE.

Quant aux techniciens et fonctionnaires d'autorité, il suffit d'indiquer, pour mesurer le trouble des esprits, que le même mot région désigne les quarante-deux subdivisions du territoire hollandais établies en 1949 pour la planification, et les dix zones en lesquelles la conférence de Chicago pour l'aviation civile découpait le monde en décembre de 1954, soit entre les deux cas un rapport de surface de l'ordre du millionième. »

Source : Jean Labasse (1966) « L'organisation de l'espace »

Document n°7. La région polarisée : une alternative à la région homogène ?

« Dès que l'on conçoit l'espace non plus comme une juxtaposition d'aires plus ou moins étendues, mais comme le champ d'action de flux de tous ordres, quantité de structures possibles se présentent à l'esprit. On peut prendre en considération successivement les forces les plus diverses : polarisation créée par une industrie motrice autour de laquelle gravitent des satellites ; puissance d'attraction migratoire d'un centre urbain ; liens créés par des relations commerciales qui s'expriment en termes de marché d'un produit.[...] Ces forces intéressent le géographe dans la mesure où elles se combinent pour se traduire dans une certaine organisation de l'espace. Or l'analyse montre qu'elles se nouent en certains centres, qui sont des foyers d'impulsion et qui modèlent une structure spatiale mouvante, mais saisissable à un moment donné. [...]

Ainsi fondé sur la vie de relations, l'espace fonctionnel s'exprime moins par des limites que par son centre et par les réseaux de tous ordres qui en émanent. L'analyse régionale ne s'appuie plus sur la découverte d'espaces uniformes, mais sur l'étude de la hiérarchie des centres, de la densité et de l'intensité des flux.[....] Nous proposons de dire : la région n'est généralement pas un Etat ; mais elle est dotée d'une certaine autosuffisance, nullement dans le sens d'une autarcie économique, mais dans la mesure où la plupart des fonctions et services les plus importants y sont représentés, de sorte que la région est capable de satisfaire la plupart des besoins de ses habitants, sa métropole possédant un pouvoir d'impulsion et de décision, et le recours à l'échelon le plus élevé ne concernant que des domaines exceptionnels ou très spécialisés. »

Source : Etienne Juillard (1962) *« La région : essai de définition »*

Document n°8. La région espace vécu : la part du rêve

« Or l'homme n'est pas un objet neutre à l'intérieur de la région, comme souvent on pourrait le croire à la lecture de certaines études. Il perçoit inégalement l'espace qui l'entoure, il porte des jugements sur les lieux, il est retenu ou attiré, consciemment ou inconsciemment, il se trompe et on le trompe.... De l'homme à la région et de la région à l'homme, les transparences de la rationalité sont troublées par les inerties des habitudes, les pulsions de l'affectivité, les conditionnements de la culture, les fantasmes de l'inconscient. L'espace vécu, dans toute son épaisseur et sa complexité, apparaît ainsi comme le révélateur des réalités régionales. La région n'est donc pas un objet ayant quelque réalité en soi, pas plus que le géographe ou tel autre spécialiste ne sont des analystes objectifs d'un univers comme extérieur à l'observateur lui-même. [...] La région, si elle existe, est un

espace vécu. Vue, perçue, ressentie, aimée ou rejetée, modelée par les hommes et projetant sur eux les images qui les modèlent. C'est un réfléchi. Redécouvrir la région, c'est donc chercher à la saisir là où elle existe, vue des hommes ».

Source : Armand Frémont (1976) *La région : espace vécu*

2.2 Quelques exemples de régions

Document n°9. Diversité morphologique (a) et climatique (b) de l'Europe

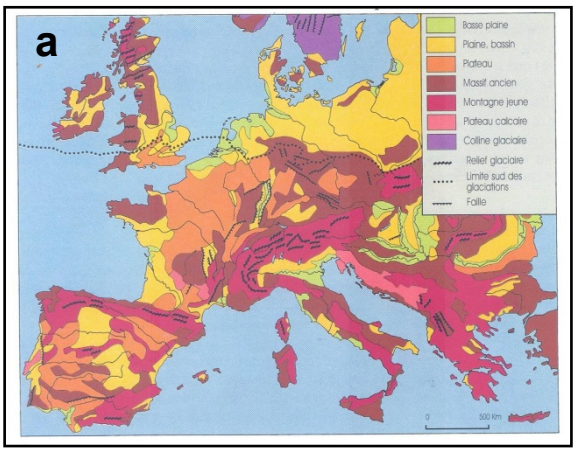

Source : Pumain D., Saint-Julien Th. (1990)

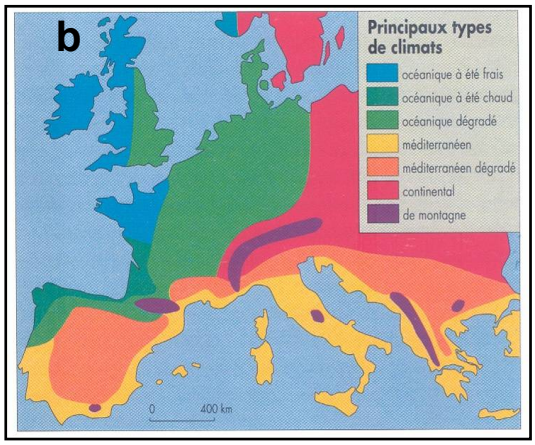

Source : Pumain D., Saint-Julien Th. (1990)

Document n°10. Types de paysage rural en Europe (c) et appartenance religieuse au Laos (d)

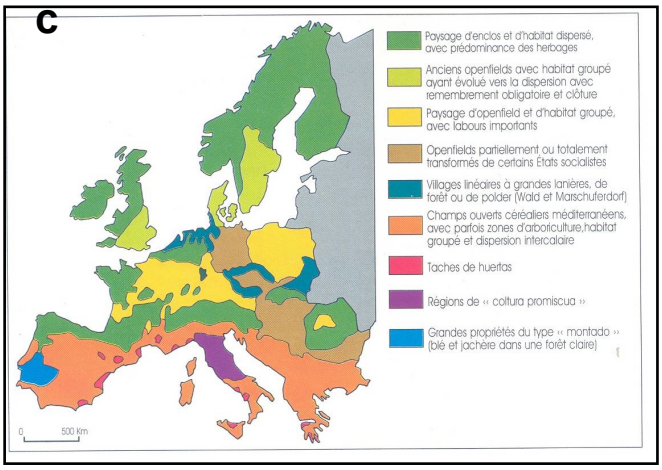

Source : Pumain D., Saint-Julien Th. (1990) d'après Lebeau

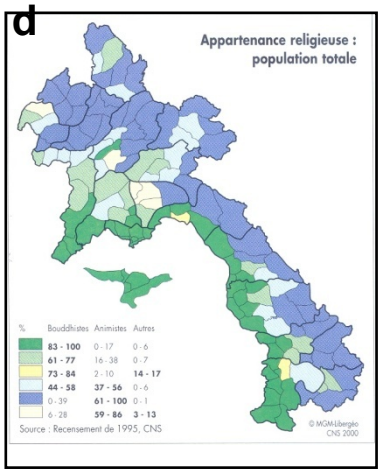

Source : Taillard C. (2000)

Document n°11. Aires d'attraction commerciale des centres urbains marocains pour l'achat de la robe de mariée (e) et l'île de Groix vue par un jeune groisillon (f)

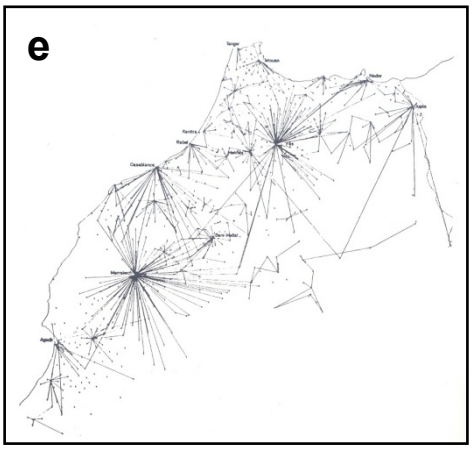

Source : Berroir S. in Saint-Julien Th. (1999)

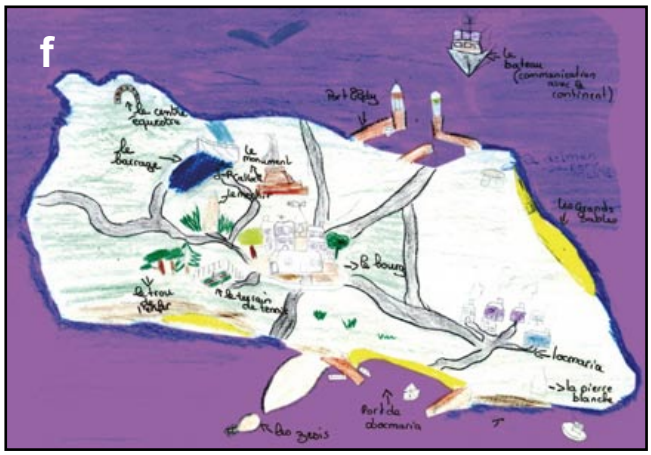

Source : *La Géographie, Terre des Hommes* (2008)[1]

2.3 La région dans ses contextes historiques

Document n°12. Texte de Paul Claval

« L'espace régional est une construction résultant des contraintes naturelles et des activités humaines. C'est aussi un espace organisé par le pouvoir politique et où les hommes investissent rêves et croyances.

Les naturalistes et les géographes ont été très tôt sensibles à l'existence de découpages liés à l'influence du relief, des sols, du climat et qui se lisent aisément dans la répartition des formes végétales. Ils ont forgé, à la fin du 18e siècle, le terme de « région naturelle » pour décrire ce type d'unités, définies par les contraintes écologiques.

Après deux siècles féconds de description de ces ensembles, les recherches se sont concentrées sur les activités productives, montrant que ces dernières se groupent souvent dans des ensembles territoriaux dont elles constituent le trait dominant. On parle ainsi depuis le début du siècle de « région économique homogène », de « région agricole » ou de « région industrielle ».

Ni le rôle des contraintes écologiques ni l'importance des structurations économiques n'épuisent cependant la compréhension des regroupements régionaux. Moins étudiés car moins quantifiables, les identités culturelles et les aspects historiques de la structuration régionale ont cependant tôt fait l'objet d'attention, tant de la part des historiens que de celle des anthropologues. Les espaces locaux ou régionaux sont désormais considérés comme des « espaces vécus ».

Les contraintes de dimensions écologique, économique, sociale, politique ou encore culturelle s'enchevêtrent ainsi dans la dynamique de constitution d'un espace régional.

Les contraintes écologiques…

Les contraintes écologiques sont donc les premières à contribuer à l'organisation de l'espace ; elles sont liées à la nécessité pour les groupes humains de se nourrir et à leur besoin de transformer les denrées alimentaires. Le soleil a longtemps constitué la principale source énergétique disponible. Abondante et gratuite, elle offre l'inconvénient de ne pas se présenter sous forme concentrée. Cette réalité a imposé de la préhistoire à nos jours une dispersion qui concerne la quasi-totalité des effectifs humains caractérisés par une faible productivité de leurs activités primaires (chasse, cueillette, agriculture et élevage).

[1] C'est un espace ludique, vivant, relationnel qui est représenté (Auteur inconnu)

Les hommes ont cependant appris très tôt à s'aider de machines mues par des forces mécaniques. Depuis qu'ils savent maîtriser les formes concentrées d'énergie (combustibles fossiles, installations hydrauliques puis hydroélectriques, nucléaires), la productivité de leur travail ne cesse de s'améliorer, la mobilité des biens et des personnes est assurée dans de meilleures conditions, plus rapidement et à meilleur compte. Il suffit désormais d'une petite fraction de la population active (moins de 5 %) pour exploiter les espaces agricoles et les gisements miniers ; le reste de la population peut alors vivre rassemblé.

Les obstacles écologiques traditionnels ont donc fini par céder, particulièrement depuis deux siècles. D'autres apparaissent : ils tiennent à l'impossibilité, pour les écosystèmes naturels, d'absorber et de recycler localement, et peut-être au niveau de la planète, l'énorme masse des déchets solides et des effluents gazeux ou liquides que génèrent les grandes agglomérations.

La productivité des systèmes écologiques que les hommes cherchent à exploiter dépend par ailleurs de la répartition des terres et des mers, de l'inégale fertilité des sols et de la concentration des minerais et des sources d'énergie fossile dans des aires étroites. L'organisation de l'espace reflète cette diversité, qui vient compliquer dans le détail les relations plus générales que nous venons de rappeler.

… et les impératifs économiques

L'accroissement et la multiplication des besoins des populations humaines aidant, la dimension économique prend finalement le pas. La production à caractère industriel mobilise des connaissances et des savoir-faire, des outils et des machines. Elle requiert aussi une division du travail et une spécialisation des productions. La productivité des entreprises croît donc d'autant plus qu'elles se sont installées là où se trouvent en abondance les matières premières et les sources d'énergie, une main d'œuvre qualifiée, et des équipements disponibles. La révolution industrielle a ainsi favorisé l'émergence de régions industrielles : la région de Manchester, en Angleterre, par exemple ; ou de vastes « aires centrales » : la Ruhr, ou le Nord-Est des Etats-Unis (de la Côte Atlantique à la vallée du Mississipi).

Cependant, les avantages de la spécialisation ne sont réels que si les produits obtenus peuvent s'échanger au loin. L'économiste anglais du 18e siècle, Adam Smith, soulignait déjà que la division du travail était limitée par l'étendue des marchés. Or l'échange et la distribution entraînent deux catégories de coûts. D'une part, les coûts liés aux transports de biens ; d'autre part, ceux qui résultent de l'acheminement des informations sans lesquelles les producteurs ignoreraient les débouchés possibles, et les consommateurs, la possibilité d'avoir accès aux biens. L'économie des transports et des communications pèse donc beaucoup sur l'organisation des circuits de production et d'échanges. Mais les transports et les communications ne s'organisent pas selon une même logique : pour les transports de biens, c'est la hiérarchisation des voies qui est importante ; pour les échanges d'information, c'est celle des pôles.

Dans cette optique, les établissements humains apparaissent comme des nœuds sur les réseaux de transport de biens et de transmission des informations. De là vient l'organisation hiérarchique des villes en réseaux, et l'inégalité des zones sur lesquelles leur influence s'exerce.

Divisé en aires spécialisées en fonction de la répartition des ressources , des hommes, des savoir-faire et des capitaux, l'espace économique est donc aussi organisé en aires gravitant autour de foyers urbains. On parle alors de régions d'influence urbaine, ou de régions économiques.

Les divisions sociales de l'espace

La dimension sociale n'est pas sans influencer à son tour l'organisation de l'espace. Dans les sociétés traditionnelles, la distribution géographique des catégories sociales n'entraîne pas de forts contrastes d'une région à l'autre. Seule importe l'opposition entre citadins et peuples des campagnes. Avec la révolution industrielle, les contrastes s'accentuent ; les régions où sont concentrées les productions manufacturières prennent une coloration ouvrière. Cependant, la division du travail ne conduit pas nécessairement à une ségrégation sociale poussée : les régions industrielles comportent d'assez

nombreuses formes de savoir-faire en fonction de la production concernée et du degré de qualification requis ; il y réside des cadres, des techniciens, des patrons, et aussi des commerçants, des instituteurs, des médecins, etc. Les régions spécialisées sont plutôt caractérisées par le poids de certaines catégories que par l'existence exclusive d'une d'entre elles.

Les ségrégations sont plus sensibles à l'échelle locale : les catégories qui travaillent dans les mêmes usines ou dans les mêmes quartiers n'habitent pas les mêmes quartiers résidentiels.

La prise en considération des formes d'activité et des niveaux de revenus ne donne cependant qu'une image appauvrie de la réalité des rapports qui nouent les individus. Il faut en effet autre chose que des relations d'échanges économiques pour que les sociétés vivent, que les enfants y soient élevés, les connaissances transmises, les patrimoines entretenus, la vie religieuse ou les loisirs organisés. Les relations nécessaires à l'exécution de l'ensemble de ces fonctions sociales sont généralement soumises à des règles précises : elles sont institutionnalisées. Chacun est ainsi pris dans des réseaux qui lui indiquent avec qui il a le droit ou le devoir de parler, de jouer, d'échanger, de transmettre des secrets techniques, de communiquer des recettes, de partager des expériences religieuses, etc. Ces règles indiquent aussi à qui on est en droit d'attendre aide et rescousse. Les Japonais, par exemple, attachent du prix à vivre au contact de ceux avec lesquels ils forment des groupes unis : la tendance à l'entassement et à la surpopulation, si sensible à toutes les échelles de la réalité japonaise, trouve là une de ses racines.

L'espace du pouvoir

Parmi les relations institutionnalisées qui contribuent à la structuration de l'espace, certaines sont politiques. Elles renvoient aux moyens de contrôler les territoires propres à l'Etat et aux administrations.

La responsabilité des décisions qui touchent l'ensemble d'une société est déléguée à des gouvernants. Pour faire des choix informés, ceux-ci doivent déceler tensions et conflits. Comme les mesures arrêtées vont souvent à l'encontre des intérêts de certains individus ou de certains groupes, elles rencontrant des oppositions. Il faut alors les imposer par la force : cela implique que l'on dispose d'un système général de surveillance qui signale des déviances dès qu'elles apparaissent et permette de les juguler instantanément.

L'administration politique des régions présente d'autres traits communs avec l'organisation dont le fondement est économique – dans la mesure où elle confère un rôle important aux foyers urbains centraux – mais elle en diffère en ce qu'elle ne peut tolérer, aux marges, des zones d'attribution floue, de confins incertains.

Avec l'émergence de l'Etat moderne apparaît, en effet, le souci d'effacer la diversité des situations engendrées par les péripéties du peuplement, les péripéties de l'histoire, la divergence des traditions locales, etc. Le système politique essaie d'homogénéiser les bases juridiques sur lesquelles repose la société civile. La négation des formes incontrôlées et irrationnelles de diversité n'est toutefois possible qu'à travers un solide contrôle de l'espace : c'est parce que le but du système politique est de rendre uniforme le cadre juridique de l'existence et de faciliter ainsi les échanges, les mouvements de biens et les déplacements de personnes que l'Etat doit assurer sa prise sur les unités locales et régionales.

Pour les actions d'incitation, d'accompagnement et de mise en valeur que la vie moderne a multipliées, les structures territoriales de la vie civile peuvent cependant de moins en moins être ignorées ; l'échelon régional est appelé à jouer un rôle décisif.

De fait, les transformations subies au cours des trente dernières années ont conduit presque partout à donner une influence accrue à ce dernier. Lequel a pour nom « communauté autonome » en Espagne, « Land » en Allemagne : région en France… L'engorgement des services centraux, l'internationalisation des économies, etc., réduisent la latitude d'action des pouvoirs publics. On n'aménage plus l'espace en imposant des contraintes aux décideurs mais en tâchant de les convaincre de s'installer dans des zones équipées et dotées d'une main-d'œuvre suffisante et qualifiée.

La part du rêve : dimensions symboliques et organisation régionale

Si les considérations de nature écologique, sociale ou politique contribuent largement à modeler l'espace, la recherche d'efficacité n'est pourtant pas la seule préoccupation des groupes humains. Au moment des choix, les gens essaient de concilier efficacité et expression de leurs aspirations intimes et de leurs rêves ; ils essaient de donner un sens à leur vie.

Les hommes doublent, en effet, le monde dans lequel ils vivent d'au-delà et d'ailleurs où s'exerce leur imagination et qu'ils pensent souvent plus authentiques que ce que l'observation révèle : l'espace profane est souvent percé de lieux où se fait sentir la fulgurance du sacré. Les vues de l'au-delà aident l'esprit à définir l'ordre normatif sans lequel l'action serait impossible : elles fournissent les motivations ultimes des aménagements. Ceux-ci ne peuvent se comprendre qu'en explorant les thèmes philosophiques, religieux ou idéologiques qui donnent un sens à la vie collective.

Par ailleurs, les hommes regardent ce qui se passe autour d'eux et notent que certains pratiquent les mêmes activités, partagent la même langue, ou fréquentent les mêmes villes. Ils remarquent à l'inverse ce qui les sépare de gens dont le métier est différent, qui ne maîtrisent pas les mêmes systèmes de communication, ne croient pas aux mêmes dieux ou aux mêmes idéologies, et se déplacent vers d'autres centres. C'est en saisissant ce qui les rapproche ainsi de certains et les oppose à d'autres qu'ils font l'expérience de leur identité. Ils prennent du même coup conscience de leur commune appartenance à des ensembles, à des classes.

Les groupes sont modelés par, et se modèlent sur, l'espace où ils vivent et évoluent. Parmi les classes qui donnent un ordre au tissu social, beaucoup sont territoriales : on est content, en voyageant, de rencontrer un « pays », quelqu'un qui est natif de la même commune, du même canton, du même département, ou du même Etat, selon les lieux et les circonstances. Les classes territoriales sont ainsi hiérarchiquement emboîtées. Elles se calquent, à l'origine, sur les contours des différents ensembles que le fonctionnement social conduit à mettre en place, espace socio-naturel homogène et autarcique, aire économique spécialisée, région économique à base urbaine, territoire socialement structuré ou division administrative : les possibilités ne manquent pas, mais toutes ne sont pas exploitées : ce n'est que parce qu'un ensemble territorial est tourné vers l'élevage laitier qu'il est nécessairement perçu par ceux qui l'habitent, et par leurs voisins, comme une entité qui mérite reconnaissance.

A partir du moment où une région vit dans l'esprit des gens, elle y mène une existence en quelque sorte autonome. Les conditions objectives qui expliquent la prise de conscience originelle peuvent disparaître sans que le nom donné à l'entité territoriale tombe en désuétude et que ses habitants cessent de se référer à l'espace qu'il désigne. Pour ne plus correspondre à un ensemble fonctionnel, la construction régionale n'en garde pas moins un sens : ses habitants se battent pour défendre leurs intérêts, et se montrent solidaires des catégories défavorisées de la population locale. Lorsqu'il s'agit de mobiliser des énergies pour une action collective, le cadre régional se révèle efficace. La région historique est aussi significative que les régions fonctionnelles pour comprendre ce qui organise l'espace. »

Source : Paul Claval (1995) *Sciences humaines*, hors série février-mars 1995, pp. 6-8

3. COMMENT SE DECOUPE L'ESPACE REGIONAL ?

Documents :
Document n°13. Une définition de maillage
Document n°14. Le maillage en comtés aux Etats-Unis
Document n°15. Les provinces avant la Révolution et les régions administratives actuelles
Document n°16. Le carroyage en 81 carrés et les départements actuels
Document n°17. Le maillage communal et la densité de limites communales

3.1 Le concept de maillage

Document n°13. Une définition de maillage

« Un maillage est une partition d'une zone géographique divisée en unités contiguës dont la forme et la taille peuvent être régulières ou irrégulières. Par exemple, l'ensemble des limites des unités administratives qui couvrent un territoire forment un maillage polygonal, généralement irrégulier. Mais un maillage peut aussi désigner un réseau dont l'objectif est la desserte complète d'un territoire, comme le maillage du réseau électrique ou celui des zones d'accès à la téléphonie cellulaire. Le terme est ambigu, et s'emploie pour désigner parfois l'ensemble des divisions de l'espace (grandes mailles, petites mailles), et parfois le réseau des frontières ou des limites qui les constituent (maillage serré, maillage lâche). En mathématiques, le maillage est aussi un terme technique qui désigne la discrétisation spatiale d'un milieu continu.
Plusieurs types de maillages sont superposés mais pas nécessairement exactement emboîtés dans un espace géographique : le maillage de la propriété correspond par exemple au dessin des parcelles du cadastre, c'est en général le plus fin ; le maillage des circonscriptions administratives est généralement hiérarchisé et emboîté, une subdivision de niveau inférieur étant partie intégrante d'une unité de niveau supérieur (mais ce n'est pas toujours le cas, il peut exister des enclaves d'un niveau dans un autre ou bien un maillage incomplet à un niveau donné). Les maillages dessinés en une fois à une époque donnée sont en général plus homogènes en forme et en taille que ceux qui se sont constitués progressivement : on peut ainsi opposer la régularité du dessin et de la dimension des parcelles agricoles dans une région rurale traditionnelle ou encore la relative régularité du maillage des départements français à l'irrégularité de forme et de dimension du maillage dessiné par les frontières des états à l'échelle du monde. Le maillage en comtés (townships, counties) de l'ouest états-unien s'oppose à celui plus irrégulier des régions de la côte est plus anciennement colonisées. Dans ce pays neuf, le maillage est particulièrement régulier, sur le modèle du damier, choisi pour une division égalitaire de l'espace à coloniser.
Les maillages administratifs sont souvent plus fins dans les régions les plus denses et les plus anciennement peuplées. »

Source : Denise Pumain (2008) « Maillage », in *Hypergéo* (http://www.hypergeo.eu/)

Document n°14. Le maillage en comtés aux Etats-Unis

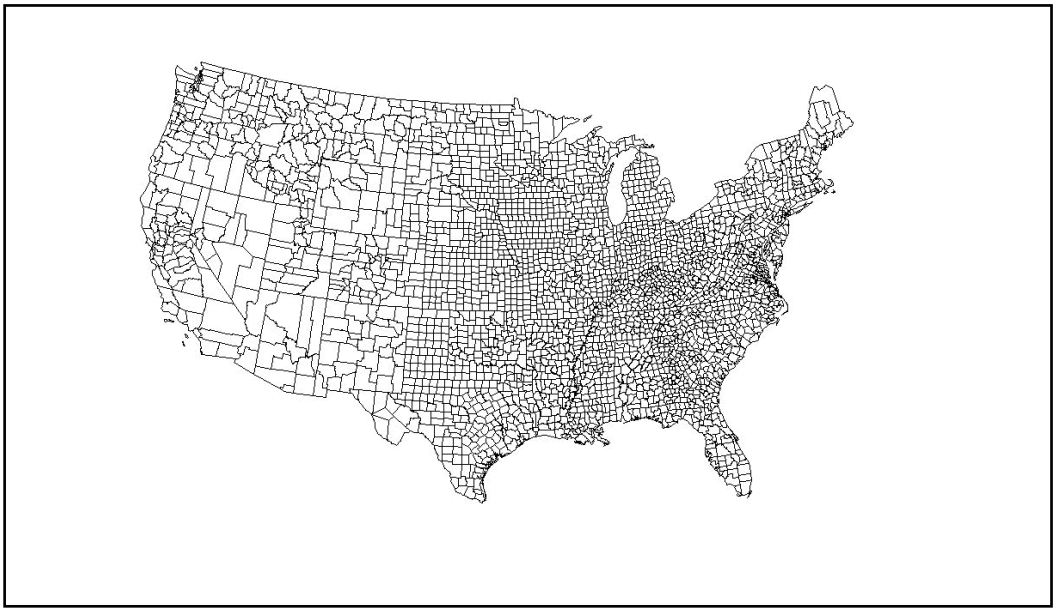

Source : Wikipédia Commons (2009)

3.2 Les maillages administratifs de la France

Document n°15. Provinces* avant la Révolution (a) et régions administratives actuelles (b)

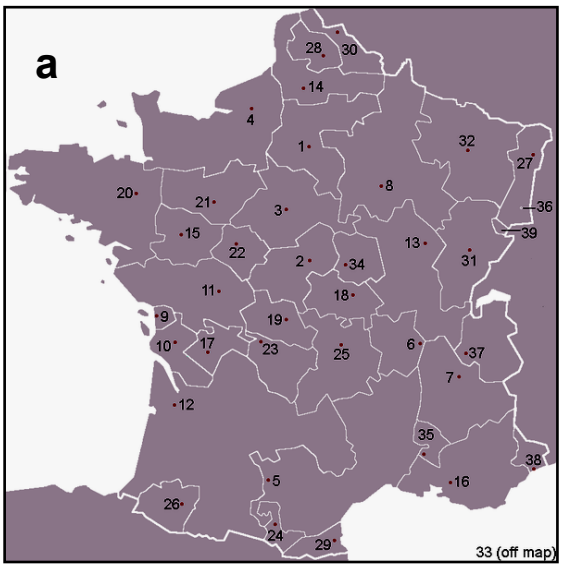

Source : Wikipédia (2009)

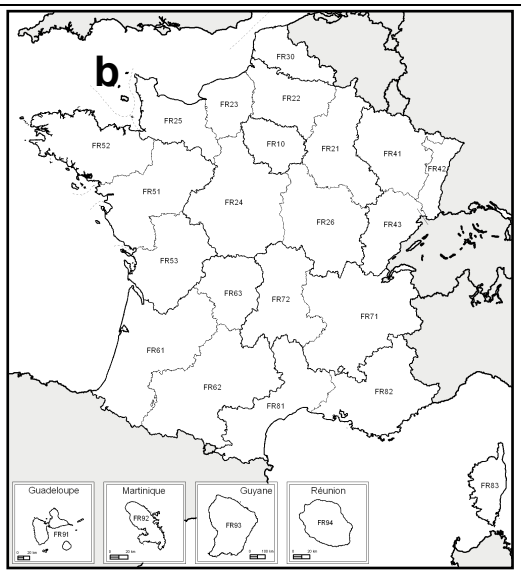

Source : Eurostat

Document n°16. Le carroyage en 81 carrés (c) et les départements actuels (d)

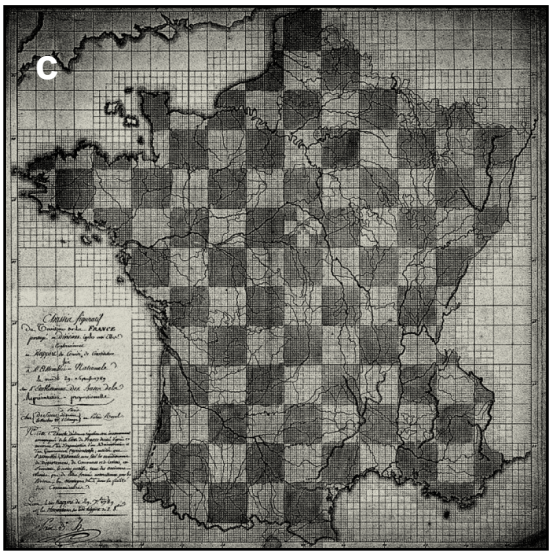

Source : Archives de France, in Rey V. (1989)

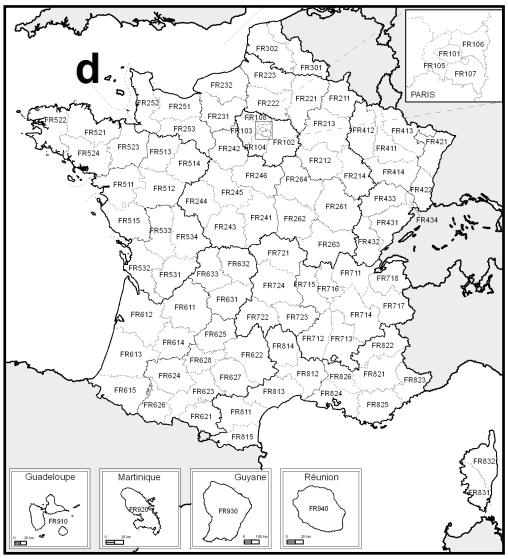

Source : Eurostat

***Provinces en 1789**

1. Île-de-France (Paris)
2. Berry (Bourges)
3. Orléanais (Orléans)
4. Normandie (Rouen)
5. Languedoc, (Toulouse)
6. Lyonnais (Lyon)
7. Dauphiné (Grenoble)
8. Champagne (Troyes)
9. Aunis (La Rochelle)
10. Saintonge (Saintes)
11. Poitou (Poitiers)
12. Duché d'Aquitaine (Bordeaux)
13. Duché de Bourgogne (Dijon)
14. Picardie (Amiens)
15. Anjou (Angers)
16. Comté de Provence (Aix)
17. Comté d'Angoumois (Angoulême)
18. Bourbonnais (Moulins)
19. Marche (Guéret)
20. Bretagne (Rennes)
21. Maine (Le Mans)
22. Touraine (Tours)
23. Limousin (Limoges)
24. Comté de Foix (Foix)
25. Comté d'Auvergne (Clermont-Ferrand)
26. Béarn (Pau)
27. Alsace (Strasbourg)
28. Comté d'Artois (Arras)
29. Roussillon (Perpignan)
30. Flandre (Lille)
31. Franche-Comté (Besançon)
32. Duché de Lorraine (Nancy)
33. Corse (Ajaccio) : Hors carte (RF: 1768).
34. Duché de Nivernais (Nevers)
35. Comtat Venaissin (Carpentras)
36. République de Mulhouse
37. Duché de Savoie (Chambéry)
38. Comté de Nice (Nice)
39. Principauté de Montbéliard (Montbéliard)

Document n°17. Le maillage communal (e) et la densité de limites communales (f)

Maillage communal (e)

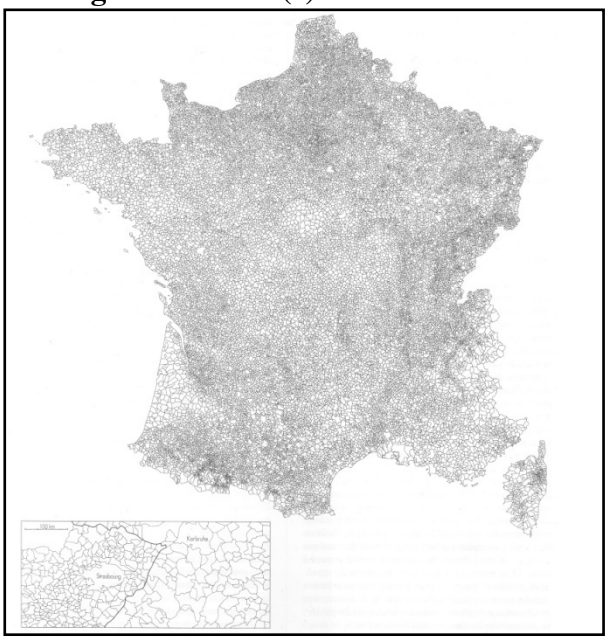

Source : Pumain D. Saint-Julien (1990)

Densité de limites communales (f)

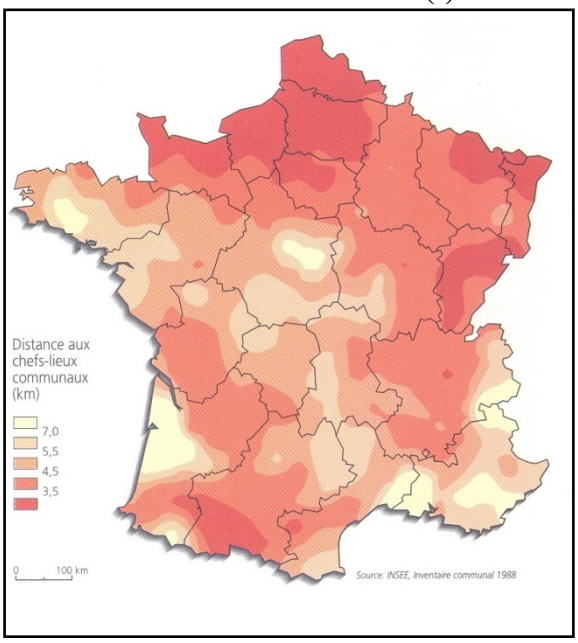

Source : Auriac F., Rey V. (1998)

Le maillage communal, une image emblématique

« [Ce] maillage [figure (e)] est révélateur de la combinaison d'influences physiques et culturelles. Il épouse en partie le relief et la nature des affleurements géologiques: grandes communes peu peuplées de haute montagne pastorale ou de terres très pauvres (Sologne, Landes), petites communes de vallée où se concentrent les hommes (axes de la Garonne, de la Loire, de la Saône). La France du nord et à l'est de la Seine, celle où prédomine l'habitat groupé, est de la France des toutes petites communes [figure (f)] [...].

Ce maillage, mis en place par la Révolution, s'est glissé sur celui des paroisses, dont « le réseau a fini de se tisser avant 1300 » (2). Il s'enracine dans le Haut Moyen Age et il exprime la précocité du caractère démographiquement « plein » de l'espace français. Dans la communauté villageoise soudée autour de l'église, la dimension paroissiale était alors aussi vivante que la dimension seigneuriale.

Que faire à la fin du 20e siècle d'un tel maillage? A une extrémité, presque une commune sur deux a moins de 300 habitants, 3000 moins de 100, et toutes se trouvent dans l'incapacité de faire face aux exigences d'équipement que requiert la vie actuelle d'une collectivité locale. A l'autre extrémité, les agglomérations urbaines sont très handicapées par le corset de la grille communale. Or, malgré ses vices si régulièrement répertoriés, l'émiettement est intouchable. A la différence des pays voisins qui ont réformé leurs trames communales, notre législation sur les fusions de communes (1971) a échoué: le divorce est apparu quelques années après le regroupement volontaire -lequel portait sur un petit nombre-, et les solutions de syndicats intercommunaux respectent les cellules communales. [...]

D'une utopie géométrique à un découpage conventionnel invincible

La détermination du maillage départemental relève formellement d'une attitude opposée. Les Constituants de 1789 ont voulu casser les provinces et établir un découpage qui échappe au système de pouvoir des « corps » traditionnels. Ils ont découpé, avec art et artifice, mais de telle manière que, deux siècles après, ce découpage paraît quasi invincible. [...]

La nécessité d'une nouvelle structure administrative du Royaume, qui soit homogène et remplace le fouillis hétéroclite des circonscriptions antérieures, était perçue avant la phase révolutionnaire puisque le Comité de la Constituante a partiellement repris l'esprit d'une épure géométrique de 1780. Qu'a voulu institutionnaliser le Comité? Une représentation politique égale de toutes les parties du territoire à travers un découpage qui rapproche l'administration des administrés et élimine les charpentes territoriales du passé.

Nombre et modalité du découpage ont été conjointement résolus. Le nombre des départements entraînant celui des membres à l'Assemblée, le choix de l'égalité d'étendue a paru être le plus solide support à l'objectif de représentation de la « nation tout entière ». Son projet de construction est, en effet, prioritaire, et l'on considère que chaque représentant du peuple tient son mandat de toute cette nation et non de ses électeurs particuliers. Ainsi est retenu le schéma géométrique produit dès 1780. Le quadrillage de 81 carrés [figure (c)], basé sur les vertus logiques du nombre 3 [nombre trois fois supérieur à celui des provinces et trois fois inférieur à celui des pays], permet, avec une rigoureuse simplicité, l'emboîtement à l'identique des parties dans le tout. La superficie obtenue (environ 6000 km^2 par unité) assure la fonctionnalité souhaitée de rapprocher l'administration et les administrés: de chaque commune, on peut en principe se rendre au chef-lieu du département dans la journée. La logique géométrique, tempérée par la culture et l'histoire, a finalement établi 87 départements aux noms de rivières et de montagnes avec 87 chef-lieux, soit une toute nouvelle mémorisation du territoire que l'on donne en apprentissage aux générations de conscrits et d'écoliers, une mémorisation du territoire physique qui gomme les références historiques et provinciales antérieures [figure a]. Le positivisme du Siècle des Lumières nourrit toute cette construction : être rationnel et transparent dans la démarche, en finir avec les références historiques et politiques, fluctuantes et passionnelles et s'appuyer sur les données stables des configurations naturelles. [...]

Régionaliser avec un esprit centralisateur

Le découpage régional en larges mailles de 22 régions est l'aventure contemporaine de l'histoire des découpages territoriaux. Accompagnant l'expansion économique de l'après-guerre, il caractérise ce besoin nouveau d'aménager le territoire en orientant le développement et en réduisant les disparités spatiales, et il repose davantage sur le principe de la fonctionnalité que de l'homogénéité.

Dès 1956 sont définies « 20 circonscriptions de planification » qui deviennent des « circonscriptions d'action régionale » en 1960. Le découpage régional, subdivision qui vient juste après l'Etat, entre dans les faits par la petite porte; il est à la fois technocratique et expérimental. Vingt-cinq ans seront encore nécessaires pour passer de la région comme circonscription technique à la région comme collectivité territoriale ayant un pouvoir autonome. Vingt-cinq ans au cours desquels on a admis que la décentralisation, en tant qu'impulsion centrale diffusée sur le territoire, n'était pas suffisamment performante, et qu'il fallait fournir aux forces et initiatives locales les institutions aptes à les mobiliser. En d'autres termes, il s'est agi de céder une partie des attributions de l'Etat aux unités régionales. La loi fondamentale du 2 mars 1982 relative « aux droits et libertés des communes, départements et régions » donne le pouvoir exécutif régional et départemental au président du conseil régional ou du conseil général, tandis que les anciens préfets, devenus commissaires de la République -selon une terminologie qui fait la révérence à la Révolution-, ont charge de garantie la cohérence des décisions régionales par rapport à la politique régionale. La France se trouve à l'aube de son fonctionnement comme Etat régional, à mi-chemin entre l'Etat unitaire et l'Etat fédéral. [...]

Réalisé par un groupe de hauts fonctionnaires, le découpage régional de 1956 s'insérait dans un projet précis et limité du Commissariat au Plan. Le nombre d'une vingtaine de régions avait été imposé. Les directives commandaient un découpage « équilibré », « respectant les limites départementales », dans

la meilleure des traditions administratives du pouvoir central de l'Etat. Jadis un jour de diligence, aujourd'hui un jour d'automobile: l'étendue de la région relève du même principe que celle du département, souder la relation entre le chef-lieu et les administrés, sans respect des entités « primitives ou spontanées ». Le découpage ne manque pas de certaines irrégularités: quel rapport entre la puissance économique du Nord et celle du Limousin, entre l'unité de l'Alsace et la faible cohésion de la Bourgogne... Néanmoins, aucune modification n'a été apportée et ces régions commencent bel et bien à exister. »

Source : Violette Rey (1989) « Diviser pour gérer, les trois maillages administratifs de la France », *Mappemonde*.

Lucie DEJOUHANET, Antoine FLEURY, David GUERRERO, *Territoires et systèmes spatiaux. Une introduction à la géographie régionale,* Feuilles de Géographie, IX-2010, Feuilles n°62, 74 p.

REGIONS HOMOGENES

1. QU'EST-CE QUI FAIT L'HOMOGENEITE D'UNE REGION ?

Documents :

Document n°1. Définir la région homogène
Document n°2. Définir l'homogénéité
Document n°3. Homogénéité et niveaux de l'échelle
Document n°4. Les limites d'une région homogène : la région des grandes plaines (Etats-Unis)
Document n°5. Les toits de France
Document n°6. Belgique : provinces et communautés linguistiques
Document n°7. Le PIB par habitant dans le monde
Documents n°8. L'exemple de la Bourgogne

1.1 Définitions d'homogénéité et de région homogène

Document n°1. Définir la région homogène

La région est le plus communément conçue comme un sous-espace fortement intégré, identifiable à l'échelon intra étatique. Cette intégration peut se manifester par une forte homogénéité intra régionale. La région est dite région homogène si ses unités spatiales constitutives se ressemblent plus entre elles qu'elles ne ressemblent à d'autres unités extérieures à la région. Plus communément encore, l'intégration est appréciée en considérant les relations entre les unités spatiales constitutives du sous-ensemble. Le niveau d'intégration de ce dernier est d'autant plus élevé que ces relations apparaissent systématiquement plus intenses à l'intérieur de la région qu'en direction d'unités spatiales extérieures.

Source : Th. Saint-Julien (2004), « Région », *Hypergéo*, http://www.hypergeo.eu/ (extrait)

Document n°2. Définir l'homogénéité

La région homogène est un type de région défini par une plus grande ressemblance entre les unités qui la composent qu'avec les unités appartenant à d'autres régions. Des critères très différents et inégalement complexes peuvent être utilisés pour repérer des régions homogènes. Des exemples fréquemment rencontrés correspondent à une identité de conditions physiques contraignantes (zones climatiques, régions botaniques), à des similitudes sociales développées à l'abri de frontières territoriales (régions historiques, régions culturelles), ou à des combinaisons de ces deux types de processus (homogénéité du paysage). L'homogénéité est toujours définie par rapport à un certain niveau de résolution ou de généralisation des unités géographiques, qui ne prend en compte que les variations observées à une certaine échelle, et pour un nombre limité de critères.

Source : D. Pumain, « Homogénéité », *Hypergéo*, http://www.hypergeo.eu/ (extrait)

Document n°3. Homogénéité et niveaux de l'échelle

La définition des régions par l'homogénéité de leurs traits a constitué et constitue toujours une activité essentielle de la géographie théorique et appliquée. En 1980, Julius Budel, géographe allemand, écrivait « La tâche fondamentale de la géographie consiste à classer judicieusement les espaces de terre ferme en zones présentant des caractères similaires. » Ces caractères homogènes peuvent être :

-la *prédominance d'une activité*. Ainsi la région agricole est « une portion d'espace supportant une majorité d'exploitations pratiquant sensiblement le même système de culture » ; de même, les régions minière, industrielle, touristique…. ;

-la *prédominance d'une production, d'une spécialisation* : régions du coton, du riz, du blé, de la forêt, du charbon, du fer, du pétrole, du textile, de l'électronique… ;

-la *prédominance d'un mode de peuplement* : régions rurales, régions urbaines ;

-la *prédominance d'une appartenance ethnique, religieuse, culturelle*. On reconnaît des régions ethniques, encore qu'il faille employer avec beaucoup de prudence les termes de tribu, d'ethnie, sur lesquels les spécialistes s'accordent difficilement. Dans bien des cas, « les ethnies ne procèdent pas de l'action du colonisateur qui, dans sa volonté de territorialiser le continent africain, a découpé des entités ethniques qui ont été elles-mêmes ensuite réappropriées par les populations ». La nation est une notion indépendante des organisations politiques, elle est l'expression d'une volonté de vivre ensemble d'une communauté. La région-nation s'enracine dans, et s'affirme par un territoire qui s'assimile ou non à un Etat (la nation basque, la nation kurde…).

L'homogénéité a souvent été recherchée dans l'aspect physionomique, paysager. La proche parenté des mots pays et paysage, *land* et *landscape* en anglais, se révèle totale dans le terme allemand, *Landschaft*. Pour Max Sorre (1958), la région était « l'aire d'extension d'un paysage géographique ».

[…] L'idée d'homogénéité régionale doit être replacée dans le contexte des systèmes spatiaux. Une région n'apparaît homogène que lorsque les forces d'organisation spatiale jouent seulement – ou surtout – aux niveaux inférieurs (aux grandes échelles) et se distribuent uniformément entre un grand nombre de pôles et centres ayant les mêmes effets spatiaux : fermes, domaines, villages, puits de mine, habitat résidentiel. « La plupart des actions humaines ne créent pas des espaces homogènes […] la région homogène est un accident ou un héritage. »

Source : P. et G. Pinchemel (1988) *La face de la Terre*, Armand Colin

Document n°4. Les limites d'une région homogène : la région des grandes plaines (Etats-Unis)

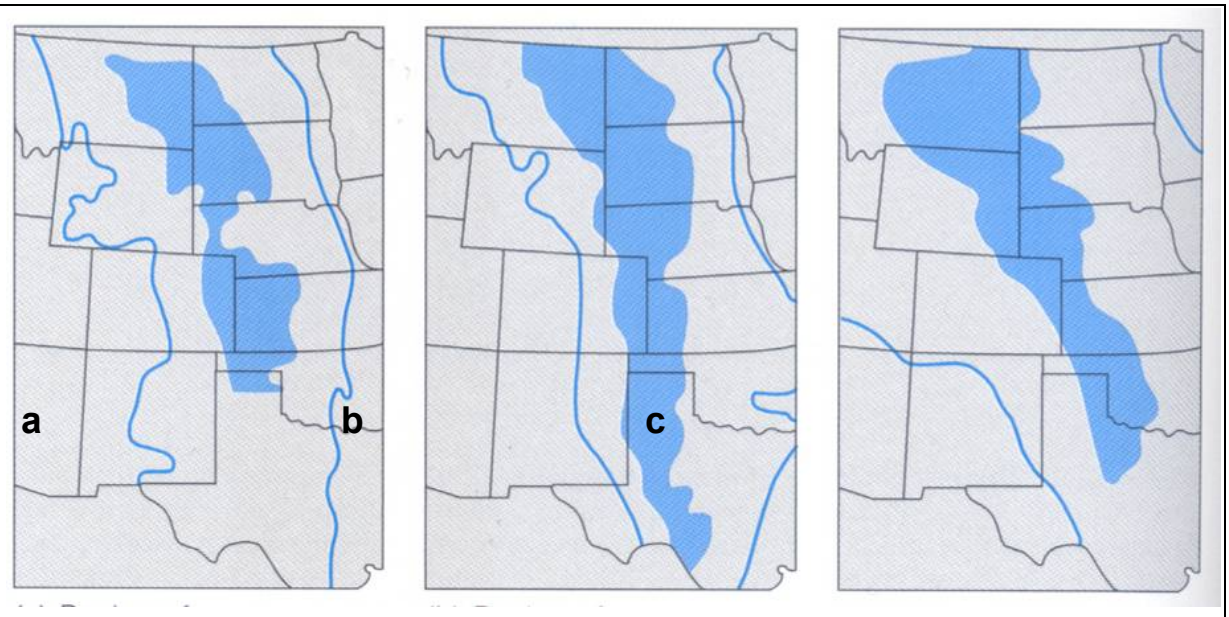

(a) Végétation (b) Géomorphologie (c) Traits culturels

Trois critères sont couramment utilisés pour la délimitation de la région des grandes plaines : sa végétation, sa géomorphologie et sa culture spécifiques. Chacune des trois cartes ci-dessus résume les définitions données par sept administrations différentes. On retrouve à chaque fois une aire centrale (coloriée) sur laquelle tous les organismes s'accordent et une ligne extérieure délimitant l'espace flou de superposition des différentes limites administratives.

Source : G. M. Lewis (1966) cité par P. Haggett (2001) *Geography : a global synthesis*

2. Découper l'espace en régions homogènes

Document n°5. Les toits de France

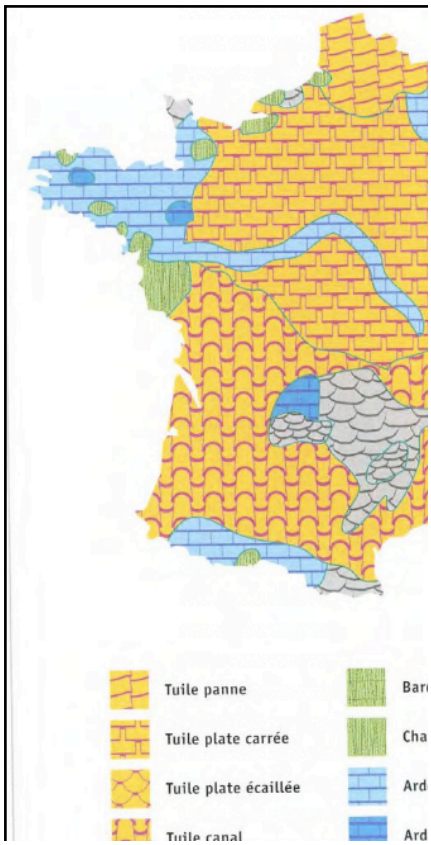

Source : J. Loubergé M., Ducuing (1986) *La maison rurale en Béarn*

A côté des traits physiques des régions terrestres, relief et modelé du terrain, cours d'eau et lignes de rivage, rien de ce qui est humain n'est donc aussi important, fixe et permanent que l'assemblage et la physionomie des rues et des routes, ainsi que des habitations, des villages et des villes. C'est à ce point de vue qu'à tout observateur, surtout s'il survole nos pays en avion, un fait physionomique tel que le toit apparaît comme n'ayant pas seulement un caractère régional, mais comme étant susceptible de participer à des descriptions signalétiques de plus vastes espaces : de là est née l'idée d'opposer en France les toits du Midi à pentes faibles et couverts de tuiles courbes aux toits du Nord à solides charpentes, à pentes raides et couverts soit de chaumes, soit de lauzes, soit de petites tuiles plates, soit d'ardoises ; avec la collaboration de Pierre Deffontaines, j'ai ainsi dressé dans la *Géographie humaine de la France* la première carte des toits de France. […] Que si l'explication de cette répartition n'est pas encore définitive ; est-ce une raison pour ne pas accorder toute sa valeur expressive de silhouette géographique à un pareil trait, si frappant, du paysage humain ?

Source : Jean Brunhes (1911) *L'adaptation humaine aux conditions géographiques*

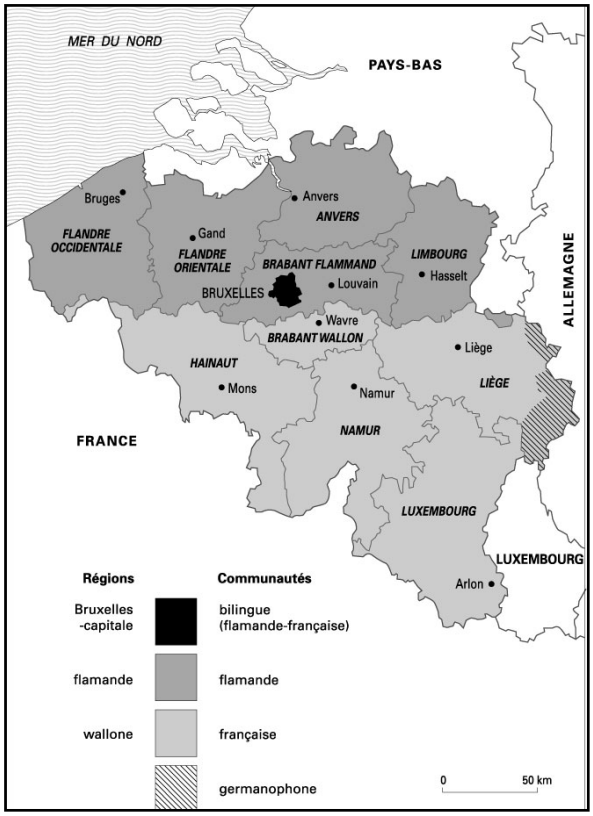

Document n°6. Belgique : provinces et communautés linguistiques

Source : *Les études de la Documentation Française*, n°5162-63

Document n°7. Le PIB par habitant dans le monde

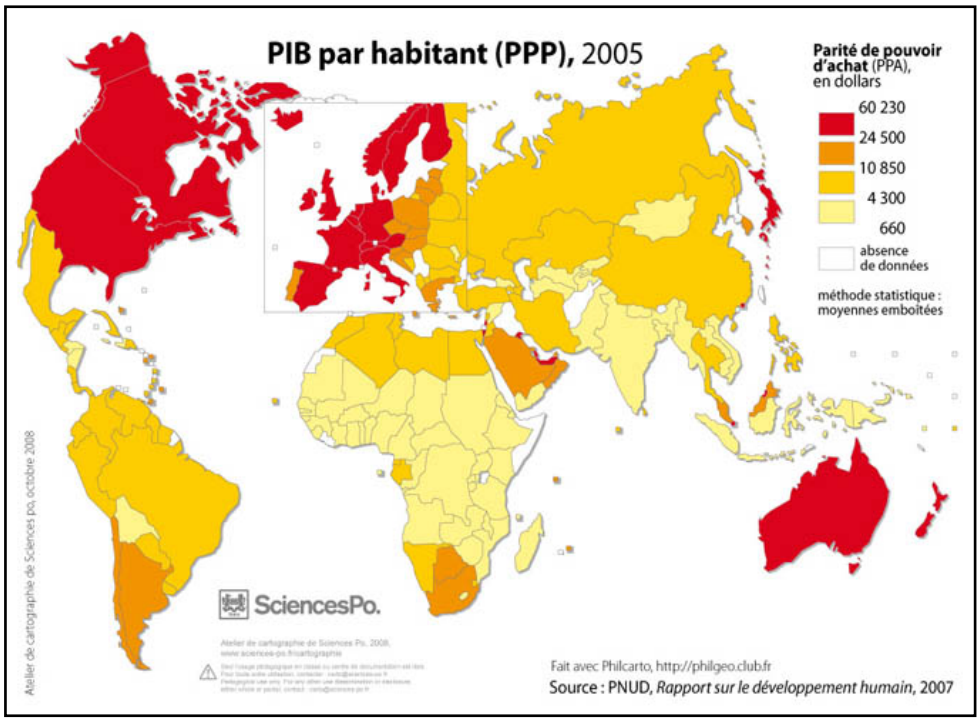

Document n°8. L'exemple de la Bourgogne

-Document n°8a. Photo satellite des environs de Dijon
Source : Géoportail, 2009

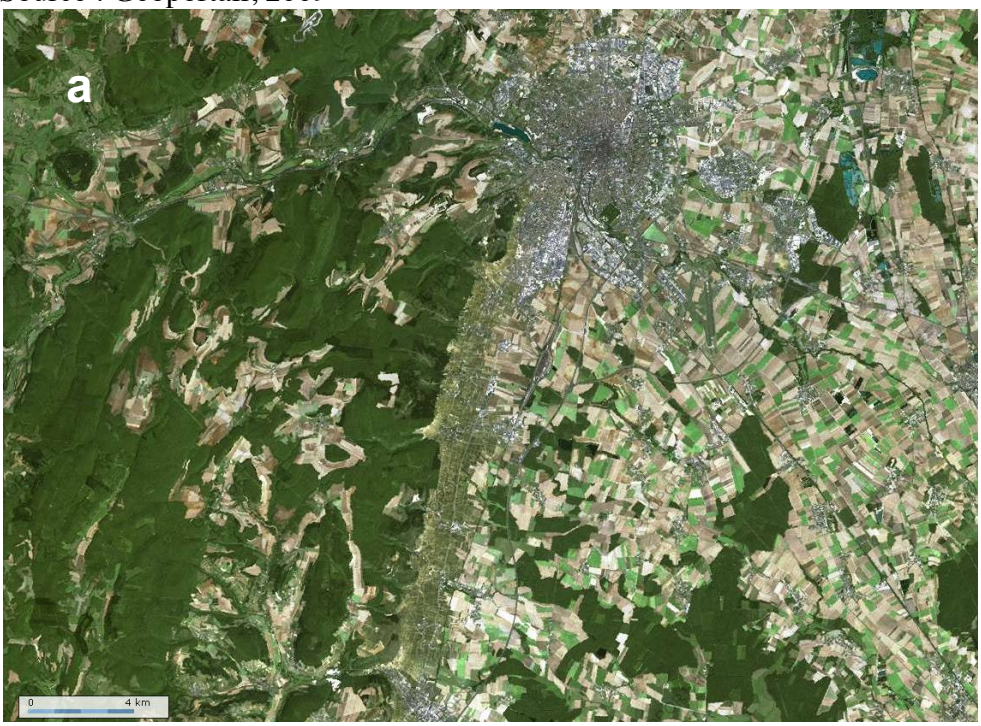

-Document n°8b. Coupe topographique et géologique de la Côte d'Or
Source : http://www.ac-dijon.fr/

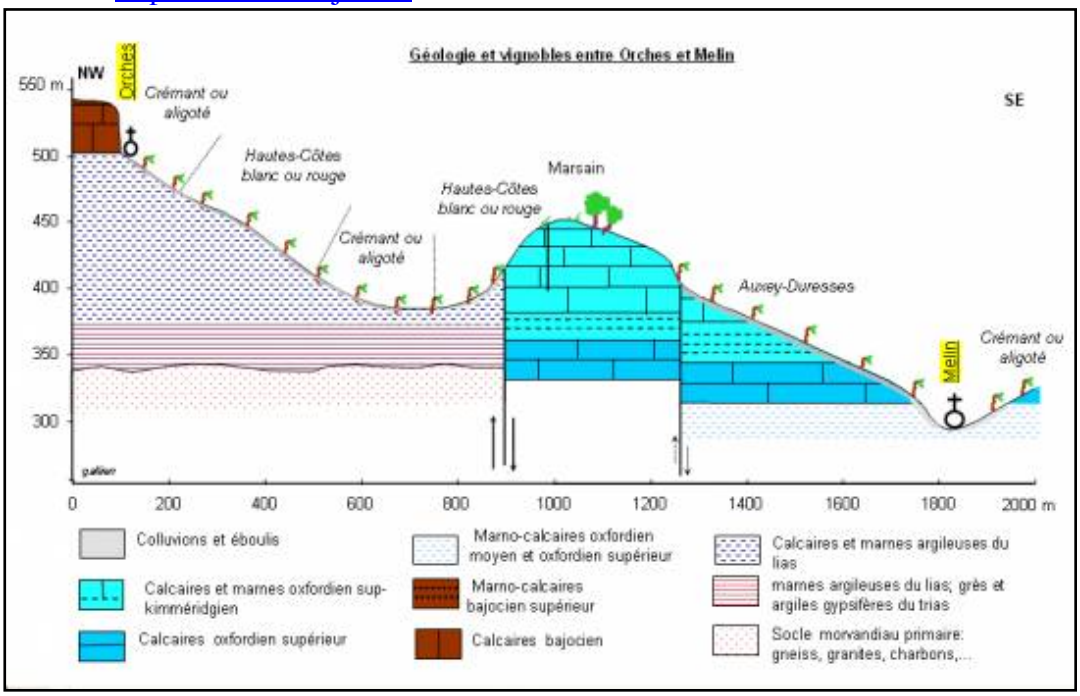

-Document n°8c. La côte bourguignonne

La côte bourguignonne (côtes de Nuits et de Beaune) est célèbre dès le XIIIe siècle ; la prospérité du vignoble, précoce, a été portée très haut grâce au concours de connaisseurs fortunés : les papes d'Avignon, puis les ducs de Bourgogne. La bourgeoisie a peu à peu acquis le contrôle de la « côte », abandonnant à l'Eglise ou à la noblesse la possession moins prisée de l'arrière-côte ou de la plaine. La grande propriété est au moins pour moitié foraine. Elle compte peu en nombre (moins de 1 % des exploitants), mais elle détient de 50 à 70 % des meilleurs crus. La petite propriété n'est bien développée que dans l'arrière-côte, où elle a fortement entamé la propriété nobiliaire. Mais le vignoble de l'arrière-côte est en déroute, partiellement remplacé par la culture des petits fruits.
Le vignoble tapisse presque tout l'escarpement de faille, au-dessus de la ligne des villages ; en dessous, on passe à des vignobles d'extension récente, ne donnant jamais de très grands crus, mais des vins honorables en plus grosses quantités. Partout la monoculture s'impose ; la mécanisation et la motorisation sont très poussées, grâce à l'emploi des tracteurs enjambeurs (…).
La géographie des crus dépend de celle des terroirs ; mais leur délimitation est très archaïque et des clos bien classés bénéficient d'une prime extraordinaire, alors que leurs vins ne diffèrent souvent guère de ceux fournis par les domaines voisins. Pays bas et arrière-côte fournissent surtout des « bourgogne ordinaire », titrant souvent moins de 10°, à base de gamay et de pinot, ou des « bourgogne aligoté » blancs. La côte et l'arrière-côte fournissent :
-des crus à appellation communale ou régionale (Côte de Nuits, Haute-Côte de Nuits, etc.)
-des premiers crus, surtout sur la côte de Beaune, combinant le nom de la commune et celui d'un terroir ;
-des grands crus, peu nombreux, correspondant à des vins très alcoolisés (plus de 12. en général), faits avec des cépages strictement définis (pinot noir et chardonnay blanc) ; ils sont limités à de petites surfaces, parfois à un seul domaine (clos Vougeot) (…).
La côte de Nuits fournit surtout des vins rouges : Chambertin, Vougeot, Musigny, Romanée et Vosne-Romanée, etc. Celle de Beaune a une production plus variée, parfois plus surfaite, avec des blancs (Puligny-Montrachet, Meursault) ou des rouges parmi les plus célèbres (Pommard, Volnay).

Source : Pierre Estienne (1996) *Les régions françaises*, Tome 2, Armand Colin, pp. 124-125.

2. TYPES DE REGION HOMOGENE

Documents : (Liste de documents)
Document n°9. Aux origines de la région naturelle
Document n°10. Les régions naturelles et leurs délimitations : exemples historiques
Documents n°11. Les régions naturelles et leur délimitation : exemples d'aujourd'hui
Document n°12. La Picardie selon Demangeon : un modèle de région homogène
Document n°13. La combinaison régionale : émergence et affirmation d'une démarche
Document n°14. Hartshorne ou la combinaison régionale « à l'américaine »
Document n°15. La notion d'aire culturelle selon Angelo Turco
Document n°16. Les civilisations du monde selon Huntington
Document n°17. Le risque d'un conflit de civilisations selon Huntington
Document n°18. La diversité du « bloc islamique »

2.1 La région naturelle

Document n°9. Aux origines de la région naturelle

L'analyse de situation telle qu'elle est conçue par la géographie classique reste voisine de l'étude des milieux car elle repose sur la mise en œuvre du même régime de spatialité : ce que le géographe souligne, ce n'est pas le rôle de la distance dans le déroulement des processus naturels, sociaux, économiques, politiques ou culturels (c'est la nouvelle géographie des années 1960 qui s'y attachera), mais le poids des déterminations physiques sur les mouvements des eaux et des masses d'air, sur le déplacement des personnes, sur les échanges économiques et sur la diffusion des nouvelles ou des innovations. L'analyse classique de situation s'appuie essentiellement sur la connaissance des rugosités physiques ou biologiques de la surface terrestre. (…)

Fonder l'analyse de situation sur la distribution des phénomènes naturels ne va pas de soi. L'idée ne s'impose que dans le courant du XVIIIe siècle.

L'Allemagne est alors divisée en de multiples principautés. Les Princes qui les gouvernent ont de lourds besoins : ils entretiennent une armée, signe de leur souveraineté et gage de leur indépendance ; ils sont pris dans une course à la magnificence, qui les pousse à construire de luxueux palais, à créer des opéras, à dessiner des parcs. Pour y parvenir, ils se doivent d'accorder une attention extrême à leurs finances. C'est ce qui explique l'essor rapide et le succès de la science caméraliste et des études qu'elle motive : la statistique moderne en sort.

La géographie tire évidemment parti de ces travaux, mais elle ne tarde pas à les critiquer. Les données rassemblées dans chaque principauté en fournissent une vue précise, mais les limites des aires retenues sont purement politiques. Elles sont exposées aux aléas de l'histoire : les États grandissent ou se rétrécissent au hasard des guerres et des batailles ; certains sont absorbés par d'autres ou partagés entre plusieurs. C'est ce problème qu'aborde Polycarpe Leyser dans l'ouvrage en latin qu'il publie à Helmstedt en 1726, *Commentaire sur la vraie méthode de la géographie* (Leyser, 1726). C'est le point de départ de l'école de la géographie pure, de la *reine Geographie*, illustrée par Gatterer dans la seconde moitié du siècle (Gatterer, 1775).

Que réclame la géographie pure ? Que l'on cesse de se servir des divisions politiques ou administratives comme cadres des descriptions géographiques, car elles sont trop instables et trop soumises à l'arbitraire des Princes. Il convient de rechercher dans la nature les principes d'une division affranchie des contingences de l'histoire. Le mouvement embrasse toute l'Europe : Philippe Buache croit avoir trouvé la solution en calquant les découpages régionaux sur les bassins versants des fleuves et des rivières et sur les lignes de partage des eaux qui les séparent (Buache, 1752). D'autres croient à la vertu des solutions géométriques et cherchent à appuyer les divisions administratives et les descriptions géographiques sur le quadrillage des méridiens et des parallèles : cette idée séduit Thomas Jefferson, qui la propose et la fait adopter par le Congrès américain en 1784. C'est l'origine de la grille géométrique, du *grid pattern*, qui s'étale bientôt des Appalaches au Pacifique (Johnson, 1976).

Les recherches les plus intéressantes sont celles qui prennent en compte le sous-sol et les affleurements rocheux d'une part, l'altitude d'autre part : ce sont des facteurs qui pèsent lourd sur la vie des groupes humains. Les résultats qu'obtiennent les géologues français en ce domaine sont décisifs. Dès les années 1760, l'idée s'impose que la minéralogie et la géologie peuvent servir à délimiter de vraies régions naturelles – le terme apparaît alors (Gallois, 1908). Au début des années 1780, l'abbé Giraud-Soulavie donne une formulation rigoureuse à ces résultats et montre comment, dans le Vivarais qu'il a étudié, géologie et relief se combinent pour donner naissance à des régions naturelles qui diffèrent par leur climat, leur végétation et leurs aptitudes agricoles (Giraud-Soulavie, 1780-1784). Les habitants sont conscients des contrastes qui existent entre chacun de ces ensembles naturels, comme le prouvent les noms de pays qui leur sont depuis toujours attribués.

L'idée de situation est désormais triplement associée à celle de géographie naturelle ; les formes de la vie et de l'activité humaine dépendent :
- de l'influence générale de la latitude, en particulier à travers le climat,
- de l'altitude et des pentes,
- et des roches et des sols.

La situation d'un lieu ou d'une région ne se résume plus à sa latitude ; elle s'apprécie en fonction de son relief, de la nature de son sol et de son sous-sol, de son hydrographie, de son climat, de sa végétation, en bref de tout ce qui favorise ou entrave la vie des populations, et oriente ou interdit telle ou telle production ou activité.

Source : Paul Claval (2006), *Épistémologie de la géographie*, pp. 117, 122-123.

Documents n°10. Les régions naturelles et leur délimitation : exemples historiques

-Document n°10a. Carte de la Martinique par P. Buache, 1745

Document n°10b. Les régions naturelles de l'Afrique selon Vidal de la Blache

Source : *Atlas classique Vidal-Lablache*, 1910 [http://www.cosmovisions.com/atlasVL.htm]

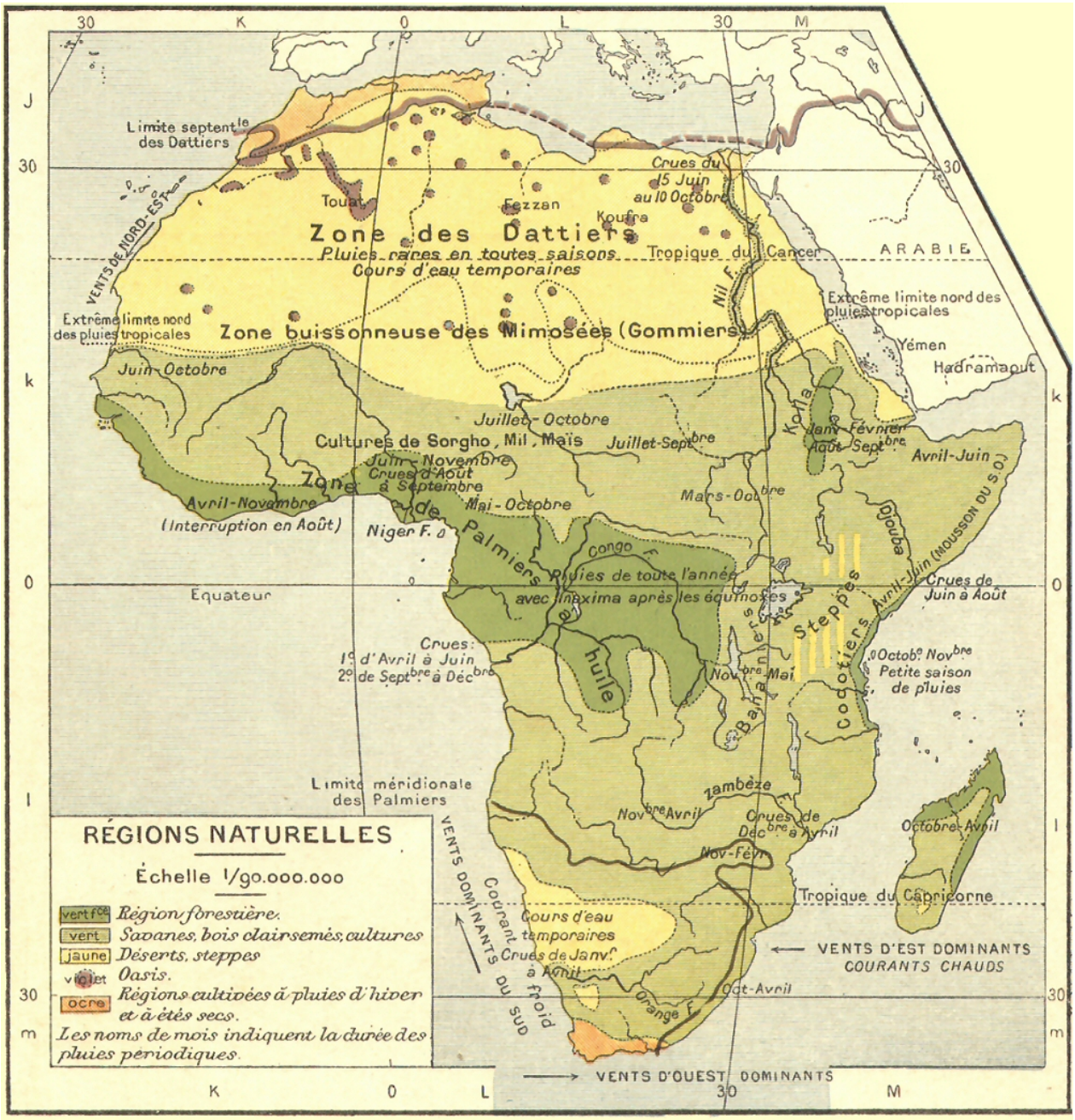

Documents n°11. Les régions naturelles et leur délimitation : exemples d'aujourd'hui

-Document n°11a. Répartition en 13 classes des climats du globe

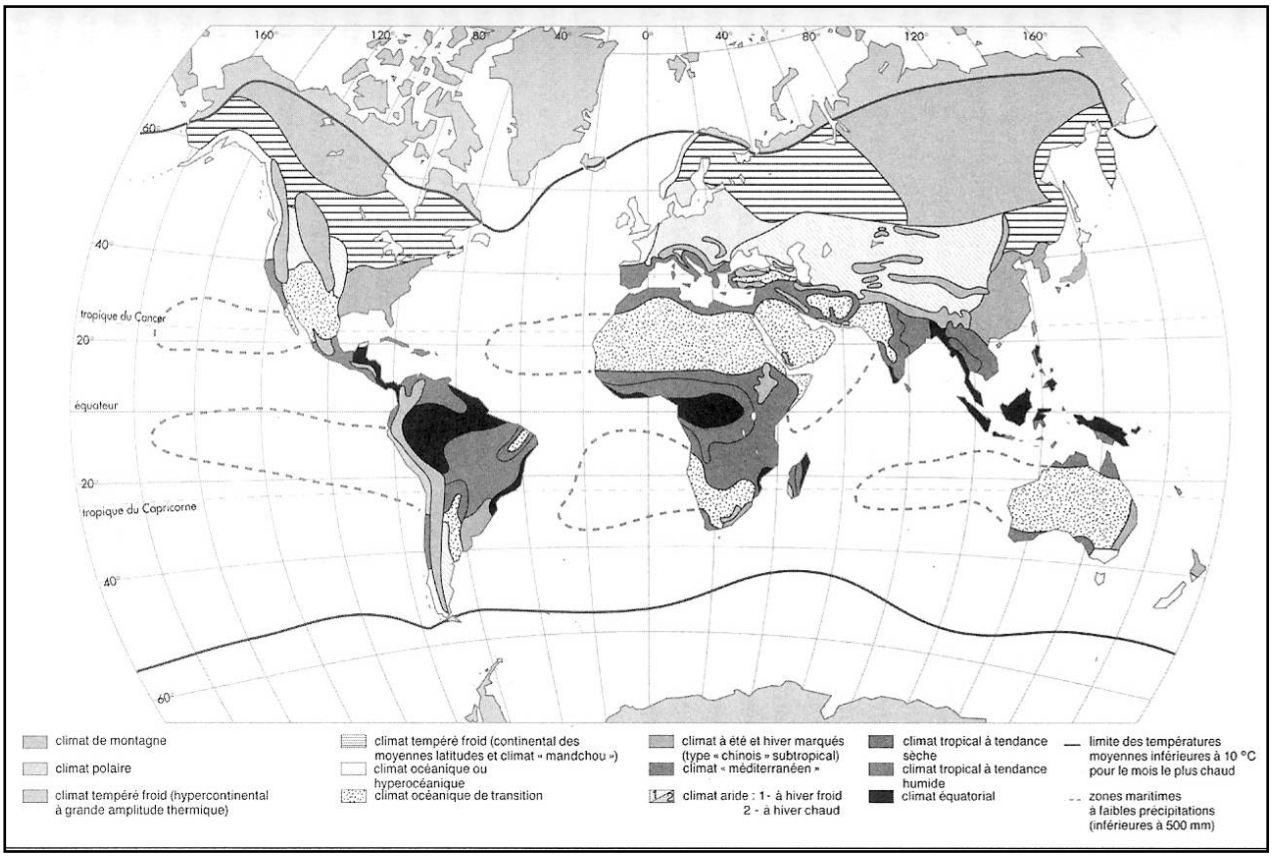

Source : Beltrando, Chémery (1995)

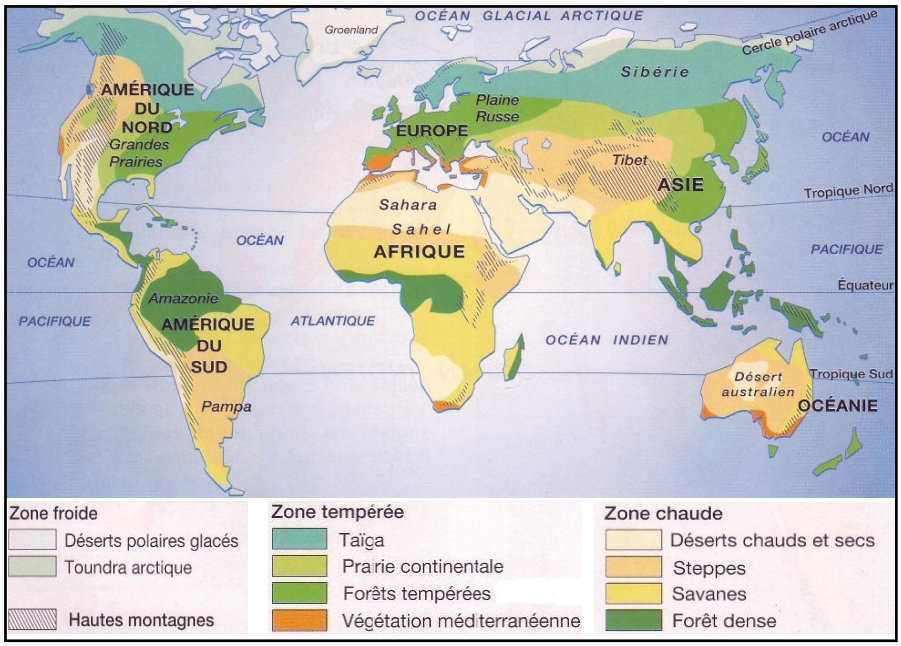

-Document n°11b. Répartition des paysages végétaux à l'échelle du monde

Source : http://www.tableau-noir.net

2.2 La combinaison régionale

Document n°12. La Picardie selon Demangeon : un modèle de région homogène

Un relief calme qui se poursuit, sans jamais dépasser 200 mètres d'altitude, en de larges ondulations uniformes; d'épaisses assises de craie blanche souvent cachées sous un manteau jaunâtre de limon; des eaux rares qui s'écoulent lentement sur le fond tourbeux des vallées; des vallons secs transformés en torrents par les orages; une terre fertile, presque dégarnie de végétation arborescente, couverte de champs et de moissons; de gros villages agricoles pressant leurs fermes et leurs granges au centre de leur terroir; un peuple de moyens et de petits propriétaires attachés au sol depuis des siècles; des voies de communication faciles et nombreuses le long desquelles se sont établies des industries issues du sol par leur matière première et leur main-d'œuvre ; des villes, petites pour la plupart, qui sont plutôt de gros marchés ruraux que des agglomérations urbaines; tel est, dans son ensemble, l'aspect de la contrée qui s'étend de Beauvais à Arras et à Cambrai sur 120 kilomètres, d'Abbeville à Saint-Quentin et à Laon sur 160 kilomètres.

Lorsqu'on a dépassé la ceinture forestière qui forme vers le Nord comme le front de la région parisienne, on pénètre dans cette grande plaine de culture, et, jusqu'au pays noir de Béthune, de Lens, de Douai et de Valenciennes, les regards se perdent dans sa continuité monotone. L'impression de lassitude qu'elle laisse aux touristes amoureux de scènes grandioses et mouvementées, provient d'une réelle uniformité de paysage ; presque rien à sa surface, ni dans la nature, ni dans la vie, ne surgit qui puisse surprendre ou charmer les yeux

Source : A. Demangeon (1905) *La Picardie et les régions voisines, Artois-Cambresis-Beauvaisis*

Document n°13. La combinaison régionale : émergence et affirmation d'une démarche

L'attention portée aux combinaisons stables de la réalité géographique se développe à partir de la fin du XVIIIe siècle. Elle est le fait de géographes, de géologues et d'historiens.

Les faits de configuration régionale

Les géologues donnent le départ : ils remarquent que les formes d'occupation du sol et d'économie rurale sont généralement les mêmes là où le substrat géologique est identique ; ils inventent ainsi la notion de *région naturelle* (Gallois, 1908). Les habitants savent que de l'une à l'autre, le sous-sol diffère : ici le granite des ségalas, là le calcaire des causses ; ils sont parfaitement conscients des particularités de chaque aire : elles constituent pour eux des pays. Ils leur donnent des noms. Elles font partie des catégories de la géographie vernaculaire (Gallois, 1908).

Les géographes savent, depuis la *Reine Geographie* allemande, que 1eur recherche ne peut se mouler dans les cadres des circonscriptions administratives : ils font donc bon accueil à l'idée de région naturelle. Les historiens qui se penchent, au début du XIXe siècle, sur l'histoire locale, remarquent que les provinces, qu'on disait résulter de décisions arbitraires du Prince, ont souvent survécu à de multiples changements de régime. En France, bon nombre sont les héritières de principautés féodales, elles-mêmes installées dans le cadre de cités gallo-romaines qui s'étaient moulées sur le territoire des tribus gauloises. Elles ont donc plus de deux mille ans. Pourquoi des limites que rien ne matérialise dans le paysage manifestent-elles une telle longévité ? L'idée de *région historique* apparaît (Gallois, 1908).

La géographie était souvent, au milieu du XlX^{e} siècle, une science de cabinet. La curiosité pour les relations hommes/milieux en fait une discipline de terrain. Elle dispose de données statistiques plus diverses ; on sait les cartographier. Grâce à ces sources d'information, les chercheurs deviennent sensibles à de nouveaux types d'organisation régionale.

L'Europe occidentale connaît des bouleversements économiques profonds à la suite de la révolution industrielle, du chemin de fer et de la navigation à vapeur. L'agriculture se spécialise. On se met à

parler du vignoble languedocien, des zones de grande culture du Bassin parisien, des pays d'embouche du Charolais ou du Nivernais. Le monde moderne est fait de *régions agricoles*.

L'industrie envahit les bassins houillers qu'elle transforme en pays noirs : comment les géographes pourraient-ils ignorer les chevalements, les terrils et les corons dans le Nord, le Pas-de-Calais ou les petits bassins du Massif central, autour de Montchanin, de Saint-Étienne, d'Alès ou de Descazeville ? Ce sont des *régions industrielles* (Gallois, 1908).

Avec des moyens de communications plus performants et une agriculture plus efficiente, l'exode rural se développe, l'urbanisation s'accélère. De grandes villes se mettent en place. Ce sont des carrefours de routes et de voies ferrées ; leurs fonctions administratives sont importantes ; on y trouve des maisons de gros et de demi-gros qui prennent en charge la mise en marché des produits agricoles alentour et fournissent aux fermiers les engrais et le matériel dont ils ont besoin. La gamme des commerces est large : on y trouve boutiques de luxe et produits rares. Les services offerts aux entreprises et aux particuliers sont multiples et fort dynamiques. La presse locale est vigoureuse ; elle est diffusée dans un large rayon. On commence à parler de métropoles régionales. Les zones d'influence qu'elles se taillent des *régions polarisées*, ou des régions à base urbaine (Gallois, 1908 ; Vidal, 1910).

L'ouvrage que Lucien Gallois consacre en 1908 à *Régions naturelles et noms de pays* fait le point sur l'état des connaissances au début du XXe siècle. Toutes les catégories de divisions de l'espace que nous venons d'évoquer y sont décrites. Gallois s'en montre attristé : il devrait se réjouir de la diversité des perspectives qui s'ouvrent ainsi à la géographie, mais il craint que le jeu des rapports entre l'homme et le milieu ne soit oublié. II propose donc aux jeunes collègues de se consacrer à la « *région géographique* ». Il désigne ainsi les régions naturelles transformées par l'action des hommes.

Source : Paul Claval (2006) *Épistémologie de la géographie*, pp. 136-137.

Document n°14. Hartshorne ou la combinaison régionale « à l'américaine »

Richard Hartshorne (1899-1992) est considéré comme le « père » de la géographie régionale aux Etats-Unis, de même que Vidal de la Blache l'est en France. Son livre *Nature of Geography* (1939) constitue l'ouvrage de référence de la géographie régionale anglo-saxonne (Haggett, 2001). Pour Hartshorne, le but principal de la géographie est l'étude des régions de la surface de la terre en fonction de leurs différences. Selon lui, les méthodes de l'histoire et de la géographie sont similaires. Si les historiens organisent leur savoir selon les *périodes historiques*, les géographes structurent leurs connaissances sur l'espace en *régions géographiques*. Dans le diagramme (a) Hartshorne représente la relation entre la géographie et les sciences « systématiques » comme une intersection entre deux plans géométriques. Selon lui, la géographie n'est pas à la limite des sciences systématiques mais elle les rejoint sur un plan commun qui les recoupe toutes à la fois. A chaque science systématique est associée une géographie « systématique » (ex. : botanique – phytogéographie, économie – géographie économique). L'intégration de toutes les branches de la géographie systématique, appliquée à chaque région de la terre, constitue la géographie régionale.

Or, ceci ne veut pas dire que chaque région doit être étudiée selon la même approche. Pour Hartshorne, chaque région est une combinaison « unique » de facteurs systématiques, qui peut varier dans le temps. Les diagrammes (b) et (c) montrent deux combinaisons différentes de facteurs en deux régions : **u** et **v** en (b) et **w** et **x** (c)

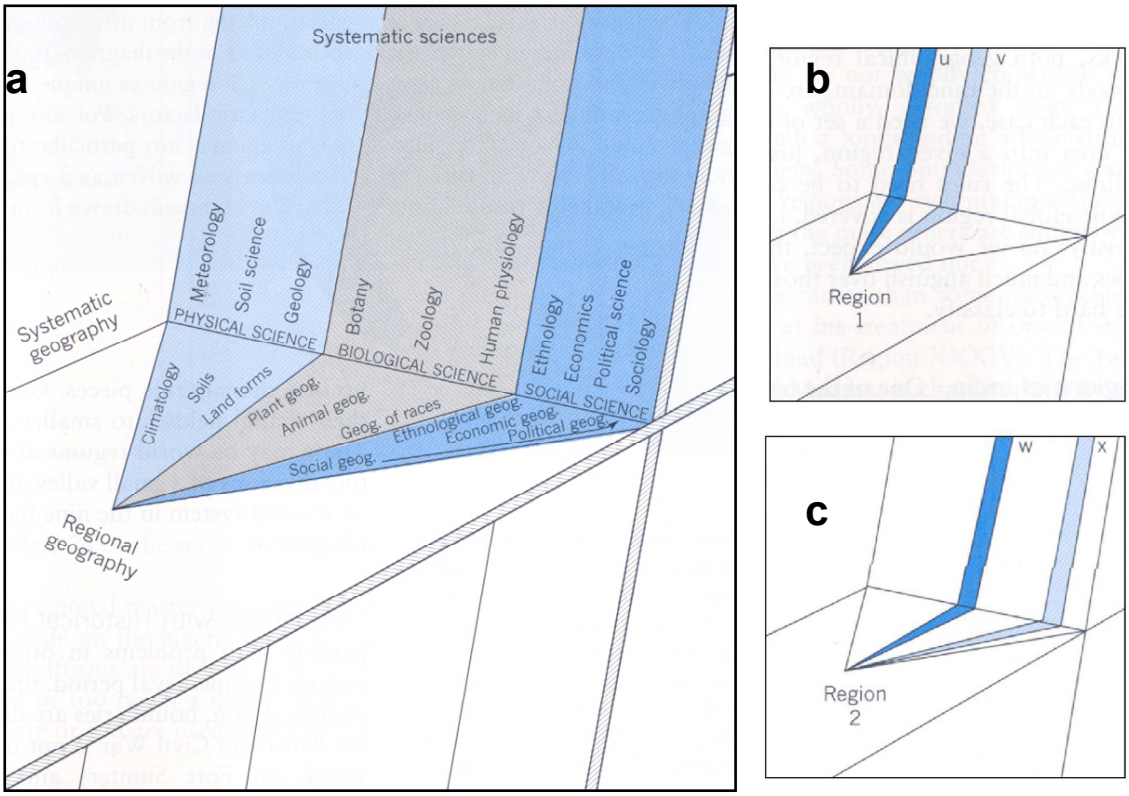

Source : Hartshorne (1939), cité par P. Haggett (2001) *Geography : a global synthesis*

3. Les aires culturelles et le débat sur le « choc des civilisations »

Document n°15. La notion d'aire culturelle selon Angelo Turco

Aire culturelle : aire de diffusion d'un fait de culture. Plus généralement, aire d'extension d'une civilisation

Cette définition peut avoir une valeur de notion ou de concept, selon qu'elle sert à décrire une répartition d'éléments ou à observer un processus résultant de l'interaction d'une multiplicité de facteurs. Il s'agit d'une notion qui, se reliant aux impératifs et aux séductions de la représentation cartographique, est fort anciennement utilisée en géographie. Dans œ sens, l'aire culturelle, n'est qu'une distribution spatiale d'objets matériels (ustensiles, par exemple), de constructions, de styles (architecturaux ou autres), de croyances (religieuses ou autres), de pratiques productives et de techniques alimentaires, culturales, linguistiques, etc.

Parfois, le but n'est pas de circonscrire une aire de diffusion, mais plutôt d'individualiser une entité géographique par ses dénotations culturelles. L'on procède alors à une superposition de caractères : l'entité géographique en question correspondra à l'espace où se recoupe la majeure partie des caractères, le reste indiquant les bandes de transition d'une aire culturelle à une autre. Ces exercices, tout en permettant la visualisation de certaines correspondances spatiales, ont des limites explicatives évidentes, car ils ne disent rien des causes sous-jacentes à la distribution ni au sujet des rapports de fonctionnalité reliant les différents éléments qui coexistent dans un même espace.

En tant que concept, l'aire culturelle devient l'aire de diffusion d'indicateurs qui ne sont pas des évidences factuelles, ou en tout cas ne sont pas assumés comme telles, mais qui sont le fruit d'une élaboration théorique plus ou moins bien établie et explicitée. Dans leur ensemble, les géographes francophones n'ont pas ou peu cédé à la tentation d'utiliser des catégories qui ont été pourtant à la mode telles « ethnie » ou « race », pour conceptualiser l'aire culturelle. Ils ont préféré d'autres notions et concepts, se rattachant soit à une tradition de recherche spécifiquement disciplinaire – et on peut rappeler alors le genre de vie (Paul Vidal de La Blache) ou le couple techniques de production -

techniques d'encadrement (Pierre Gourou), ou encore le paysage, le processus de territorialisation – soit à d'autres sciences sociales – « mode de production », utilisé par les géographes d'inspiration marxiste [par exemple] (…).
L'aire culturelle est une expression depuis longtemps assez fortement critiquée par les géographes français, qui lui reprochent à la fois d'hypostasier[2] la culture (au détriment d'une prise en compte de toutes les dimensions sociales d'une organisation sociétale), de réifier les faits concernés en distributions spatiales immuables et de construire des limites artificielles sous-estimant les processus d'échanges et d'hybridation entre « milieux culturels » différents. La géographie allemande a, en revanche, grandement utilisé le concept d'aire culturelle – qui se trouve au fondement de bien des démarches géographiques développées dans le monde germanophone – et continue de le faire. De même, les « cultural studies » de l'univers académique anglophone restent très marquées par cette appréhension du Monde en univers culturels territorialisés bien identifiables et délimitables.

Source : LEVY J., LUSSAULT M. (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

Document n°16. Les civilisations du monde selon Huntington

Source : *Le Dessous des cartes* [http://www.arte.tv/fr/Comprendre-le-monde/le-dessous-des-cartes/392.html]

Document n°17. Le risque d'un conflit de civilisations selon Huntington

Source : Samuel P. Huntington (1997) *Le choc des civilisations*, Paris, éd. Odile Jacob.

« L'idée selon laquelle les peuples non occidentaux devraient adopter les valeurs, les institutions et la culture occidentales est immorale dans ses conséquences. La puissance quasi universelle des Européens à la fin du XIXe siècle et la domination des Etats-Unis au XXe siècle ont contribué à l'expansion mondiale de la civilisation européenne. La domination européenne n'est plus. L'hégémonie américaine n'est plus totale parce qu'elle n'est plus nécessaire pour protéger les Etats-Unis contre la menace militaire soviétique, comme ce fut le cas pendant la guerre froide. La culture, nous l'avons montré, est liée à la puissance. Si les sociétés non occidentales sont une nouvelle fois appelées à être façonnées par la culture occidentale, cela ne pourra résulter que de l'expansion, du développement et de l'influence croissante de la puissance occidentale. L'impérialisme est la conséquence logique de la prétention à l'universalité. De plus, l'Occident, civilisation arrivée à maturité, n'a plus le dynamisme économique ou démographique lui permettant d'imposer sa volonté à d'autres sociétés. Par ailleurs, toute tentative allant dans ce sens est contraire au principe d'autodétermination et à la démocratie, qui sont des valeurs occidentales. Les civilisations asiatiques et musulmanes affirmant de plus en plus les

[2] Terme philosophique : considérer comme existant réellement, comme ayant une réalité.

prétentions à l'universalité de leurs cultures, les Occidentaux vont être amenés à se préoccuper davantage des liens entre universalisme et impérialisme.

L'universalisme occidental est dangereux pour le reste du monde parce qu'il pourrait être à l'origine d'une guerre entre les Etats-phares de civilisations différentes, et pour l'Ouest parce que cela pourrait le mener à sa propre défaite. Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, les Occidentaux pensent que leur civilisation a acquis une position dominante sans précédent, alors que, dans le même temps, les Asiatiques, les musulmans et d'autres sociétés se renforcent. (…) L'ennemi se renforce de jour en jour.

(…) Il serait prudent que l'Occident apprenne à naviguer en eaux peu profondes, à endurer les épreuves, à modérer ses ambitions et à préserver sa culture plutôt que de chercher à s'opposer au changement. Toutes les civilisations passent par les mêmes étapes : l'émergence, le développement et le déclin. L'Occident diffère des autres civilisations, non par la manière dont il s'est développé, mais par le caractère particulier de ses valeurs et de ses institutions : le christianisme, le pluralisme, l'individualisme, l'autorité de la loi ont permis à l'Occident d'inventer la modernité, de connaître une expansion mondiale et de s'imposer comme modèle aux autres sociétés. Ces caractéristiques, dans leur totalité, sont spécifiques à l'Occident. L'Europe, comme l'a dit Arthur M. Schlesinger Jr, est « la source, l'unique source (...) des notions de liberté individuelle, de démocratie politique, d'autorité de la loi, de droits de l'homme et de la liberté culturelle (...). Ce sont des idées typiquement européennes, elles ne sont ni asiatiques ni africaines ou moyen-orientales, sauf par adoption ». Elles font la spécificité de la civilisation occidentale dont la valeur repose non sur son universalité, mais sur son unicité. Il est par conséquent de la responsabilité des dirigeants occidentaux non de tenter de façonner d'autres civilisations à l'image de l'Occident, ce qui est au-delà de leurs possibilités en raison du déclin de leur puissance, mais de préserver, de protéger et de revigorer les qualités uniques de la civilisation occidentale. Parce qu'il s'agit du plus puissant des Etats, cette responsabilité écrasante incombe d'abord aux Etats-Unis d'Amérique.

(…) Une guerre mondiale impliquant les Etats-phares des principales civilisations est tout à fait improbable, mais elle n'est pas impossible. Une telle guerre, comme nous l'avons dit, pourrait résulter de l'intensification d'un conflit civilisationnel entre des groupes appartenant à des civilisations différentes, vraisemblablement des musulmans d'un côté et des non-musulmans de l'autre. L'escalade est encore plus plausible si des Etats-phares musulmans expansionnistes rivalisent pour porter assistance à leurs coreligionnaires en lutte. Le cours des choses pourrait être différent si des Etats de deuxième ou troisième rang, appartenant à la même famille, avaient un intérêt commun à ne pas participer à la guerre. La modification des rapports de force au sein des civilisations et entre les Etats-phares représente un danger plus grand encore, susceptible d'engendrer un conflit mondial entre civilisations. »

Document n°18. La diversité du « bloc islamique »

Source : *Le dessous des cartes* [http://www.arte.tv/fr/Comprendre-le-monde/le-dessous-des-cartes/392.html]

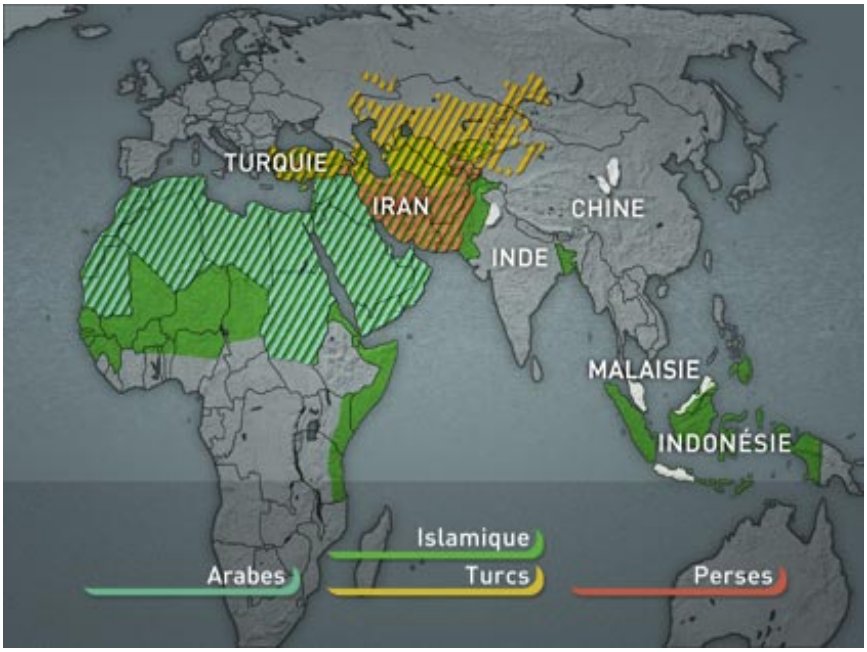

Annexe : Autour de la question du déterminisme

Annexe 1

« Le Piémontais a l'énergie laborieuse des montagnards du Bergamasque et du Frioul, avec plus d'industrie et d'intelligence. Il y a quelque chose d'un peu âpre dans le génie de la race. Les mœurs sont souvent violentes dans les classes inférieures. Ce peuple semble tenir de ses origines montagnardes un attachement obstiné à sa personnalité. Le Piémontais émigre à l'étranger et ne consent pas à se fondre dans les pays où il vit. »

« Il y a dans tout Irlandais l'étoffe d'un avocat et d'un artiste ; la parole lui plaît pour elle-même ; dans la conversation, où d'ailleurs il excelle, il se montre plutôt disposé à aller au-devant de la pensée de son interlocuteur que préoccupé de formuler avec une exacte rigueur sa pensée propre. Réunis, l'entrain les gagne, et la plaisanterie court sans s'arrêter de bouche en bouche. Il y a quelque chose de méridional dans les habitudes, comme dans le climat ; à voir les groupes stationnant au coin des rues, on se croirait dans quelque ville du Sud de l'Europe. Ordinairement doux et d'humeur facile, ils sont susceptibles de s'exalter et de subir les entraînements d'un naturel impressionnable à l'excès. »

Source : P. Vidal de la Blache (1889) *Etats et nations de l'Europe*

Annexe 2

On ne le répétera jamais assez : la géographie n'a pas pour objet de rechercher des « influences » : celles de la Nature sur l'Homme, comme on dit, ou du Sol sur l'Histoire. Rêveries. Ces mots à majuscule n'ont rien à voir avec un travail sérieux. Et, « influences », ce n'est pas un mot de la langue scientifique, mais de la langue astrologique. Qu'on le laisse donc, une bonne fois, aux astrologues et autres « sarlatans », comme disait le bon Bodin, qui d'ailleurs en était plein.

En fait, ou bien l'on piétinera sur place sans profit, en répétant des truismes promus à la dignité de lois par la grâce efficace de quelques mots abstraits ; et l'on démontrera, alternativement, ou que l'Homme est soumis à la Nature ou, inversement, que la Nature est soumise à l'Homme. Ou bien, résolument, on s'attaquera au vrai problème. C'est un problème de « rapport », et non pas d' « influences ». Rapports, mot sain, lui – sans lourd passé fumeux et plein d'obscurité : sans occultisme.

Source : L. Febvre (1922) *Méthodes biologiques, méthodes géographiques. La tâche présente.*

Annexe 3

[…] Les déterminismes de la race et du milieu n'étaient importants qu'au début de l'histoire d'un pays. Ensuite la « liberté », qui se manifeste par les lois et les institutions sociales, vainquit la « fatalité » : « La liberté est forte aux âges civilisés, la nature dans les temps barbares ; alors les fatalités locales sont toutes puissantes, la simple géographie est une histoire ». L'enthousiasme de Michelet pour la liberté le conduisit à ce que l'on peut nommer un possibilisme radical : « La société, la liberté, ont dompté la nature, l'histoire a effacé la géographie ».

Les vidaliens firent écho à certaines de ces idées. Par exemple, Vidal conseilla l'étude de groupes primitifs isolés, qu'il pensait plus déterminés par le milieu naturel, afin de mieux voir comment celui-ci influençait l'homme. Mais, si les vidaliens reconnurent ainsi que la liberté humaine variait à travers les âges (surtout grâce au progrès technologique), ils ne prirent pas la position extrême de Michelet en ce qui concerne la période moderne et contemporaine. Ils considéraient d'ailleurs comme une des tâches de la géographie de révéler l'influence du milieu sur l'homme.

Ils insistèrent aussi sur l'importance de l'idée que les différents peuples se faisaient de leur environnement et qui consacrait leur relative autonomie d'action vis-à-vis de celui-ci. Brunhes fut le plus explicite: « L'homme porte dans son œil et dans son cerveau une certaine représentation de l'univers, qui partiellement dépend de lui ». Or l'utilisation sélective par l'homme des possibilités de la

terre dépend de cette représentation. Ce « facteur psychologique » - pour employer l'expression de Brunhes - lie l'homme et l'environnement dans une relation réciproque. C'est pourquoi Brunhes, exprimant clairement la vue de l'école française, rejeta la division de la géographie humaine en branches « passive ou statique » et « active ou dynamique », comme quoi la première étudierait l'« action de la nature sur l'homme » et la deuxième la « réaction ou action de l'homme sur la nature ». Les phénomènes de géographie humaine résultant d'une interaction constante entre l'homme et la nature, le possibilisme devait promouvoir une approche holiste.

En effet, pour les vidaliens, la question principale n'était pas que l'homme fut moins dépendant de son environnement local qu'auparavant, comme les historiens le soutenaient, mais que l'homme faisait partie de la surface terrestre où « il joue le rôle de cause » : « (...) civilisé ou sauvage, actif ou passif, ou plutôt toujours en même temps l'un et l'autre, l'homme ne cesse pas, dans ses différents états, de faire partie intégrante de la physionomie géographique du globe ». Vidal ajoutait que « c'est bien plus comme être doué d'initiative que comme être subissant passivement les influences extérieures, que l'homme a un rôle géographique ».

Le possibilisme reposait donc en grande partie sur la constatation scientifique que l'homme était un agent géographique, qu'il modifiait l'environnement.

Source : V. Berdoulay (1981) *La formation de l'école française de géographie*

Annexe 4

Le terme de « déterminisme » est en effet souvent employé pour désigner ce que l'on peut appeler un « déterminisme mécaniste par des facteurs naturels ». Dans sa forme extrême, une telle démarche consisterait à interpréter tous les aspects de l'espace géographique en fonction des caractères naturels de cet espace, ou, comme on le dit souvent, à partir de « causes physiques ». Dans cette forme extrême, cette démarche a en fait été peu préconisée et peu employée dans les travaux des géographes, sauf peut-être dans les toutes premières phases du développement de la discipline ; elle est en effet peu tenable, et a fait l'objet de réfutations pertinentes. De nombreux géographes croient cependant en voir des traces plus subtiles dans beaucoup de travaux ; c'est ainsi qu'on a souvent pu dire que la construction de bien des exposés de géographie, commençant par la présentation des aspects naturels d'un espace, relèvent du « déterminisme » et sont critiquables de ce fait.

On peut penser que cet emploi assez constant du terme dans un sens somme toute limité a beaucoup obscurci le débat, et a gêné les géographes dans la formalisation des problèmes d'explication et de causalité.

Dans le sens général, le déterminisme est une position philosophique qui considère que tout effet a une cause ou une série de causes identifiables, et que la démarche scientifique consiste à chercher ces causes. Elle est donc un élément de base de la définition de la science, et on peut évidemment trouver paradoxal et regrettable que des géographes, en raison de l'emploi restrictif qu'ils font de la notion, en arrivent à la considérer comme typique des démarches non scientifiques.

Source : F. Durand-Dastès (2004) « Déterminisme », *Hypergéo* (extrait)

Lucie DEJOUHANET, Antoine FLEURY, David GUERRERO, *Territoires et systèmes spatiaux. Une introduction à la géographie régionale,* Feuilles de Géographie, IX-2010, Feuilles n°62, 74 p.

LA REGION POLARISEE

Documents :

Document n°1. Les divisions régionales selon Vidal de la Blache
Document n°2. Région polarisée, région homogène et région plan
Document n°3. Les flux et les hiérarchies détruisent l'homogénéité
Document n°4. Un espace hétérogène
Document n°4. L'importance des centres
Document n°5. La région polarisée : un espace aux limites incertaines
Document n°6. La région polarisée : une réalité à reconnaître, non à inventer
Document n°7. Sur l'espacement optimal entre centres urbains

1. LA POLARISATION : CONCEPTS ET DEFINITIONS

1.1 Du principe d'homogénéité à celui de complémentarité

Document n°1. Les divisions régionales selon Vidal de la Blache

On s'est demandé en ces deniers temps sur quelle base pourraient être établies les divisions qui seraient éventuellement à substituer à nos cadres administratifs actuels. C'est là, à mon sens, une question capitale, que la marche des faits économiques rendra de plus en plus pressante. [...]. Il règne en effet une certaine incertitude. Chacun envisage le problème au gré de ses préférences; si les uns y voient un moyen de renouer avec le passé, d'autres, trop simplistes en vérité, pensent le résoudre par un simple remaniement administratif.

[...] La France s'y présente comme un ensemble équilibré: bassin parisien, bassin de la Saône, vallée du Rhône, bassin d'Aquitaine; grandes régions de circulation aisée, de relations commodes, autour desquelles se groupent des massifs de roches anciennes, séparés par des seuils, Ardennes, Vosges, Plateau Central, Armorique. De tout cela se compose une grande figure d'harmonie, une individualité maîtresse, mais dans laquelle s'inscrivent des individualités secondaires, des régions étendues de physionomies diverses. Puis, dans ces régions mêmes, une analyse plus détaillée distingue encore de moindres individualités: ce sont des pays, sur lesquels s'est portée aujourd'hui la faveur de certains géographes. Petits centres locaux que le sens populaire avait déjà distingués en dehors de toute désignation administrative : Beauce, Brie, Sologne, etc. ; petites pièces de mosaïque qui n'enchâssent dans les compartiments principaux.

Il y a là comme une hiérarchie de divisions naturelles. On y reconnaît cette heureuse combinaison qui a facilité chez nous la fusion des races, qui a présidé à l'unité de notre histoire. Si l'on tient compte, en outre, des avantages d'un climat propice à la variété des produits, cela réalise en ses divisions essentielles le milieu dans lequel ont évolué nos destinées. Ce milieu physique ne perd jamais ses droits ; et sa pression, s'exerçant sans relâche, sait bien en fin de compte faire sentir son influence, plus souvent indirecte il est vrai que directe, sur toutes les combinaisons territoriales qui se succèdent au cours de l'histoire.

Sommes-nous donc déjà au bout de la tâche ; et ces divisions naturelles nous fournissent-elles précisément, fixes et tracés d'avance, les cadres que nous cherchons ? Quelques-uns l'ont cru ; on a voulu chercher dans ces régions naturelles et dans ces pays le principe de divisions et de subdivisions administratives. Il est dommage seulement que l'élément humain, avec son inquiétude et sa recherche perpétuelle du mieux, ne se laisse pas enfermer dans des cadres fixes. L'homme n'est pas une plante esclave du milieu où elle a pris racine. Il obéit à l'instinct progressif qui est la vie même des sociétés.

C'est un être mobile, dont l'ingéniosité s'aiguise au frottement du monde extérieur, et qui cherche dans les associations qu'il combine le moyen de subvenir à des besoins variés, dont la somme s'accroît en proportion de ses progrès mêmes. [...] On trouverait aujourd'hui l'équivalent de ces modes élémentaires de groupement dans les plis reculés de certaines montagnes, ou chez les tribus sylvatiques de l'Afrique équatoriale. C'est un stade primitif. Dès qu'avec la sécurité les possibilités de circulation s'étendent, l'échange et les rapports qu'il implique se développent; et ce sont d'autres types de divisions régionales qui correspondent à un état nouveau. [...]

L'échange, tout d'abord, s'établit par contact avec les régions voisines et contiguës; il trouve son aliment dans les différences qui le distinguent. Le principe de groupement n'est plus fondé sur l'homogénéité régionale, mais sur la solidarité entre régions diverses. C'est une combinaison, et par là un progrès, quelque chose comme une composée par rapport à une fleur simple. Ce contact, à mesure qu'il devient plus continu et plus intime, met en branle un cycle nouveau de phénomènes géographiques. Il fait naître le besoin de routes, de marchés permanents, de lieux de dépôt, créations qui s'impriment sur le sol et fixent les courants de circulation. De ces éléments se constitue peu à peu, par la division du travail, par la réunion de ressources et le concours d'aptitudes diverses, quelque chose qui deviendra un organe essentiel dans l'évolution ultérieure des sociétés : la ville. [...] On a fait la remarque que les villes se trouvent rarement au centre d'une région naturelle, mais plutôt sur la périphérie. C'est qu'en effet le développement des villes est surtout l'œuvre du commerce; un site urbain correspond à un lieu d'échange. [...]

Dans ces groupements d'autrefois les routes, marchés, bourgs et villes se combinent de façon à répondre aux exigences des contrées qui cherchent à se suffire à elles-mêmes, à vivre de leur vie propre en empruntant le moins possible au dehors. La répartition des villes obéit à une sorte de rythme réglé sur les commodités de circulation, elle correspond à peu près aux distances qu'il est possible de franchir avec les moyens d'alors, aller et retour, dans une journée. Il ne semble pas que plusieurs existences urbaines puissent subsister à l'aise, à moins d'être respectivement séparées par un intervalle de 30, 40 ou 50 kilomètres. Les villes, d'ailleurs, se maintiennent en des proportions médiocres, en conformité avec le rayon qu'elles embrassent. Il n'y avait pas en Europe, au commencement du 19e siècle, une seule ville d'un million d'habitants. Londres seule se rapprochait de ce chiffre ; mais on sait quelle avance avait déjà acquise la production industrielle en Grande-Bretagne. Paris ne dépassait guère le demi-million. En France les industries restaient généralement à l'état diffus. Telles étaient les conditions dans lesquelles l'Assemblée Constituante traça ses divisions administratives. Les cadres nouveaux s'adaptaient à l'état économique et aux moyens de circulation de l'époque. Chefs-lieux de départements et d'arrondissements y sont disposés comme les pièces d'un damier, à distances convenables, chacun avec son rayon limité d'action.

Mais voici l'ère des chemins de fer. Au début et pendant longtemps on ne mesura pas la grandeur de la révolution qu'ils apportaient. [...]. Peu à peu les réseaux se forment, se combinent, s'étendent. [...] L'énormité des masses, hommes et choses, mises en mouvement, avec l'outillage et les capitaux qu'elles exigent, ne s'accommode plus aux cadres restreints d'autrefois. Il faut aux ports un vaste arrière-pays ; aux centres industriels, en proie aux nécessités d'une production dont la marche est stimulée par l'importance des capitaux engagés, de débouchés étendus. Telle est la multiplicité des concurrents auxquels l'accès des mêmes marchés est ouvert, que le localisme est partout battu en brèche. Les intérêts de chaque producteur se débattent sur une plus large arène qu'autrefois ; ils ne peuvent être servis qu'au moyen d'une coordination d'efforts, d'une organisation collective, qui débordent, partout où elles se produisent, nos divisions administratives actuelles.

De là résulte le rôle grandissant des villes, ou pour parler plus exactement, de certaines grandes villes. [...] Ce phénomène de concentration se manifeste encore géographiquement sous une autre forme. Il permet à plusieurs villes de coexister sans se nuire, à la faveur de la spécialisation du travail, sur les lieux mêmes où sont réunis les éléments d'une vie intense. Différant les unes des autres par les variétés de production auxquelles elles se livrent, elles trouvent avantage à profiter en commun des facilités de crédit, de relations, de transport, de main-d'œuvre, et par suite à rapprocher entre elles les distances. Lille, Roubaix, Tourcoing tendent à ne former qu'un seul groupe ; comme font d'ailleurs

Elberfeld-Barmen, Manchester-Salford, Liège-Seraing, etc. C'était la tendance en sens inverse qui prévalait autrefois. Chaque ville en possession d'un genre d'industrie ne cherchait qu'à l'empêcher d'essaimer autour d'elle; elle aspirait à étouffer tout germe rival, aujourd'hui la *nodalité*, si l'on entend par cette expression nouvelle la réunion de tous les auxiliaires que réclame la vie commerciale et industrielle, l'emporte sur toute autre considération: c'est elle qui, dans certaines contrées propices, attire les villes les unes vers les autres, comme on voit des plantes s'assembler en colonies sur un coin de sol favorable. Qu'à cet état nouveau doivent correspondre de nouvelles divisions régionales, il n'est pas paradoxal de l'affirmer. [...]

On a parfois parlé de l'exemple de Lyon, il est en effet topique. Cette antique cité est un type parfait de ville née en marge des régions naturelles, formée au contact de contrées différentes. Entre le Massif Central, les Alpes et la vallée du Rhône, sa position d'intermédiaire est essentiellement favorable au commerce, aux marchés et aux foires, mais elle ne lui garantit pas la possession d'une aire étendue. Au moyen âge, elle maintient péniblement entre de puissants voisins la stricte portion de territoire nécessaire à son existence. Son département est encore un des plus exigus. Pourtant aujourd'hui il existe une région lyonnaise. L'histoire de sa formation est celle des péripéties par lesquelles a passé, depuis environ trois quarts de siècle, la fabrique lyonnaise. Elle a donné l'impulsion à d'autres industries solidaires entre elles et dépendantes d'elle-même. L'organisme économique, à la faveur des communications, a cessé d'être exclusivement urbain pour devenir régional. Il a étendu progressivement son auréole. Les intérêts de tout un groupe de départements et de demi-départements gravitent autour de la ville-maîtresse, qui, retenant pour elle la fonction la plus élevée et l'impulsion directrice, est aussi essentielle à son entourage, que celui l'est à elle-même.

Source : P. Vidal de la Blache (1911) *La relativité des divisions régionales*.

1.2 Différences entre la région polarisée et les autres approches régionales

Document n°2. Région polarisée, région homogène et région plan

L'on peut identifier trois types de régions :

- **La région homogène** est caractérisée par une certaine uniformité par rapport à un ou plusieurs attributs. C'est une zone contiguë ou territoire possédant des caractéristiques particulières, la distinguant des aires avoisinantes. Les provinces atlantiques du Canada, par exemple, peuvent se distinguer des provinces avoisinantes sur la base de leur performance plutôt décevante, à partir d'une large gamme d'indicateurs économiques. Quand on utilise le terme de région dans le langage courant, l'on se réfère en général à la région homogène.
- **La région polarisée** est l'ensemble des points ou sites reliés à un pôle spécifique par une relation fonctionnelle particulière. La région n'est pas nécessairement un territoire contigu, et est définie sur la base d'un certain type d'interaction sociale ou économique. Par exemple la ville de Paris échange des biens et des services non seulement avec les territoires environnants du Bassin parisien, mais aussi avec des villes plus éloignées : Bordeaux, Rabat, Montréal,… ; ces sites constituent la région polarisée de Paris définie selon le critère des échanges commerciaux. En d'autres mots la région polarisée peut être considérée comme la zone d'interactions asymétriques ou d'influence d'un point de référence choisi. La notion de région polarisée est particulièrement importante dans le contexte de l'étude des systèmes urbains.
- **La région plan** est la zone désignée pour une intervention publique. Peut-être l'exemple classique d'une région plan dans les écrits sur la planification régionale, est le territoire multi-états dans les Etats-Unis du Sud-Est qui devint l'objet des mesures de planification économique et sociale de la Tennessee Valley Authority dans la période précédant la Seconde guerre mondiale. De façon similaire une zone d'affaires ou un voisinage à revenus modestes dans une ville peuvent faire l'objet d'interventions publiques spécifiques.

Manifestement, ces trois types de régions ne s'excluent pas mutuellement. Une région homogène (définie peut-être sur la base d'un problème particulier, tel qu'un taux de chômage élevé) peut être

aussi une région plan, la cible d'interventions destinées à résoudre le problème qui y aurait été identifié.

Source : Coffey W. (1992), « Géographie, économie, science régionale », in Bailly *et al. Encyclopédie de géographie*, Chap. 9, pp. 159-175.

Document n°3. Les flux et les hiérarchies détruisent l'homogénéité

« La notion de région homogène pose des problèmes dès qu'on prend en compte certaines interventions humaines qui sont, par essence, polarisatrices donc créatrices d'espaces hétérogènes et de flux dissymétriques :
« *les flux… provoquent (…) la formation de hiérarchies qui détruisent l'homogénéité* ». « L'idée d'homogénéité doit être replacée dans le contexte des systèmes spatiaux. Une région n'apparaît homogène que lorsque les forces d'organisation spatiale jouent seulement – ou surtout - aux niveaux inférieurs (aux grandes échelles) et se distribuent uniformément entre un grand nombre de pôles et centres ayant les mêmes effets spatiaux : fermes, domaines, villages, puis de mine, habitat résidentiel. »
« *La plupart des actions humaines ne créent pas des espaces homogènes (…) la région homogène est un accident ou un héritage* »

Source : Philippe et Geneviève Pinchemel (1988), *La face de la Terre* (en italique André Dauphiné, *Espace, région et système).*

Document n°4. Un espace hétérogène

« La région polarisée se définit comme l'ensemble hiérarchisé d'une métropole, de ses satellites et de l'univers rural qu'ils commandent. C'est un espace hétérogène dont les diverses parties sont complémentaires et entretiennent entre elles et tout spécialement avec le pôle dominant plus d'échanges qu'avec les pôles de même ordre des régions contiguës. C'est, en définitive, un lieu d'échanges de biens, de services et d'informations dont l'intensité interne est supérieure en chaque point à l'intensité externe. La région polarisée est intégrée. Ce n'est pas une autarcie, c'est un système. »

Source : Jacques R. Boudeville (1973), *Aménagement du territoire et polarisation*

Document n°4. L'importance des centres

Lorsque le géographe parle de région, c'est à la région de tout le monde qu'il pense, à l'espace concret qui est le sien et non à celui des flux économiques. La région appartient à la famille des *cadres de vie*, espaces fonctionnels dont l'existence n'apparaît que lorsque fonctionne une certaine vie de relations qui en fait la cohésion. Ces solidarités se manifestent à divers niveaux, depuis le quartier rural (R. Brunet) ou urbain jusqu'à l'Etat et aux grands espaces multinationaux (P. Claval). A un niveau intermédiaire existent presque nécessairement des communautés de consommateurs de services plus rares que ceux qu'offrent le quartier ou la ville moyenne, moins exceptionnels que ceux que dispense l'Etat. L'évolution spontanée a groupé ces services rares au point le plus accessible, dans une ville qui s'est affirmée comme « capitale régionale », et c'est l'espace intégré par cette ville qui constitue la région, « dernier niveau où se structurent et se coordonnent les différentes forces intervenant dans la vie économique et sociale avant le niveau national ». La cohésion de la région se mesure plus en termes de consommation qu'en termes de production. Cette dernière joue, certes, un rôle déterminant, mais plus par ses effets induits (création de services et de pouvoir d'achat) que par ses incidences directes, puisque les firmes industrielles et même les agriculteurs ont pour la plupart des marchés qui débordent largement le cadre régional.

Ainsi conçue la région est une réalité qui s'est peu à peu affinée et qui évolue en même temps que la capacité de rayonnement de sa capital (seuil d'accessibilité, évalué en temps de déplacement) et que la

densité et l'aptitude à consommer de sa population (seuil de marché). Elle n'est pas uniquement une division volontaire de caractère administratif et planificateur. Les circonscriptions administratives, lorsqu'elles ont été bien établies – et c'est vrai de beaucoup de nos districts de 1790 – se calquent sur ces réalités ; à leur tour les relations qu'elles créent renforcent les solidarités fonctionnelles ; mais comme on les change difficilement, elles ne tardent pas à se périmer et à jouer le rôle de frein. La recherche par le géographe des contours de la région à un moment donné de l'évolution peut aboutir à des véritables *découvertes* d'individus spatiaux, réellement existant mais pas toujours clairement perçus, qu'une intervention peut modifier – c'est l'aménagement régional – et qu'on modifiera d'autant plus sûrement qu'on en aura révélé la logique interne.

Source : Etienne Juillard (1972), *Région et régionalisation dans la géographie française*

Document n°5. La région polarisée : un espace aux limites incertaines

« La région polarisée, progrès conceptuel certain, introduisait une nature régionale très différente des régions géographiques basées sur des facteurs topographiques et/ou géologiques et humains. Les régions polarisées avaient des limites plus incertaines et surtout beaucoup plus mobiles, évolutives, en contradiction avec la rechercher de stabilité de la problématique originelle de la géographie régionale. Car il y a autant de zones d'influence (d'attraction) que de produits, de services, et c'est par des traitements, pondérations et corrections des valeurs statistiques, qu'on parvient à transformer des limites multiples, hétérogènes, en un seul tracé. L'expression *région floue* définit bien cette incertitude de limites. (…)
Parmi les fonctions et les échanges polarisants, on a eu tendance à ignorer ou minimiser ceux qui concernent la gestion publique, l'administration. Or les niveaux administratifs contribuent puissamment à la polarisation, en confortant ou attirant les autres fonctions, en créant une clientèle « captive », en inscrivant des limites linéaires durables, exclusives. Il n'y a pas de région sans pouvoir, et on voit mal l'opposition que certains établissent entre la région polarisée et la prise en compte des pouvoirs. Qui ne partagerait l'interrogation de Bernard Kayser : « Sans examen des phénomènes de pouvoir et des jeux de pouvoirs, l'analyse régionale n'est-elle pas vaine ? ». Il est étonnant de constater que les géographes ont oublié ou n'ont pas voulu reconnaître que la région est d'abord un cadre de pouvoir et de gestion, une étendue qui est régie. Tout Etat n'est-il pas, dans une proportion variable, centré et polarisant, construit autour d'une ville capitale ? »

Source : Philippe et Geneviève Pinchemel, *La face de la Terre*

Document n°6. La région polarisée : une réalité à reconnaître, non à inventer

Puisque, avec Vidal, "c'est de biologie et non de mécanique qu'il s'agit", la région (…) est à reconnaître, non à inventer. Présentée telle que nous l'avons fait ci-dessus -compartiment de l'espace où les hommes vivent en solidarité d'économie et de comportement-, elle implique une coordination d'origine urbaine en même temps qu'une relative autonomie par rapport aux groupements territoriaux voisins. La présence d'un centre est la condition nécessaire de son existence, si elle n'est pas toujours suffisante. Faute d'une ville animatrice, l'espace demeure non structuré; une solide dotation urbaine sera donc la première démarche à accomplir. "La ville est le pôle de cristallisation de la personnalité régionale... parce qu'elle est le noeud de la circulation à travers le secteur d'espace qui couvre la région. Puisera-t-on argument dans le fait que les pays socialistes offrent maints exemples de régions économiques édifiées de toutes pièces ou presque pour les besoins de planification? Pas même, car de telles constructions, hormis le cas de l'URSS, sont toujours accompagnées de la promotion de capitales régionales, nouvelles ou non, choisies d'après leur situation géographique ou la supériorité de leur équipement économique.

En plaçant la ville au coeur du système régional, on ne tourne pas pour autant le dos à ce qui a été dit des indications à retirer de l'étude du cadre naturel et du paysage; le rayonnement urbain, donc l'extension de la région, est en effet largement conditionné par ce cadre. Par ailleurs, "la marque de la volonté organisatrice de l'homme, déjà sensible dans le paysage agricole, est souveraine dans le

paysage urbain. Une étroite solidarité unit en outre le critère d'autonomie au critère métropolitain, car cette autonomie découle en bonne part de l'existence d'une gamme complète de services d'ordre supérieur dans la grande ville entraînante, et l'on réservera le nom de région aux ensembles territoriaux dont les centres jouissent d'une telle gamme. Ainsi le Sud-Ouest français n'a, pour l'heure de cohésion qu'à l'échelle réduite des pays. Toulouse n'a sur eux qu'une autorité purement formelle. La régionalisation supposera que l'on renforce son équipement afin de constituer autour d'elle un "grand ensemble vivant", un "Lebenzusammenhang" selon le mot si expressif des spécialistes allemands (Schumacher, 1935).

Source : J. Labasse (1966), *L'organisation de l'espace*

Document n°7. Sur l'espacement optimal entre centres urbains

« Si la Terre était complètement uniforme (…) les villes occuperaient une position géométrique pour ainsi dire (...) la plus grande cité se fût élevée directement au centre du pays ; les villes secondaires se seraient réparties à des intervalles égaux sur le pourtour, espacées rythmiquement, et chacune d'elles aurait eu son système planétaire de villes inférieures, ayant leur cortège de villages. La distance normale d'une journée de marche, tel devrait être sur une plaine uniforme l'intervalle entre les diverses agglomérations urbaines (…) soit douze à quinze lieues (…) quant aux villages, leur distance moyenne a pour étalon le parcours que peut fournir l'agriculteur poussant la brouette chargée de foin ou d'épis ».

Source : Elysée Reclus (1895), *L'Homme et la Terre* (cité par Ph. et G. Pinchemel, *La face de la Terre*)

2. DES METHODES POUR LA DELIMITATION DE REGIONS POLARISEES

Documents :
Document n°8. La méthode « Mirabelle »
Document n°9. Les « territoires » statistiques de l'INSEE

Document n°8. La méthode « Mirabelle »

-*Description de la méthode « Mirabelle »*

La « méthode **MIRABELLE** » (**M**éthode **I**nformatisée de **R**echerche et d'**A**nalyse des **B**assins par l'**E**tude des **L**iaisons **L**ogement **E**mploi), permet d'analyser les flux pour déterminer la structuration du territoire qu'ils induisent

MIRABELLE est une méthode d'analyse des territoires avant d'être une méthode de zonage. Celle-ci permet d'étudier dans leur complexité les relations qui se tissent entre les communes et les hiérarchies qui s'y dessinent. Dans certains cas, on pourra voir apparaître des « microzones » qui se regroupent en « bassins » eux-mêmes se groupant en ensembles régionaux plus vastes. Ailleurs, on verra apparaître un pôle dominant entouré ou non de zones satellites. L'organisation de l'espace, telle que la révèlent les flux entre communes n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire et MIRABELLE permet de l'analyser. Ensuite, en fonction de la problématique considérée, on jouera avec les paramètres proposés pour obtenir le zonage adéquat.

A partir du tableau des flux, on calcule un tableau des liens en utilisant une des formules proposées. Le processus de classification s'effectue ensuite de façon itérative :
-on recherche, dans le tableau des liens le lien (X,Y) le plus élevé ;

-on agrège X et Y ou plus exactement on rattache le territoire X (satellite) au territoire Y (pôle) ; pour cela on additionne dans le tableau des échanges, la ligne X à la ligne Y et la colonne X à la colonne Y et -on recalcule les liens correspondants ;
-on itère le processus jusqu'à la fin.

Source : Terrier C. (1998) « Les zonages : enjeux et méthodes » coordonné par Jean-Pierre Le Gléau (INSEE Méthodes, n°83, décembre 1998) – Extrait

-*Un exemple très simplifié*

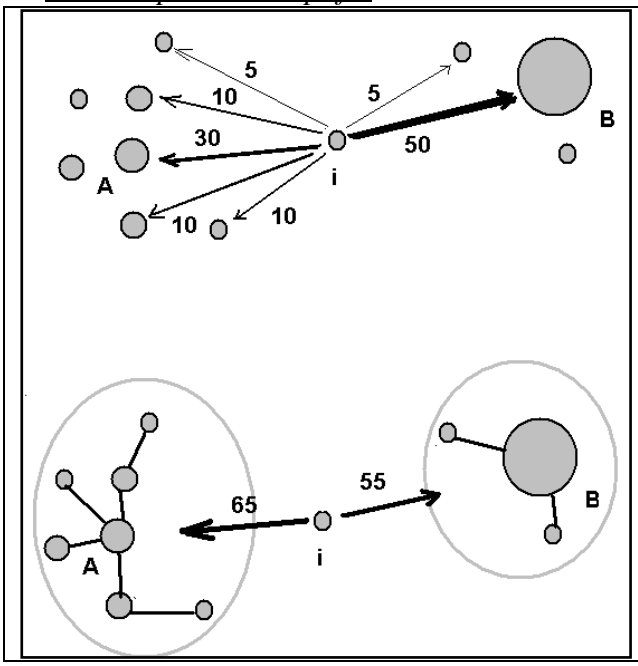

Si on cherchait à définir **directement** la polarisation de la commune i vers un centre plus important, on conclurait que l'attraction la plus forte se fait de i vers B (50 déplacements) et c'est à cette ville qu'on rattacherait la commune i.

Si on procède par **itération**, on rattache au fur et à mesure les communes aux centres qui exercent l'attraction la plus forte. Au moment où l'on arrive à la commune i, l'attraction la plus forte est exercée par le noyau constitué autour de la ville A qui est en fait plus attractif que celui de la ville B (65 contre 55).

Il serait toutefois plus juste de conclure que la commune i est **multipolarisée.**

Document n°9. Les « territoires » statistiques de l'INSEE

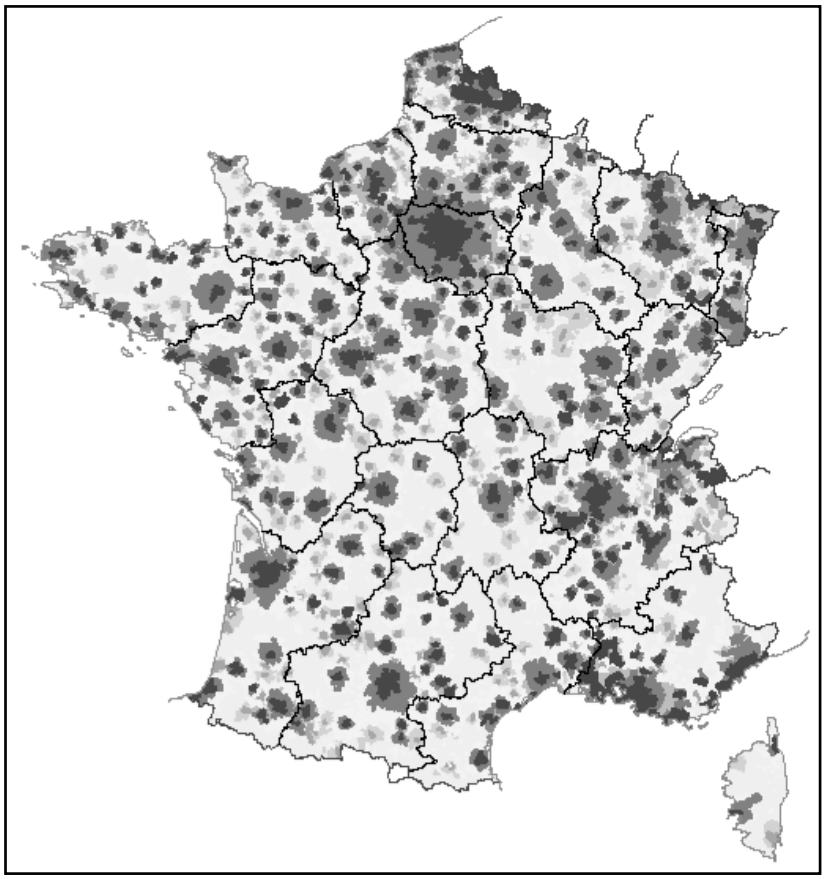

Les taches de couleurs représentent les différents niveaux d'organisation urbaine qui ont été déterminés par la mesure de l'emploi et des déplacements des gens entre leur domicile et leur lieu de travail. En rouge, on trouve les agglomérations les plus importantes, celles qui comptent au moins 5000 emplois. Ce sont les pôles urbains. Autour de chacun de ces pôles urbains, la plage de couleur orange couvre les communes qui envoient au moins 40 % de leurs habitants actifs travailler dans le pôle : elles forment la couronne périurbaine. Cette couronne ne fait pas partie de l'agglomération stricto sensu puisqu'il n'y a pas de continuité du bâti mais elle forme évidemment avec le pôle urbain un ensemble très interdépendant sur le plan socio-économique. Cet ensemble est appelé « aire urbaine ». L'orange plus clair a été réservé aux communes « multi-polarisées », celles qui dépendent de plusieurs pôles urbains. Par exemple, entre Metz et Nancy, on trouve des communes qui dépendent à 30 % de Metz et à 30 % de Nancy. Elles font le lien entre ces agglomérations sans dépendre exclusivement d'une seule. On voit apparaître, dans certaines régions des ensembles plus vastes, que l'on appelle « espaces urbains », formés de l'assemblage d'aires urbaines et de communes multipolarisées qui les relient par continuité territoriale. On voit ainsi très clairement que Lyon forme un espace urbain avec Saint-Etienne, Villefranche sur Saône et même Bourg-en-Bresse mais qu'il n'y a pas de continuité territoriale avec Mâcon ; que Metz et Nancy sont liés à Strasbourg via le bassin houiller ; que l'espace parisien va du Havre jusqu'à Sens ; qu'il existe un vaste espace urbain autour de Marseille mais que Toulouse, en revanche, est seule à rayonner sur son aire urbaine

Les autres couleurs servent à représenter l'espace « à dominante rurale ». Ce terme ne signifie pas ces zones n'ont aucun lien avec les grandes agglomérations, mais ce lien est plus faible, En jaune, nous avons figuré les communes qui, pour l'emploi de leurs habitants, dépendent à plus de 20% des pôles urbains. Le bleu a été réservé aux pôles ruraux, c'est-à-dire aux agglomérations qui comptent entre 2000 et 5000 emplois. On voit sur la carte qu'ils rayonnent moins loin que les pôles urbains. Leur périphérie, en bleu clair, regroupe les communes qui envoient 20% de leurs actifs y travailler. Le vert, enfin, a été réservé au rural isolé, c'est-à-dire aux communes qui ne sont attirées à plus de 20 % ni par un pôle urbain ni par un pôle rural.

Source *:* C. Terrier, « Des territoires à vivre » - http://www.christophe-terrier.com/texte.htm

3. EXEMPLES DE REGIONS POLARISEES

Documents :

Document n°10. Aires d'attraction des villes françaises selon les types de commerces et services

Document n°11. Les zones de chalandise des marchés d'intérêt national

Document n°12. La Réforme protestante en Europe aux XVIe et XVIIe siècles

Document n°13. Les départements desservis par les ports du Havre et de Marseille

Document n°14. L'Europe dans le Monde en 2000

3.1 Aires d'attraction et zones de chalandises

Document n°10. Aires d'attraction des villes françaises selon les types de commerces et services

Source : Cdrom *Atlas de France* (1999), Reclus-La documentation française

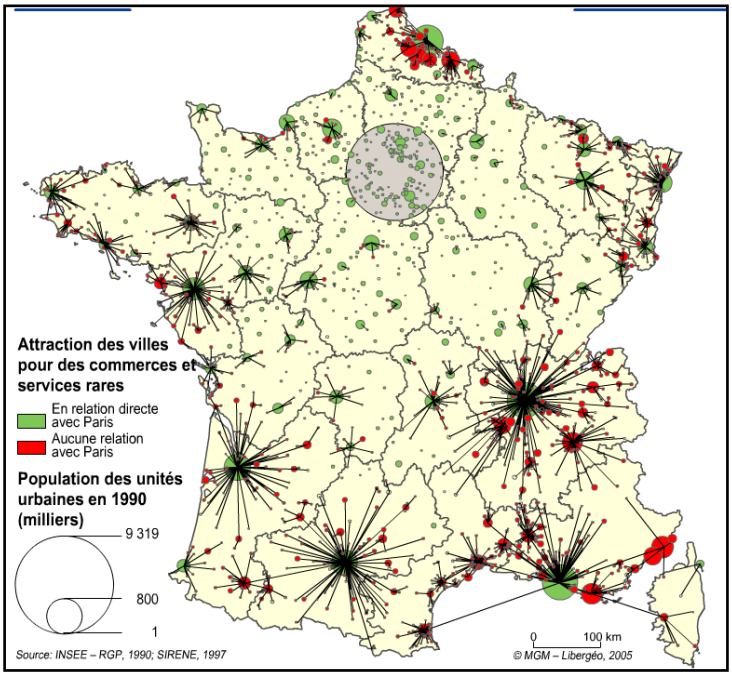

-Document n°10-A. Les commerces et services rares

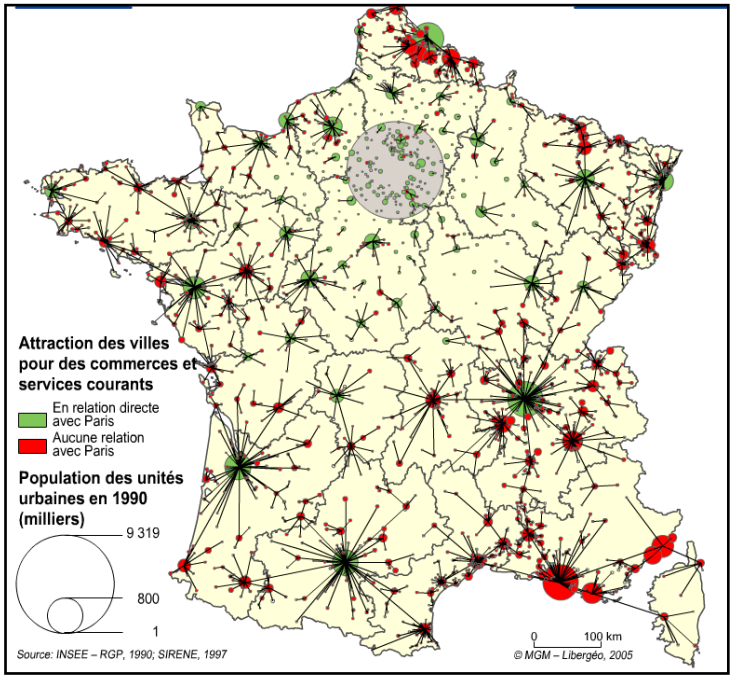

-Document n°10-B. Les commerces et services courants

Document n°11. Les zones de chalandise des marchés d'intérêt national

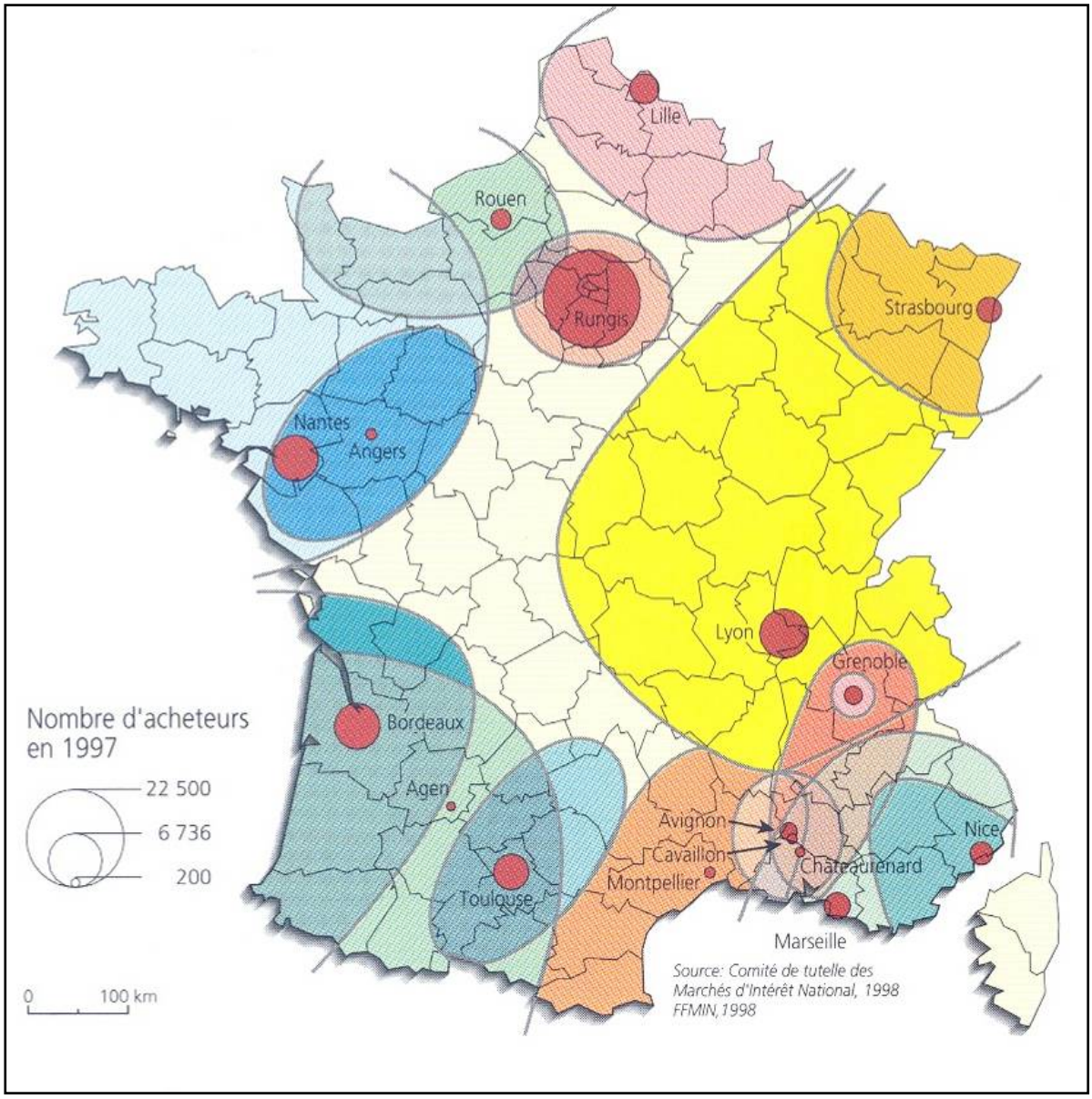

Source : *Atlas de France*, Reclus- La Documentation Française

3.2 Centres de diffusion de la Réforme protestante en Europe

Document n°12. La Réforme protestante en Europe aux XVIe et XVIIe siècles

Source : *Questions internationales*, n°29, janvier-février 2008

3.3 Les aires de marché des ports français

Document n°13. Les départements desservis par les ports du Havre et de Marseille

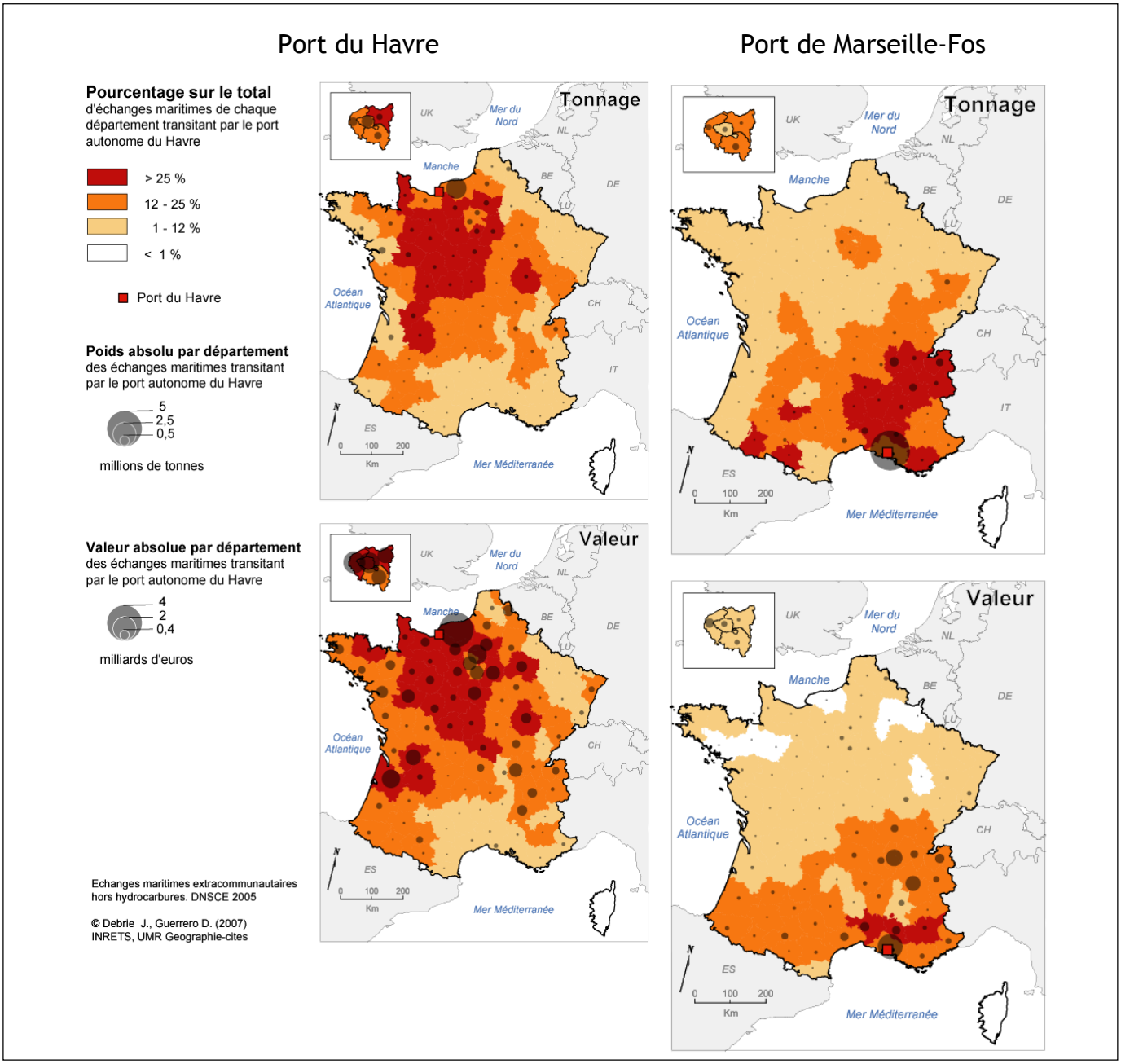

Source : Debrie J., Guerrero D. *Atlas des arrière-pays portuaires*, A paraître (2010)

3.4 L'Europe dans le Monde

Document n°14. L'Europe dans le Monde en 2000

(a) pays qui commercent beaucoup avec l'Europe (UE27+CH+NO)	*(b) pays avec lesquels l'Europe (UE27+CH+NO) commerce beaucoup*
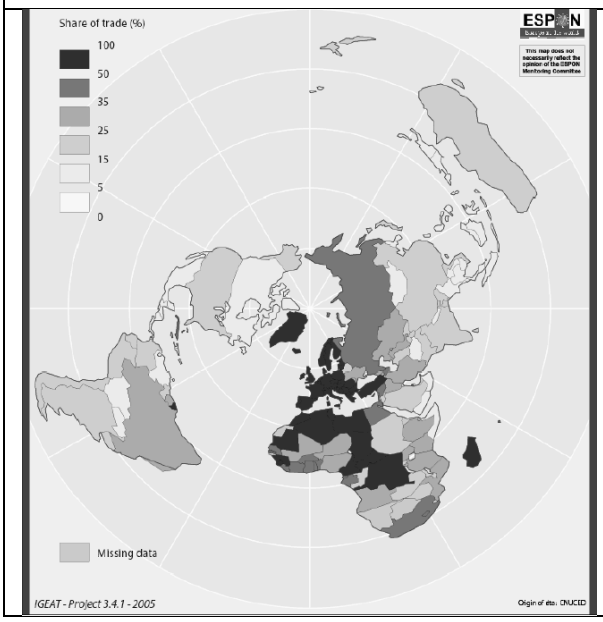	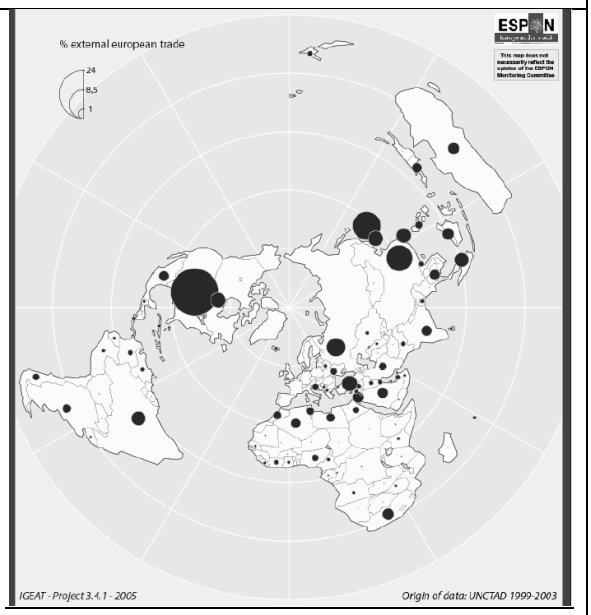

(c) principaux flux aériens dans le Monde en 2000

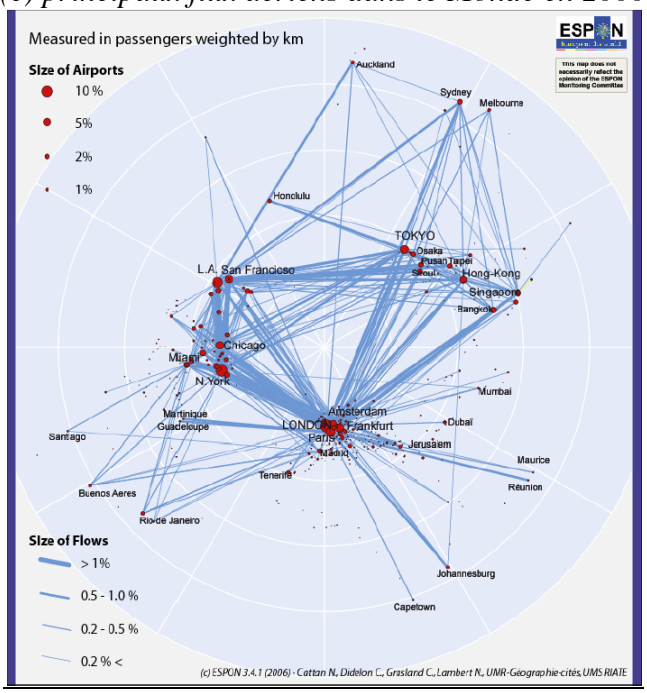

Source : Grasland C., Didelon C. 2007. *Europe in the world*, Rapport ORATE-ESPON

Lucie DEJOUHANET, Antoine FLEURY, David GUERRERO, *Territoires et systèmes spatiaux. Une introduction à la géographie régionale,* Feuilles de Géographie, IX-2010, Feuilles n°62, 74 p.

LA REGION, ESPACE VECU
Pratiques et représentations de l'espace

1. APPROCHES GEOGRAPHIQUES DE L'ESPACE DES HOMMES : DE L'ESPACE DE VIE A L'ESPACE VECU

Documents :
Document 1. Le contexte français
Document 2. Le contexte anglo-saxon
Document n°3. Définition des différents types d'espaces
Document n°4. Les différents niveaux de l'espace vécu

1.1. Un renouveau épistémologique nécessaire : contextes de la naissance de l'« espace vécu »

Document 1. Le contexte français

La première édition de ce livre a été publiée en 1976 et rédigée en 1974, il y a vingt-cinq ans. La géographie française était alors en pleine effervescence, quelques années après 1968 qui avait ébranlé bien des certitudes, y compris des dogmes intellectue1s. Roger Brunet avait édité le premier numéro de la revue *L'Espace géographique* en 1972 ; il poursuivait ainsi un long parcours de recherche, théorique et pratique, sur l'organisation de l'espace, en se démarquant des méthodes et des objectifs d'une géographie classique. De plus jeunes géographes, sous l'impulsion principalement de Jacques Lévy, lançaient en 1975 *Espaces Temps*, encore plus théorique et explicitement marxiste à l'époque, tandis que d'autres rassemblaient leurs expériences d'analyses « quantitatives» autour du groupe « Dupont » (…). Paul Claval, première signature de *L'Espace géographique*, poursuivait un inlassable travail d'éveilleur, de théoricien et de philosophe de la géographie contemporaine. Et, dans ce concert, Yves Lacoste lançait une bombe en 1976 : *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*.

La géographie classique, c'est-à-dire 1'« école française », inspirée de Vidal de La Blache, était alors, il est vrai, dans une impasse aussi bien théorique que pratique, si ce n'est politique. Théorique, par le refus précisément de toute théorisation, par le dogme du « terrain », c'est-à-dire d'une pratique sans véritable renouvellement, par une défiance maladive à l'égard des autres sciences humaines et sociales, par les prétentions, au demeurant dérisoires, à s'autoproclamer « discipline de synthèse », en définitive par l'enfermement intellectuel. Pratique aussi, par le faible renouvellement des thèmes, par la prééminence d'une géographie dite « physique » de plus en plus détachée de la géographie « humaine », par l'impuissance de la plupart des géographes à participer au mouvement nouveau de l'aménagement du territoire, enfin par le désintérêt profond des étudiants à l'égard d'une discipline sans véritable renouvellement et d'un enseignement souvent sclérosé. (…)

Dans ce contexte, la géographie dite « régionale », c'est-à-dire celle consistant à étudier les « régions », était comme oubliée, ce qui ne manquait pas d'être paradoxal alors que la région et la géographie régionale se trouvaient au cœur de la pensée et des applications de Vidal de La Blache et de ses élèves. Mais il était convenu que la géographie des régions traversait une crise de renouvellement, les anciens pour le déplorer sans vraiment réagir, les modernes pour s'interroger sans véritablement conclure. En fait, la « région », notion fondamentale de l'école française de géographie, s'accordait fort mal aux grands courants intellectuels qui traversaient alors, et qui traversent toujours plus ou moins, les débats des anciens et des modernes. Les géographes anglo-saxons, inspirateurs de beaucoup de novateurs, Paul Claval ou Antoine Bailly par exemple, se sont toujours désintéressés de cette entité typiquement française. Le marxisme ne fournissait aucune clé, à moins d'en torturer l'esprit et la lettre, ce à quoi peu se risquaient. La pensée économique, dominante alors de manière quasi absolue, trouvait plus de

facilité à se développer sur des abstractions comme « l'espace » et l'*homo œconomicus* que sur des combinaisons lourdes et complexes, les régions. Au fond, celles-ci avaient épuisé leurs charmes auprès des classiques de la géographie sans pouvoir être encore pénétrables à de nouvelles analyses. Il était bon, plus facile ou plus efficace, de chercher ailleurs.

C'est dans ce contexte que j'ai écrit *La région, espace vécu*. (…) La région, me semblait-il, et me semble-t-il toujours, reprenait son sens et méritait plus que jamais analyse si elle n'était pas réduite à un objet en soi et allant de soi, *a fortiori* à une entité strictement économique parmi d'autres. Elle devait être restituée et resituée dans toute sa complexité et particulièrement sous le regard des représentations que les hommes-habitants pouvaient en avoir. Il s'agissait avant tout de reconnaître ceux-ci comme des sujets actifs et pensants de leurs propres territoires de vie, ce qu'une « pensée unique » de l'époque, malgré les oppositions apparentes, me semblait oublier.

Source : Armand Frémont (1999) *La région, espace vécu* [2ème édition], Préface à la deuxième édition, pp. 7-9

Document 2. Le contexte anglo-saxon

1. Les origines de la géographie des représentations

Le concept de *représentation* * est essentiel pour comprendre l'analyse « *behaviouriste* » * puisqu'il qualifie un processus qui, selon Piaget (1947), * permet d'évoquer des objets, même si ceux-ci ne sont pas directement perceptibles. Ainsi la représentation de l'espace peut-elle aller au-delà de la perception de l'environnement réel en se référant à des espaces non actuellement perçus ou à des espaces imaginaires.

L'étude du rôle des représentations sur les comportements des hommes n'est pas nouvelle puisque, dès le début du XXe siècle, sont publiées des séries de travaux sur l'orientation humaine, les déplacements des nomades ou des marins, et sur les appartenances régionales ou nationales ; ce sont les représentations collectives de l'espace —qu'elles correspondent ou non à la réalité physique— qui donnent leur sens aux lieux et qui expliquent les attachements territoriaux. Il s'agit cependant en général d'études consacrées à de petites sociétés, à travers l'appartenance régionale ; mais, en aucun cas, n'est privilégiée, à cette époque, la psychologie individuelle, par crainte de promouvoir les croyances personnelles et la subjectivité.

Il faut attendre les années trente aux Etats-Unis pour qu'une approche fondée sur des analyses du comportement des individus,

* *Représentation.*

* *Behaviouriste :* terme issu de l'anglais qui qualifie une voie de la géographie qui étudie les comportements grâce à l'analyse des *processus cognitifs* (processus qui recouvrent les mécanismes d'acquisition, de représentation de l'information et leurs transformations en connaissance utile pour nos jugements et nos décisions).

* Piaget J. et Inhelder B., 1947, *La représentation de l'espace chez l'enfant,* P.U.F., Paris.

que l'on peut qualifier d'*environnementaliste,* * apparaisse. Elle postule un comportement spatial lié aux conditions de l'environnement matériel, c'est-à-dire essentiellement au milieu physique et au cadre bâti. Approche que l'on trouve chez les tenants de la théorie *Stimulus-Réponse,* * comme B. Skinner, * qui développent l'idée de relations directes entre les stimuli de l'environnement et le comportement humain. Sans être aussi mécaniste et déterministe, le travail pionnier de K. Lynch * qui révèle une organisation mentale de la ville à trois composantes identité, structure et signification, entre dans cette catégorie qui considère les images mentales comme la conséquence d'un assemblage mental d'éléments physique. Cette approche lui permet de dégager cinq éléments essentiels dans l'image de la ville : les cheminements (axes de déplacement), les limites (lignes de dicontinuités), les nœuds (confluences de flux et d'axes), les repères (éléments marquants du paysage) et les quartiers. Ce dernier élément, le plus complexe, va retenir rapidement l'attention des chercheurs intéressés par les études de *proxémie* *.

2. Proxémie et territorialité

Dans son étude sur « la dimension cachée », E. Hall distingue trois niveaux spatiaux, l'espace à organisation fixe (maison), l'espace à organisation semi-fixe (établissements publics et privés), et l'espace à organisation informelle (distance que l'individu observe avec autrui) que A. Moles et E. Rohmer * appelleront les coquilles de l'homme : « Toute société recherche la maîtrise de son espace ou territoire en fonction d'un certain état préféré des rapports sociaux » ; ainsi sont dégagés huit niveaux entre le moi et le monde : le corps propre, le geste immédiat (extension du corps), la sphère visuelle, l'espace refuge (domaine d'appropriation familiale comme le logement), le domaine collectif familier (le quartier), le domaine collectif moins connu (la ville), la région (où l'homme peut se rendre et revenir en moins d'une journée), l'espace des projets où l'inconnu engendre l'idée d'aventure. Cette

* Bailly A., 1978, *L'environnementalisme : environnement et action,* Centre Documentation des Sciences de l'Homme, C.N.R.S., Paris.

* *Stimulus-réponse.*

* Skinner B., 1953, *Science and human behavior,* MacMillan, New York.

* Lynch K., 1960, *The image of the city,* M.I.T. Press, Cambridge (Mass.) (traduction, 1969, *L'image de la cité,* Dunod, Paris).

* *Proxémie :* ensemble des théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel. Voir Hall E., 1966, *The hidden dimension,* Doubleday, New York (traduction, 1971, *La dimension cachée,* Seuil, Paris).

* Moles A. et Rohmer E., 1972, *Psychologie de l'espace,* Castermann, Paris.

* *Territorialité, territoire :* concepts développés par C. Raffestin et A. Turco dans le chapitre, *Espace et pouvoir.*

* Raffestin C., 1977, Paysage et territorialité, *Cahiers de Géographie du Québec,* 31, p. 123-134.

Source : Antoine S. Bailly (1984) « La géographie des représentations : espaces perçus et espaces vécus », in A. S. Bailly (dir.) *Les concepts de la géographie humaine*, Armand Colin.

1.2. Les dimensions de l'espace : espaces produits, perçus, représentés, vécus, sociaux

Document n°3. Définition des différents types d'espaces

Espaces produits, perçus, représentés, vécus, sociaux sont des catégories qui concernent l'espace géographique. Il s'agit simplement de modalités différentes de sa prise en compte : modalité de l'action pour l'espace produit par les sociétés, modalité de la connaissance ou de la cognition (faculté pour l'esprit humain d'enregistrer des informations) pour l'espace perçu et représenté, modalité de l'existence humaine pour l'espace vécu.

L'espace produit

Par espace produit (sous-entendu de l'action sociale), il faut entendre les paysages, les territoires (de la localité, de la région, de la nation, etc.), les voies de communication terrestres construites, ou les voies d'eau endiguées, canalisées. Ce sont aussi les champs, les bureaux et les usines, les ports, les lignes (bien qu'immatérielles) maritimes ou aériennes, la forêt, la montagne, tous les lieux réputés naturels, mais conservés et entretenus, ou simplement mythiques.

L'espace produit désigne tantôt des réalités très concrètes et très tangibles (chemins, routes. Habitations, etc.), tantôt des réalités ou des représentations immatérielles· le territoire. La ligne aérienne. (…) Au cours d'une longue durée, sujette à de fiévreuses accélérations, la combinaison de facteurs idéologiques et culturels, d'événements politiques, d'effets géographiques, de rapports sociaux variés, forge un système socio-spatial plus ou moins efficace, en regard du légitime désir de bien-être des groupes qui le façonnent. (…)

L'espace produit par l'action sociale, comme par ses représentations, subit des déterminations d'ordre socioculturel incluant les modalités de l'organisation économique des sociétés.

L'espace perçu et l'espace représenté

Si l'on veut bien revenir aux formulations de Kant, il n'existe pas d'espace géographique en dehors des perceptions et des représentations humaines. Antoine Bailly définit la perception comme « la fonction par laquelle l'esprit se représente les objets en leur présence ». Il s'agit donc d'une activité sensorielle qui ne laisse qu'une place effacée à l'imaginaire et à la conceptualisation.

Pour Piaget, la représentation revêt deux sens qui se rejoignent. Elle consiste soit à évoquer des objets et des phénomènes en leur absence. Soit à enrichir la stricte connaissance perceptive par des considérations ou des connotations émanant de l'intelligence et de l'imaginaire. Cependant, l'espace représenté ne reflète pas les seules caractéristiques mentales de l'esprit humain. Il « se charge de valeurs. Il porte la marque des codes culturels, des idéologies » (A. Gilbert, 1986) propres aux groupes sociaux auxquels appartiennent les sujets dans la conscience desquels il surgit. Pour comprendre le principe de la représentation sociale, celle de l'espace ou de toute chose, considérons que toute pensée émane de deux systèmes cognitifs en interaction. L'un « procède à des associations, inclusions, discriminations, déductions, c'est le système opératoire [de la pensée] l'autre [celui de la représentation proprement dite] contrôle, vérifie, sélectionne à l'aide de règles logiques ou non » (S. Moscovici, 1976) les produits de ces opérations.

(…) En réalité, il n'y a guère d'acte perceptif intentionnel qui ne subisse la double influence de l'intelligence et de l'imaginaire du sujet qui perçoit. Toute perception se charge aussi d'un contenu social. Cela revient à dire qu'il n'existe pas de perception pure. Nous n'avons affaire qu'à des représentations du réel, plus ou moins déformées par les filtres individuels et sociaux. La matière des représentations sociales se compose d'opinions, d'images, d'attitudes ou de préjugés donc les principes organisateurs appartiennent en commun à des ensembles plus ou moins cohérents d'individus.

Le concept d'espace représenté s'avère d'une remarquable fécondité pour la réflexion géographique. (…) Il nous écarte de la tentation d'objectiver sans nuance la réalité géographique. (…) Le concept de région se révèle bien souvent une pure représentation du géographe, surtout lorsque celui-ci l'exporte sans précaution dans les civilisations extra-européennes qu'il étudie.

L'espace de vie et l'espace vécu

Les deux notions d'espace de vie et d'espace vécu ne sont pas étrangères l'une à l'autre. Leur lien traduit le passage de la pratique concrète et quotidienne de l'espace terrestre à sa représentation et à son imaginaire.

L'espace de vie (A. Frémont, J. Chevalier, R. Hérin et J. Renard, 1984) se confond pour chaque individu avec l'aire de ses pratiques spatiales. Il correspond à l'espace fréquenté et parcouru par chacun avec un minimum de régularité. Espace d'usage, il se compose de lieux attractifs, de synapses, de nœuds, autour desquels se cristallise l'existence individuelle : le logis, le cadre de travail, les espaces de loisir, de promenade, de rencontre. Entre eux se dessinent des couloirs de circulation, ces « non-lieux » de Marc Augé : routes et autoroutes, lignes de métro, gares (M. Augé, 1992). L'espace de vie rend compte d'une expérience concrète des lieux, indispensable à la construction du rapport qui se tisse entre la société et son espace (D. Ley, 1983 ; J. Rémy et L. Voyé, 1981).

Dans la mesure où toute pratique humaine comporte sa dimension imaginaire (F. Dumont, 1974), l'espace de vie, en tant qu'étendue où se déplacent les Hommes, n'échappe pas aux représentations qu'ils s'en font. Déformé de la sorte, il devient un espace vécu (A. Gilbert, 1986). Ce dernier reconstruit l'espace concret des habitudes et le dépasse au gré des images, des idées, des souvenirs et des rêves de chacun. (…) Il « s'élargit ou se rétrécit à la mesure des âges, des sexes, des classes sociales, des possibilités de déplacement, de la nature même de l'espace » (A. Frémont, 1976) concret avec lequel chaque individu établit une relation idéologique qui s'enracine dans les réalités du

quotidien, dans cet espace familier qu'elles décrivent. L'espace vécu épouse aussi l'imaginaire de l'acteur social. Il s'étend aux zones insondées de son inconscient. (…)

Espace global et total, l'espace vécu recoupe trois dimensions :
- l'ensemble des lieux fréquentés par l'individu, c'est-à-dire l'espace de vie ;
- les interrelations sociales qui s'y nouent (nous verrons qu'il s'agit de l'espace social) ;
- les valeurs psychologiques qui y sont projetées et perçues (A. Frémont, 1984).

Il agrège aussi l'imaginaire spatial que nourrissent les noms de pays et de lieux, sans rapport obligé avec leur pratique réelle.

L'espace social

Pour les géographes, l'espace social correspond à l'imbrication des lieux et des rapports sociaux, ce que Armand Frémont appelle « l'ensemble des interrelations sociales spatialisées » (A. Frémont, 1984). S'il lui manque la dimension psychologique et imaginative de l'espace vécu, il revêt, en revanche, beaucoup plus de signification sociale et collective. De manière concrète, il peut s'agir soit d'une étendue compacte et continue, soit d'aires dispersées, organisées en réseau, en système réticulaire aux éléments plus ou moins hiérarchisés.

(…) Pour Pierre Bourdieu, la compréhension de tout phénomène social implique que l'on connaisse, le plus exactement possible, les circonstances et le lieu où il se produit. L'espace social constitue à ses yeux un ensemble organisé, un système de positions sociales qui se définissent les unes par rapport aux autres.

En fait, les relations Homme/espace ne se circonscrivent pas aux limites d'une quelconque étendue, au périmètre d'une aire ou d'une surface. Elles ne s'interprètent pas uniquement au moyen des distances et des métriques de l'espace euclidien. Elles s'inscrivent aussi dans les structures les plus profondes de la société, au plus secret de son organisation. Comme l'écrit Anne Gilbert, « derrière le concept d'espace social se profilent les rapports sociaux. Les pouvoirs qui les organisent » (A. Gilbert, 1986). Elle ajoute que l'espace social ainsi conçu « est un révélateur des tensions entre les acteurs sociaux, dans leur pratique de l'espace, dans l'idéologie qui guide cette pratique ». En conséquence, les relations de l'Homme à l'espace géographique épousent un espace social vécu à sa manière (qui ne s'éloigne pas trop d'une sorte de moyenne) par chaque individu. Cette position réconcilie deux approches de l'espace géographique :
- celle de la géographie humaniste qui privilégie les rapports de signification entre l'Homme, ses groupes sociaux et les lieux ;
- celle de la géographie sociale qui considère surtout les relations spatiales d'une société à partir des transactions objectives qu'elles produisent.

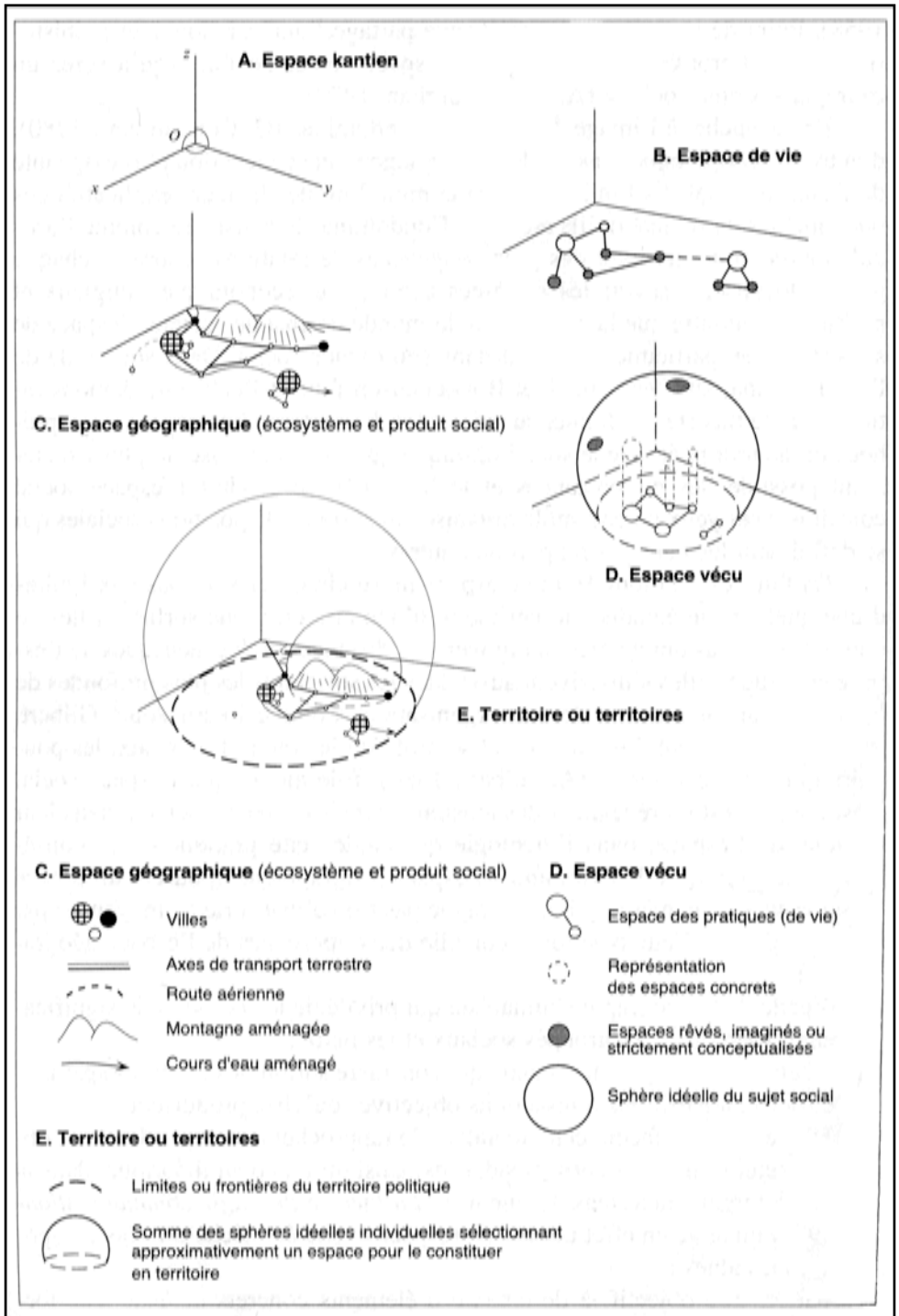

Figure 3. De l'espace kantien au territoire.

Source : Guy Di Méo (1998) *Géographie sociale et territoires*, Nathan Université, p. 27-35.

1.3. Les échelles de l'espace vécu

Document n°4. Les différents niveaux de l'espace vécu

Au terme de cette analyse, l'organisation de l'espace se présente comme un jeu de combinaisons emboîtées et hiérarchisées. Pour en apprécier les différents niveaux, et après beaucoup d'autres essais, la nomenclature suivante peut être proposée.

L'espace infralocal ne concerne pas le domaine habituel de la géographie. Mais les psychologues, Piaget (l'espace des premiers déplacements) ou Moles (« la chaise du dentiste », l'espace du geste immédiat), l'étudient avec beaucoup de soin. Les géographes auraient tort de le négliger totalement, car il permet de mieux saisir les combinaisons supérieures. Mais il est vrai qu'autour d'une seule personne (éventuellement associée à des partenaires éphémères) cet espace se forme sur une combinaison encore embryonnaire.

Le lieu apparaît comme un élément essentiel de la structuration de l'espace. Il concerne un espace réduit, mais bien défini et non sans quelque étendue : la maison, le champ, la rue, la place… Il associe des groupes de petite dimension mais de forte cohérence : même famille, même métier ou même fréquentation quotidienne. II implique une très grande personnalisation des perceptions spontanées, avec de nettes délimitations, des frontières sans équivoque. Le lieu est aussi un milieu.

L'espace social se situe sur une étendue un peu plus vaste à un niveau plus complexe des interrelations. La juxtaposition de familles, de professions, de classes différentes justifie un réseau plus élaboré et différencié. Mais les populations restent encore assez réduites, l'étendue assez limitée, les fonctions assez élémentaires pour que la cohérence des relations demeure très forte, particulièrement celle des perceptions. Le village ou le quartier urbain correspondent bien à ce niveau des combinaisons.

La région, notion centrale de la géographie, est beaucoup plus difficile à définir. Comme l'indique bien Jacqueline Beaujeu-Garnier, l'alternative se trouve entre une définition assez vague, et telle que tout espace est région, et une acception très précise, et telle que la réalité échappe le plus souvent à la définition. Le parti pris ici est de considérer la région comme un espace-équilibre. Équilibre dans les régulations entre le nombre et la cohérence (définition générale). Équilibre dans la hiérarchie des combinaisons (définition de nomenclature). Équilibre entre les relations supérieures, nationales ou internationales, et les relations de production et d'échanges élémentaires (définition économique). Équilibre entre le domaine du familier et du connu, et celui de l'étranger, de l'exceptionnel (définition fondée sur le « vécu »). L'analyse devra naturellement en être reprise plus longuement.

Le grand espace ou *domaine* se place à un niveau intermédiaire entre la région et toute la surface du globe, éventuellement avec des hiérarchies intermédiaires. Dans des combinaisons affaiblies, les géographes sélectionnent quelques facteurs dominants pour définir des types de domaines assez différents : les nations pour les politiques, les grands systèmes socio-économiques pour les fonctionnalistes, les zones bioclimatiques pour les écologistes, les continents pour les descriptifs, les aires de civilisation pour les culturalistes … Toutes ces définitions de spécialistes ne sont pas très éloignées les unes des autres si on les ramène toutes à l'unité des perceptions. Pour l'homme solitaire, les limites franchies du familier et du connu, le grand espace aux références affaiblies mais encore distinctes constitue, dans le vaste monde, une ultime étape avant les frontières de l'étrange.

Source : Armand Frémont (1999) *La région, espace vécu* [2ème édition], p. 143-145.

2. METHODES POUR APPREHENDER L'ESPACE VECU

Documents :

Document n°5. La biographie comme mode d'approche des espaces de vie et espaces vécus
Document n°6. Cartographies des itinéraires de vie : le cas de Bello, enfant des rues de Yaoundé
Document n°7. Quantifier et cartographier les pratiques de l'espace
Document n°8. Le vocabulaire comme expression des perceptions et représentations
Document n°9. Représenter l'espace : interpréter les dessins d'enfants – les réseaux de lieux
Document n°10. Représenter l'espace : interpréter les dessins d'enfants – les éléments primordiaux des paysages et leur symbolique
Document n°11. Les enfants des collèges de Nancy : comprendre les dynamiques d'un espace par l'espace vécu

2.1. Biographies, itinéraires de vie et déplacements quotidiens : approches de la pratique de l'espace

Document n°5. La biographie comme mode d'approche des espaces de vie et espaces vécus

La *biographie* inventorie tous les lieux qu'un homme a fréquentés au cours de sa vie et restitue les valeurs qu'il attache à chacun d'eux. Elle ordonne ensuite les uns et les autres pour découvrir les structures du territoire ainsi fréquenté, « l'espace de vie », ainsi que les images, motivations, aliénations, impulsions afférentes, « l'espace vécu ». Elle exige une connaissance intime du sujet qu'un simple entretien ne peut donner. À la limite, l'introspection pourrait fournir le premier exemple biographique, mais l'espace d'un géographe a peu d'intérêt tellement il se trouve conditionné par une profession exceptionnelle. On préférera reconstituer la biographie de personnes très bien connues, parents, amis, voisins, étrangers plus lointains mais approchés à plusieurs reprises au point de devenir familiers. La biographie fournit des exemples précieux, des indications très utiles sur les mécanismes des rapports de l'homme à l'espace. Mais, très riche de contenu, elle est d'un emploi difficile et lourd qui rend presque infaisables la multiplication des cas et la généralisation. Approche exploratoire, elle ne peut devenir la base d'un système d'investigation.

Source : Armand Frémont (1999) *La région, espace vécu* [2ème édition], p. 124-125.

Document n°6. Cartographies des itinéraires de vie : le cas de Bello, enfant des rues de Yaoundé

Bello est arrivé par le train à Yaoundé. Il faisait des allers-retours entre la capitale et le Nord (Ngaoundal et Belabo essentiellement où il a découvert « le train » et la vie des *mboko* [enfants des rues] avant de pousser l'aventure jusqu'à Yaoundé), volait et travaillait dans le train. Il s'est installé dans le secteur de la Gare-Voyageurs jusqu'à sa privatisation. Il a gagné le secteur d'Etoudi avant de s'intégrer dans des groupes de voleurs, changeant de secteur au fur et à mesure des dangers qu'il encourait (quartier investi par la police, population énervée).

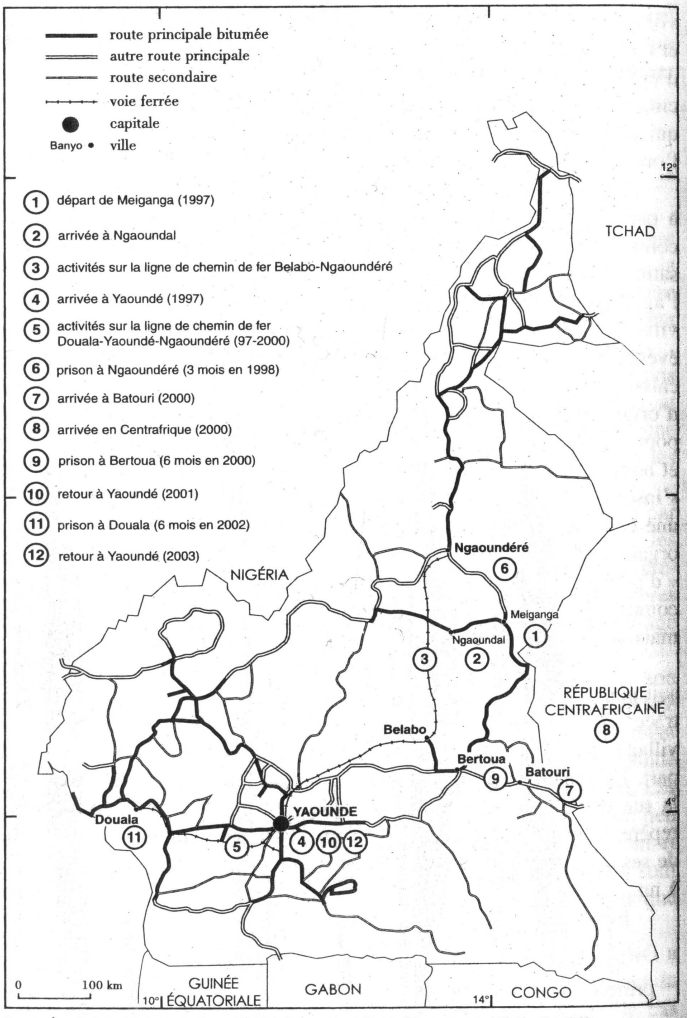

Source : À partir du fond de A. Bopda. Dessin d'Eugénie Dumas. *Yaoundé et le défi camerounais de l'intégration*, 2003. LCA - IRD. ©M. Morelle, 2004

Carte 9. L'itinéraire national de Bello

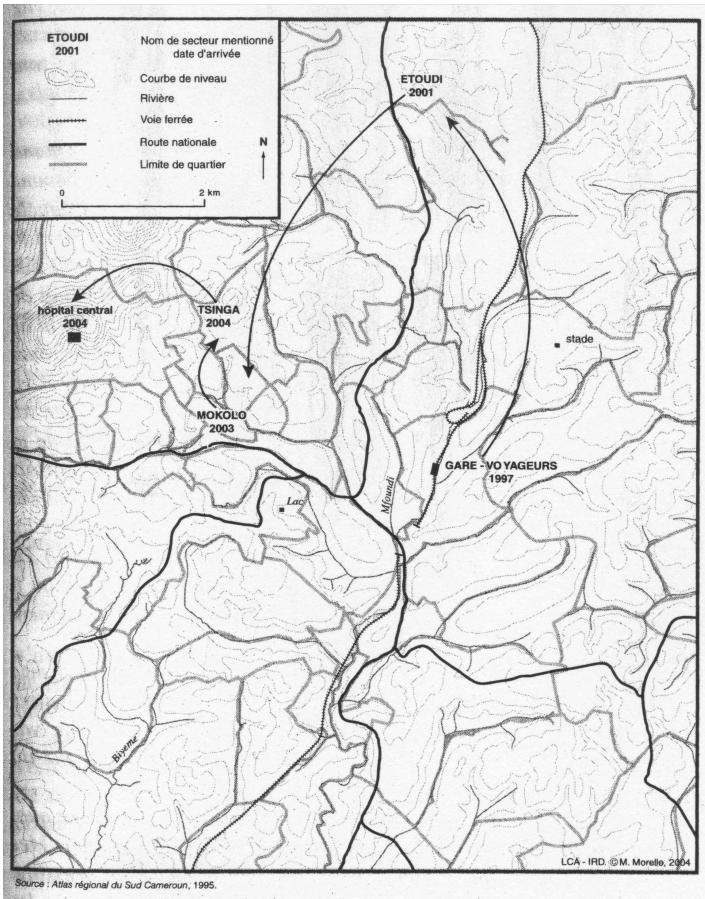

Source : *Atlas régional du Sud Cameroun*, 1995.

Carte 10. Trajectoire urbaine de Bello à Yaoundé

Source : Marie Morelle (2007) *La rue des enfants, les enfants des rues. Yaoundé et Antananarivo*, Paris, CNRS Éditions, p. 251.

Document n°7. Quantifier et cartographier les pratiques de l'espace

Source : Michel-Jean Bertrand (1978) *Pratique de la ville*, Masson, p. 148.

MOTIFS DE FREQUENTA

	Paris Sud						Paris Est					
	Fréquentation de Paris - A : travail; B : achats; C : loisirs; D : r											
	A	B	C	D	E	Total	A	B	C	D	E	T
Champs-Elysées Etoile	53	22	18	4	3	100	21	2	68	9		1
Tour Eiffel	19	12	56	11	2	100			98	2		1
Invalides	800	9	3	8		100						
Trocadéro-Passy	53	19	27	1		100						
Concorde	100					100						
Haussmann-Opéra	39	47	13	1		100	31	43	24		2	1
Louvre-Vendôme	51	11	34	4		100	48	2	49		1	1
Châtelet-Rivoli	51	42		6	1	100	11	53	3	2		1
Hôtel de Ville												
Cité	3		92		5	100			30		70	1
Bastille-Saint-Antoine												
République							5	56	27	11	1	1
Nation							6	67	9	18		1
Montmartre Barbès	2	13	74	11		100	24	47	13	16		1
Buttes Chaumont									100			1
Quartier Latin	27	21	24	23	5	100						
Montparnasse	19	36	34	6	4	100						
Parc des expositions	1		99			100						
Bois Boulogne ou Vincennes			100			100	1		99			1
VI-24												
XI							60	12	3	22	3	1
XII-46												
XIV-55	31	39	11	19		100						
XV-58	29	11	32	28		100						
XVI												
XX-78							31	21	23	23	2	1

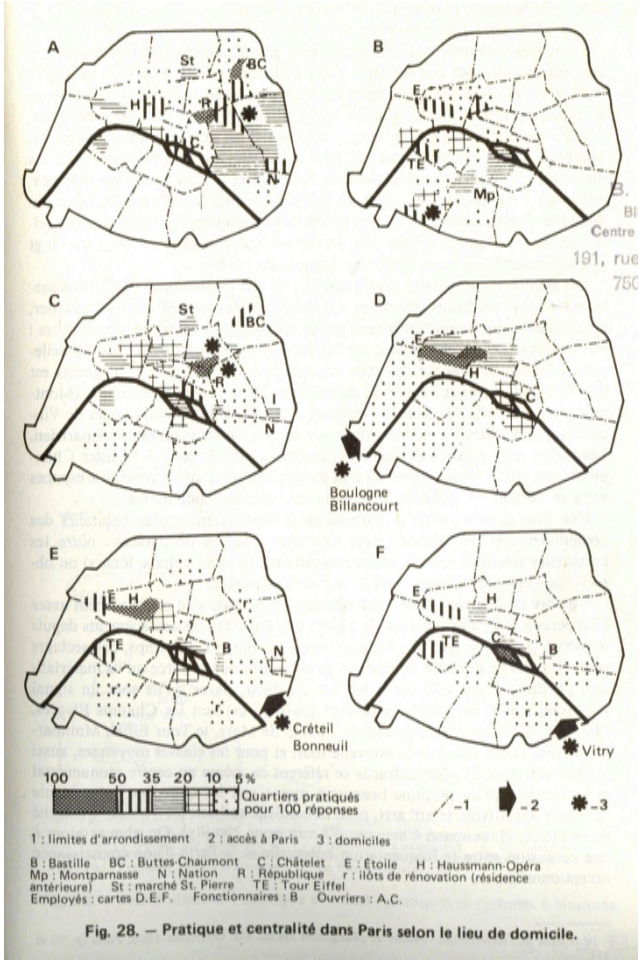

Fig. 28. — Pratique et centralité dans Paris selon le lieu de domicile.

L'attraction de Paris croît parallèlement au niveau des revenus en suivant les nuances de la hiérarchie sociale, particulièrement en ce qui concerne la distinction entre ouvriers et employés, même quand les salaires sont comparables. Toutefois, signe d'inadaptation, la fuite vers Paris est très marquée pour les minorités relatives (classes populaires de Neuilly ; classes aisées de Maisons-Alfort ou Créteil) qui y trouvent les équipements qui leur font défaut près du domicile. Dans l'ensemble, ce sont les classes moyennes – particulièrement celles employées dans le secteur des services – qui pratiquent le plus les vingt arrondissements où se massent les emplois de bureau.

Ces implications sociales expliquent que ce soit les habitants des arrondissements et des banlieues orientales qui vivent le plus repliés sur leur quartier, ayant une pratique complémentaire limitée aux secteurs de même type proches : Barbès est le lieu le plus connu par les étrangers résidant dans le bas de Belleville. L'image de marque des rues commerçantes et des grands magasins est très forte, elle favorise le marché Saint-Pierre et la rue de Steinkerque (Montmartre), les grands magasins de la place de la République et du Cours de Vincennes que le métro relie directement aux arrondissements du nord-est parisien. Les loisirs sont proches du domicile, cinémas, café ; le parc des Buttes Chaumont a un attrait exceptionnel dû à sa proximité autant qu'à l'absence d'espaces verts et devient un symbole local pour ces quartiers populaires.

Une plus grande diversité caractérise le comportement des habitants des arrondissements méridionaux aux structures sociales diversifiées : outre les habituelles relations avec le centre des Affaires (travail, achats, loisirs) on observe des liens spécifiques avec le Vile arrondissement.

Nombre de quartiers déclarés fréquentés et connus, sont effectivement assez bien perçus et localisés quoiqu'ils n'aient pas été le but de déplacements depuis plusieurs semaines, parfois plusieurs mois. La plupart du temps, ces secteurs sont un symbole puissant de Paris et de son mode de vie parce qu'ils matérialisent l'histoire d'une ville qu'on est fier d'habiter, parce qu'ils sont un signal valorisant : pour les habitants de l'est parisien, ce sont les Champs Elysées, l'Ile de la Cité ; pour ceux du sud, le Champ de Mars, le Tour Eiffel, Montparnasse avec l'effet visuel de la nouvelle tour, et pour les classes moyennes, aussi le Quartier latin. Les banlieusards se réfèrent de même au centre monumental et touristique qu'on pratique beaucoup moins que les quartiers à dominante commerciale (Rivoli, le 12e arrondissement pour la banlieue sud-est ; les Ternes, le marché Saint-Pierre, Haussmann-Chaussée d'Antin pour Neuilly). On aboutit alors à une confusion entre la fréquentation habituelle et la fierté d'une connaissance exceptionnelle.

2.2. Entretiens et enquêtes qualitatives : le paysage comme expression

Document n°8. Le vocabulaire comme expression des perceptions et représentations

Il ressort de l'analyse des entretiens que les mêmes types de rapports aux marais se retrouvent, permettant de dresser une typologie commune aux trois sites (marais familier, civique, de campagne et sauvage). Cependant, à ces types possibles d'espaces s'ajoutent (ou les nuancent) des catégories propres à chaque marais, traduisant différentes formes d'invention du paysage : le marais de campagne au marais Vernier est calqué sur le modèle emblématique normand qui n'opère pas à Brouage, ni aux Échets ; le marais d'imaginaire marin n'existe qu'à Brouage.

Un autre enseignement que nous pouvons tirer de cette enquête, est que le rapport société – espace de marais se fonde sur des images positives oscillant entre le sauvage et le domestique, mais qu'il tient aussi à une appropriation physique de l'espace : le marais reste toujours dans l'imaginaire collectif le lieu possible de l'enlisement si son accès est mal maîtrisé. Ainsi, si les marais jugés « trop sauvages » peuvent être rejetés, tout comme le sont les espaces agricoles céréaliers de Brouage (Moëze) et des Échets, les marais désirés – les « vrais marais » – offrent un paysage identitaire de campagne idyllique et de nature modérément ensauvagée. Cependant, il semble bien que le paysage des habitants ne se compose pas uniquement dans le registre pittoresque propre aux visiteurs : quand les valeurs esthétiques le cèdent à une sensibilité pétrie d'affectif, quand l'usage concret de l'espace dépasse l'attitude contemplative, c'est un paysage « habité » qui se construit. Si les habitants érigent d'eux-mêmes leur marais en patrimoine naturel et culturel, ils expriment aussi le désir d'en profiter : regarder la belle nature, certes, mais aussi la consommer physiquement (entendre, sentir, toucher, prélever pour manger). D'où leur vive inquiétude qui s'exprime face à une patrimonialisation officielle de leur marais : les divers projets de protection de la nature (créations de réserves naturelles, inscription au programme Natura 2000, procédures de classement en site, etc.), significatifs d'interdits, semblent menacer le marais familier auquel ils sont attachés.

Source : N. Dumont-Fillon et E. Lambrey, 2000 « Les représentations des paysages de marais. Le cas du marais des Échets (Ain), du marais Vernier (Eure) et des marais de Brouage (Charente-Maritime) », in Équipe GESTE (dir.), *Action paysagère et Acteurs territoriaux*, Actes du colloque de l'Université de Poitiers, 7-8 décembre 2000, p. 56.

Document n°9. Représenter l'espace : interpréter les dessins d'enfants – Les réseaux de lieux

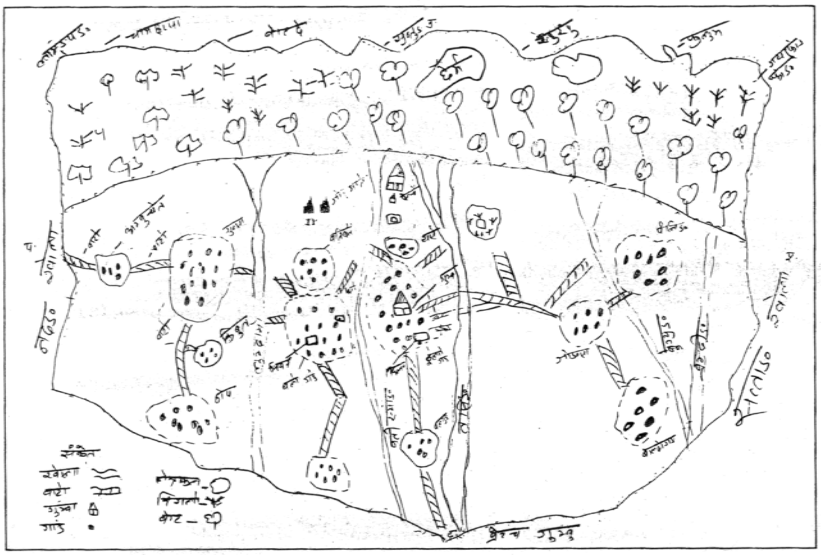

Dans une « structure moléculaire », des « atomes » englobant parcelles de cultures et maisons sont reliés entre eux par un réseau de chemins (Dessin recueilli par J. Smadja, avril 1996).

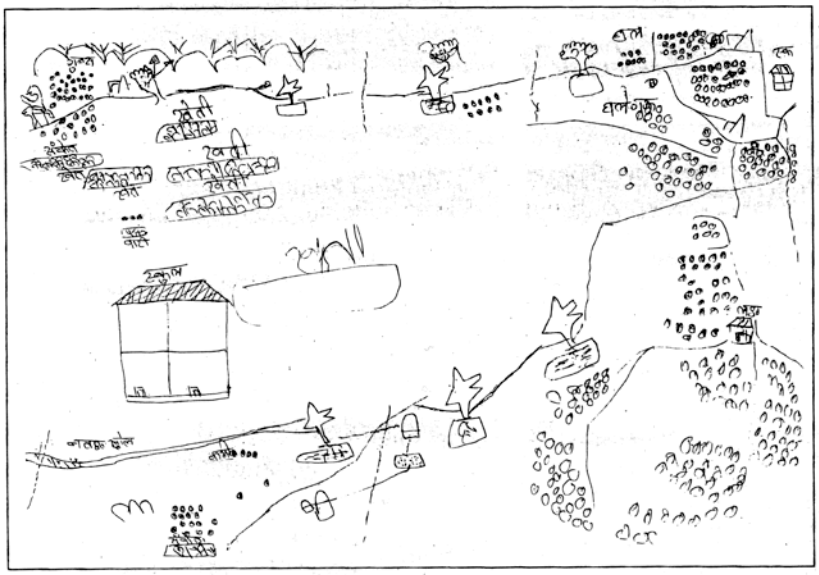

On notera la présence des *nen*, haltes de repos constituées d'une plateforme et d'un arbre, et les chemins qui les relient (Dessin recueilli par J. Smadja, avril 1996).

Source : Joëlle Smadja (2003) « Une lecture du territoire et du paysage des Tamang de Salmé », in Joëlle Smadja (dir.), *Histoire et devenir des paysages en Himalaya. Représentations des milieux et gestion des ressources au Népal et au Ladakh*, Paris, CNRS Éditions, p. 206.

Document n°10. Représenter l'espace : interpréter les dessins d'enfants – Les éléments primordiaux des paysages et leur symbolique

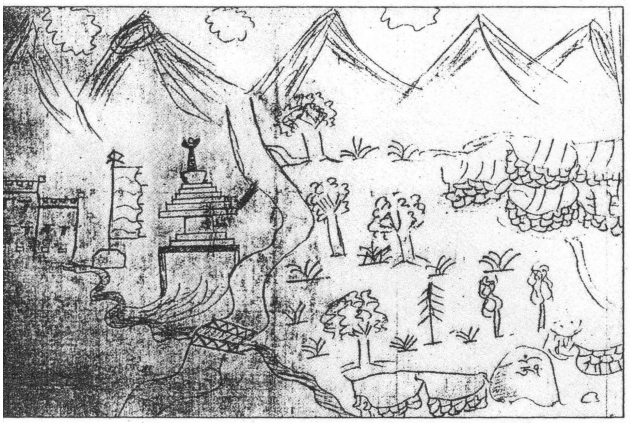

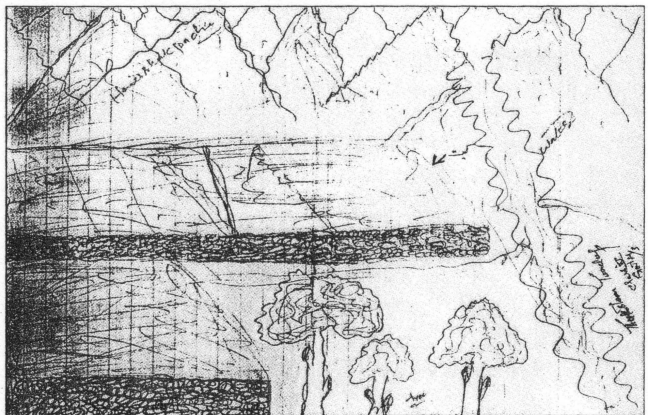

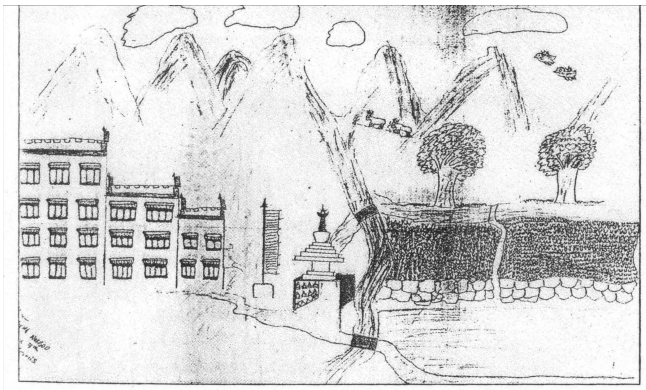

Leur village est représenté avec ses arbres dont la plantation est fermement encouragée par le gouvernement, et surtout ses montagnes d'où coule le torrent qui arrose l'oasis. Sans eau, pas de vie. Les montagnes, repères spatiaux et temporels, sont aussi vénérées comme les pourvoyeuses de l'eau, indispensable à toute installation humaine.

Figure 41

Dessins d'enfants d'Hémis-shukpa-chan (1997)

Source : Pascale Dollfus et Valérie Labbal (2003) « Toponymie de deux territoires villageois du Ladakh », in Joëlle Smadja (dir.), *Histoire et devenir des paysages en Himalaya. Représentations des milieux et gestion des ressources au Népal et au Ladakh*, Paris, CNRS Éditions, p. 254.

2.3. Les cartes mentales : méthodologie de travail et capacité de synthèse

Document n°11. Les enfants des collèges de Nancy : comprendre les dynamiques d'un espace par l'espace vécu

1. Cathédrale, 2. Saint-Sébastien, 3. Rue Saint-Jean, 4. Porte de la Craffe, 5. Collège de la Craffe

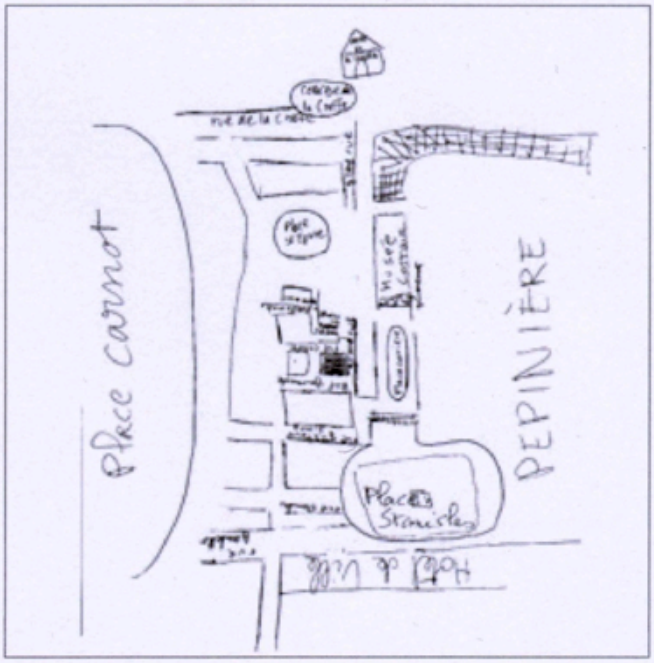

4. Cartes mentales des élèves du collège de la Craffe :
a. «Mon territoire», espace fini (ci-dessus) ;
b. Variante «plan du bon élève», la plus fréquente (à droite).

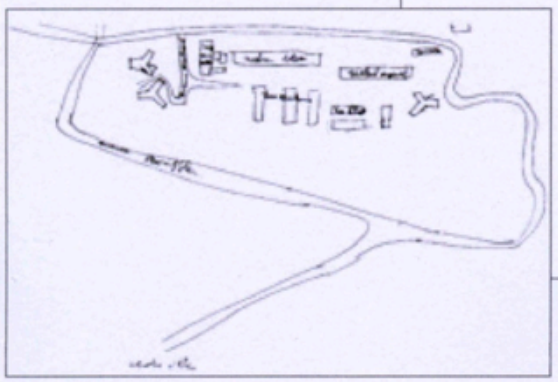

5. Cartes mentales des élèves du collège Claude le Lorrain :
a. «Mon territoire», périphérie reliée (à gauche) ;
b. Espace conflictuel : deux ordres spatiaux sécants (ci-dessus).

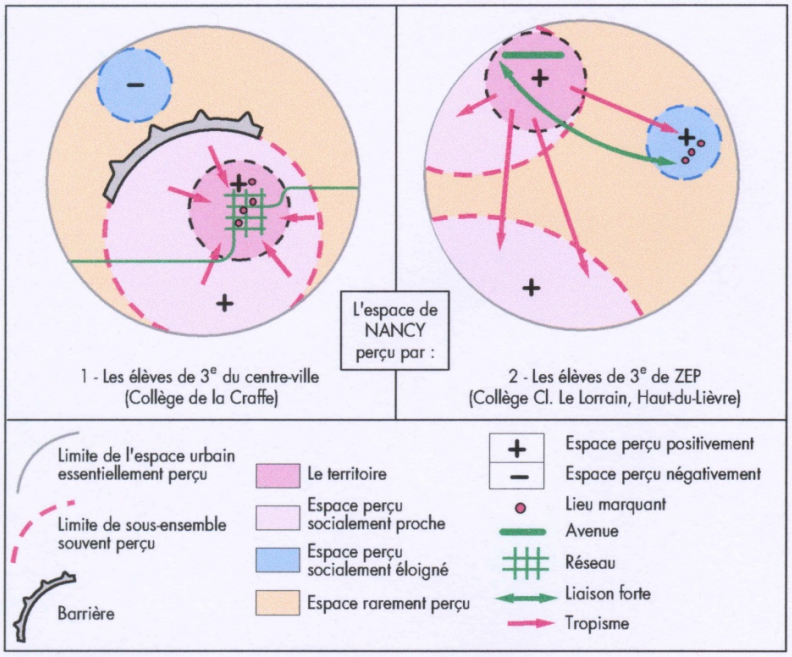

6. Deux modèles de la perception de l'espace de Nancy par les élèves

La réponse à la question « Quelle ville ont-ils dans le tête ? » s'appuie sur une étude réalisée à Nancy, la 15e agglomération française avec 330 000 habitants. Deux groupes d'élèves y sont comparés : des collégiens du centre-ville, fréquentant le collège de la Craffe, fortement intégrés socialement et d'une origine socioculturelle relativement favorisée d'une part ; et des collégiens de ZEP, élèves au collège Claude-le-Lorrain, résidant tous dans un grand ensemble péricentral de 8 000 habitants, le Haut-du-Lièvre, d'autre part. Le choix d'élèves de collège tient à la relative homogénéité de leur recrutement géographique : seules les classes de troisième ont été retenues car elles correspondent à une population préadolescente ou adolescente à un âge charnière de la scolarité et de la vie. (…)

Le questionnaire proposé anonymement demandait à chaque élèves de citer 5 quartiers, 5 rues, 5 points marquants de l'agglomération ; il cherchait ensuite à préciser certaines habitudes de vie des élèves interrogés, avant de leur proposer d'indiquer leur degré de fréquentation de 15 lieux donnés. Enfin, il leur était demandé de dessiner « leur ville » sur papier libre. (…)

Les réponses aux questions ouvertes ont fait l'objet d'une première analyse. Les quartiers les plus spontanément cités par les élèves du collège de la Craffe sont au nombre de trois : deux sont centraux et contigus (vieille ville : 87 %, Trois Maisons : 81 %) ; le troisième est celui du Haut-du-Lièvre. Sa perception est nettement négative (…). La cartographie des réponses permet une appréhension assez précise de la spatialisation de cette perception.

Au total, ces élèves [du collège de la Craffe] focalisent leur intérêt sur le centre-ville ; ils le voient comme un réseau anastomosé de rues, où ils situent les lieux – référents identitaires d'un patrimoine commun. Il s'agit d'une perception assez riche et dense, mais qui concerne un espace borné. Le collège, conformément aux valeurs sociales de réussite liées à l'école, est reconnu comme l'un des points marquants de l'espace urbain, signe de foi en l'institution. La mention très fréquente du quartier du Haut-du-Lièvre, en contrepoint, conduit à conclure que, pour ces élèves, il y a « notre centre » et « leur ghetto ».

Aux mêmes questions, les réponses des élèves du collège Claude-le-Lorrain sont plus variées. (…) La cartographie met en évidence chez ces élèves une appréhension moins dense mais plus étendue de l'espace urbain que chez les précédents : ceci est sans doute lié à une proximité sociale entre ce grand ensemble et certains quartiers et communes de l'agglomération (…). Un cordon ombilical paraît essentiel, l'itinéraire suivi par les bus. En termes de points marquants, les référents identitaires sont les mêmes que pour les élèves du centre : tous sont « copropriétaires » de la place Stanislas [point

d'arrivée des bus]. En revanche, l'établissement scolaire brille par son absence : c'est, pour ces élèves, « notre ville », mais « leur école ».

Les résultats obtenus par traitement des réponses à un questionnaire concernant le degré de fréquentation de 15 lieux de l'agglomération confortent les conclusions précédentes, même si, dans le détail, la pratique de la ville diffère peu de sa perception. L'hypercentre apparaît bien comme un élément d'identification, de reconnaissance pour tous : il est intégrateur, il unit, au contraire de l'école qui, elle, divise.

Les cartes mentales, réalisées – troisième niveau de l'enquête – enrichissent les observations déjà faites. Les travaux des élèves du collège de la Craffe s'ordonnent autour de quelques types dominants ; l'établissement scolaire y est presque toujours matérialisé, alors que le quartier du Haut-du-Lièvre, si souvent cité dans le questionnaire, en est quasiment absent.

Les cartes des élèves du collège Claude-le-Lorrain sont moins variées : sous des formes diverses, le centre ville y est présent, même indirectement ; le collège, lui, jamais.

Dans les deux cas, les cartes mentales renforcent l'idée de territoires appropriés. Pour ces élèves, on peut parler de territorialisme d'une partie de la ville, l'espace vécu, autour ou à partie duquel s'organise l'espace plus largement perçu.

Dans le cas des élèves du collège de la Craffe, ce territoire, irrigué par un réseau dense de rues, doté de repères communs, fonctionne un peu comme le village d'Astérix. Ce qui l'entoure est mal connu, voire jugé hostile, donc craint et évité. C'est un espace centripède : la vision de l'agglomération est étriquée, confinée à quelques quartiers centraux, le reste étant soit ignoré, soit refusé. Pour les élèves du Haut-du-Lièvre, la ville apparaît comme nettement duelle : le centre constitue un puissant facteur d'acculturation, dont le rôle est rendu possible par les liens stratégiques que sont les lignes de bus, tandis que le quartier d'habitation constitue une sorte de base arrière.

La synthèse

À partir de ces matériaux et des résultats qu'ils fournissent, il devient alors possible de tenter, par collège, une synthèse qui formalise le fonctionnement de ces systèmes spatiaux vécus. Ce sont en effet de véritables systèmes spatiaux, avec leurs attributs, leurs structures, leurs dynamiques, leurs interactions, leur cohérence, instrumentalisés par des représentations fondées sur les valeurs véhiculées par les deux groupes étudiés, mais dont les implications sont tout à fait concrètes. Ainsi peuvent être proposés deux modèles graphiques de l'espace de Nancy. (…)

Sur le fond, trois lignes de force émergent de cette étude, qui mériteraient d'être évaluées dans d'autres agglomérations :

- le désir d'intégration dans l'espace urbain global des élèves d'un grand ensemble : à cet âge du moins, ils adhèrent à leur ville, et ils aiment leur quartier tout en s'appropriant les points de repères centraux communs ; à cet égard, le rôle des lignes de transport en commun, moyens du désenclavement, est primordial ;
- la perception négative du grand ensemble par la majorité des élèves du centre-ville : il s'agit d'un rejet *a priori*, expression d'une forte subjectivité sociale, celle de ceux qui possèdent et, partant, craignent de perdre ; il y a là une attitude d'esprit défensive, c'est-à-dire d'exclusion de l'autre ;
- enfin l'existence, de la part des deux groupes, d'une relation très différente à l'institution scolaire : celle-ci véhicule des valeurs dans lesquelles tous ne se reconnaissent pas ; ceci marque la faillite d'un facteur d'intégration républicain dont la seule présence ne suffit pas à garantir l'efficacité dans les quartiers en difficulté.

Quand à la méthode, n'est-elle pas de nature à contribuer à fournir des moyens d'investigation géographique supplémentaires pour éclairer autrement le problème des banlieues ?

Source : Claude Mangin (1997) « Nancy des riches, Nancy des pauvres : Des collégiens se représentent leur ville », *Mappemonde*, 2, pp. 35-40.

3. LE TERRITOIRE

Documents :

Document n°12. Le territoire : au-delà de l'espace vécu
Document n°13. La territorialité de quartier : exemple du Quartier Latin
Document n°14. Les régions fluides d'Armand Frémont
Document n°15. Les territoires « mouvants et souples » des SDF de Bordeaux

3.1. Territoire, territorialité et espaces géographiques

Document n°12. Le territoire : au-delà de l'espace vécu

Le concept de territoire, qui réunit les deux notions d'espace social et d'espace vécu, leur adjoint aussi, à notre sens, quatre significations supplémentaires (…) :

1. Il décrit, en se fondant sur les données (spatiales) de la géographie, l'insertion de chaque sujet dans un groupe, voire dans plusieurs groupes sociaux de référence. Au bout de ces parcours, au terme de ces itinéraires personnels, se construit l'appartenance, l'identité collective. Cette expérience concrète de l'espace social conditionne aussi notre rapport aux autres, notre altérité. Elle l'a médiatise.

2. Le territoire traduit un mode de découpage et de contrôle de l'espace garantissant la spécificité et la permanence, la reproduction des groupes humains qui l'occupent. C'est sa dimension politique. Elle illustre la nature intentionnelle, le caractère volontaire de sa création.

3. Aménagé par les sociétés qui l'ont successivement investi, il constitue, en troisième lieu, un remarquable champ symbolique. Certains de ses éléments, instaurés en valeurs patrimoniales, contribuent à fonder ou à raffermir le sentiment d'identité collective des hommes qui l'occupent. (…)

4. L'importance du temps long, de l'histoire en matière de construction symbolique des territoires, retient l'attention de la plupart des auteurs. Très représentatif de ce point de vue, Michel Marié estime que « l'espace a besoin de l'épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, de maturations lentes, du travail de l'imaginaire social et de la norme pour exister comme territoire » (M. Marié, 1982).

Ainsi défini dans son acception la plus large et la plus globale, le territoire multidimensionnel participe de trois ordres distincts. Il s'inscrit, en premier lieu, dans l'ordre de la matérialité, de la réalité concrète de cette Terre d'où le terme tire son origine. (…) Il relève, en deuxième lieu, de la psyché individuelle. (…) Il participe, en troisième lieu, de l'ordre des représentations collectives, sociales et culturelles. (…) Ajoutons que le territoire, par nature multiscalaire, se repère à différentes échelles de l'espace géographique : du champ de la localité à l'aire de l'État-nation, ou à celle des entités plurinationales.

Source : Guy Di Méo (1998) *Géographie sociale et territoires*, Nathan Université, pp. 38-39.

Document n°13. La territorialité de quartier : exemple du Quartier Latin

[Une des questions de l'enquête] renvoie à la notion de limite du quartier. La connaissance des frontières tracées permet de définir un territoire, un « espace approprié » par les personnes interrogées. Abraham Moles propose ainsi le concept de « paroi », qui correspond en quelque sorte à celui d'une discontinuité élémentaire perceptive. Ces parois, formulées de manière plus ou moins consciente, permettent alors à chaque personne de définir un « intérieur », portion d'espace où elle se sent plus ou moins « chez elle » dans une proximité territoriale sensorielle et affective, et un « extérieur », espace perçu comme étranger, parfois plus imaginé que connu. Cette perception détermine un certain nombre de comportements selon des degrés d'intériorité/extériorité, assimilables à un degré de familiarité, d'appropriation. Celui-ci ne dépend pas que des pratiques quotidiennes, puisque sont attribuées aux espaces des « qualités imaginaires » parfois fortement opératoires. Intérieur et extérieur permettent de définir des lieux identifiés, un « Ici qui est différent d'un Ailleurs ». « L'individu reconnaît cette identité, il est capable de donner un nom au lieu, puis de le repérer sur une carte » (MOLES, 1992). Les limites permettent ainsi de définir pour chaque personne un territoire reconnu comme étant le quartier Latin, et dont la clôture et l'étendue peuvent fortement varier selon des degrés d'appropriation de l'espace. (…)

Cette étude de cas, fondée sur des données relativement simples, met en évidence différentes représentations d'un quartier et partant, diverses constitutions d'une territorialité de proximité, selon des modes spécifiques d'inscription dans cet espace. (…) Cette analyse permet en outre de hiérarchiser les éléments d'une *imagibility* (LYNCH, 1960) dans la perception d'un quartier. La délimitation est particulièrement discriminante. En effet la définition d'un périmètre semble préalable à toute articulation et signification donnée aux lieux. Le processus de délimitation procède soit par zonage, en référence à d'autres échelles spatiales, en proposant une aire homogène intérieurement indifférenciée - l'arrondissement -, soit par identification de frontières et de seuils qui font sens en ce qu'ils différencient le quartier d'autres types de territoires. Ainsi la façon dont le quartier est repéré en lui-même ou par rapport à d'autres entités, donne une forme à la fois propre et intégrée à une configuration territoriale, décisive pour ensuite articuler d'autres éléments. Parmi ceux-ci, les monuments symboliques, parce qu'ils permettent de définir une centralité physique et une signification associée au périmètre défini, semblent être plus discriminants que les références aux voies et à l'organisation des cheminements mentaux ou physiques qu'elles traduisent. Les pratiques, notamment celles des résidents autour de leur logement, ne semblent donc pas déterminantes, même si elles contribuent à la constitution de leur représentation du quartier Latin. La construction d'une idéologie territoriale fondée sur une mémoire plus ou moins déformée du quartier, semble prendre le pas sur des pratiques quotidiennes qui, pour la plupart, se vivent à plusieurs échelles. Ainsi la définition d'une territorialité de quartier, si elle est certes fortement liée à la localisation et l'ancienneté de la résidence, est relativement indépendante des pratiques de proximité et des mobilités dans la ville de ces citadins. On peut avoir pour territoire de parcours la ville entière, sans pour autant délaisser une territorialité de quartier.

Source : Anne-Lise Humain-Lamoure (2008) « Qu'est-ce qui fait quartier dans Paris ? Les représentations socio-spatiales du quartier Latin », in T. Saint-Julien et R. Le Goix (dir.), *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Belin, p. 233-251.

3.2 Les territoires « fluides »

Document n°14. Les régions fluides d'Armand Frémont

Les régions fluides

Les lieux existent … Lieux naturels : forêt, savane, colline, versant, rivière … Lieux humanisés : défrichement, parcours, campements, villages temporaires ou d'implantation récente … Lieux vécus : bois sacré, forêt redoutée, campement familial… Les hommes aussi existent, unis entre eux par des structures sociales dont la cohérence a été soulignée. Mais entre les hommes et les lieux, les rapports ne semblent pas durablement fixés, soit que les implantations appartiennent à un proche passé, soit que les migrations demeurent. Dans ces conditions, la région ne peut en aucune manière se définir dans un espace bien délimité, aussi net dans ses contours que dans sa durée. La région existe bien, mais dans une certaine fluidité. Fluidité en liaison directe avec celle qui prévaut dans les rapports unissant les hommes aux lieux. Fluidité, c'est-à-dire le caractère de ce qui, comme un liquide, est aisément déformable, mobile et changeant, et, de la sorte, fort difficile à saisir.

(…) À chaque ethnie correspondent des attaches spécifiques, un milieu d'adaptation, une nature muée en culture.

La région existe, par conséquent. Mais elle n'obéit pas aux schémas rationnels d'une science transparente. Certes, le paysage objectif impose son unité en même temps que sa grandeur. Mais des hommes le vivent à leur manière en l'assimilant à leur propre organisation avec des moyens techniquement limités et fort différents selon les groupes. À un degré moyen dans l'échelle des phénomènes géographiques, la région est cette rencontre d'un cadre « naturel » et de « cultures » qui l'interprètent. Fluide, elle est aussi relative.

Source : Armand Frémont (1999) *La région, espace vécu* [2ème édition], pp. 191 et 194.

Document n°15. Les territoires « mouvants et souples » des SDF de Bordeaux

La carte identifie des territoires précis, sur la base d'un travail d'observation et de reconnaissance sur le terrain. Cette représentation des territoires ne prétend pas être exhaustive. Elle met en exergue des localisations de territoires plus que des individus. Espaces fermés, rues ou places, ces territoires sont extrêmement divers. Ils ont surtout pour point commun d'être l'objet d'appropriation régulière. Ils servent à la manche, à la vente de journaux, à la sociabilité, ils sont mis en valeur sous de multiples formes. Deux catégories apparaissent : les lieux fortement territorialisés et les lieux occasionnellement ou faiblement territorialisés. Ces derniers sont soit l'objet d'une appropriation individuelle, soit l'objet d'une occupation réduite dans le temps.

On peut voir se dessiner à partir de l'énumération de ces lieux une aire d'influence des territoires. Il s'agit là d'un vaste ensemble dont les limites grossières pourraient être établies à partir de la ceinture des boulevards. Cela correspond à un ensemble que l'on peut parcourir à pied depuis le centre-ville. (…)

Il s'agit d'un ensemble de territoires mouvants et souples, à la fois extensibles et rétractiles. La géographie des territoires des SDF est soumise à l'éphémère et à l'aléatoire ainsi qu'au rythme saisonnier. L'été, on peut observer une extension des territoires, et l'hiver une rétraction ou un déplacement de ceux-ci. En période estivale, les SDF de la rue des Boucheries, fuyant la chaleur, se mettent à l'ombre et déplacent leurs territoires de l'autre côté du trottoir ou dans les rues aux alentours, à l'abri du soleil. Certains territoires ont disparu, d'autres se pérennisent et continuent d'être investis, même s'ils changent d'occupants régulièrement. Les entrées du centre commercial Saint-Christolly sont fréquemment territorialisées par des personnes différentes. Ce qui prouve que certains territoires doivent leur existence et leur maintien à leurs caractéristiques spatiales concrètes et à l'importance et à la qualité des flux auxquels ils sont soumis. Il reste difficile d'établir une moyenne temporelle d'occupation des territoires : certains font partie du paysage urbain depuis des années quand d'autres sont plus récents. La rue Sainte-Catherine a toujours fait l'objet d'une occupation de la part des déshérités. Elle appartient à cette catégorie de territoires consacrés par la mémoire collective comme haut lieu permanent de la zone depuis de nombreuses années.

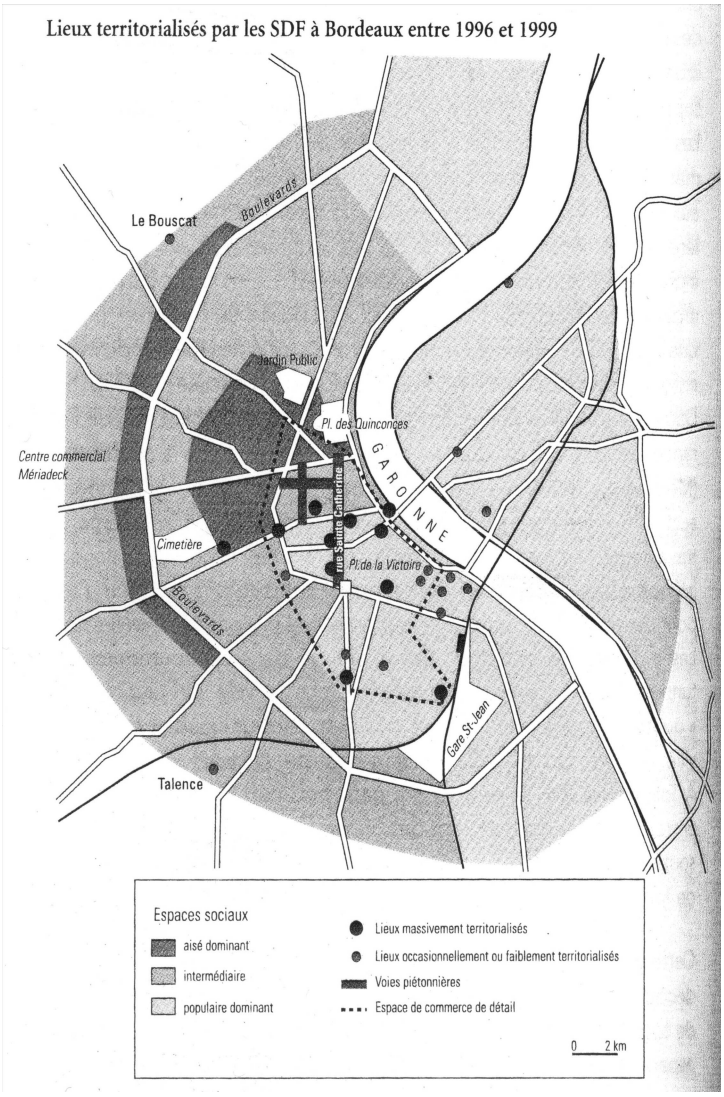

Source : Djemila Zeneidi-Henry (2002) *Les SDF et la ville*. *Géographie du savoir-survivre*, Bréal, pp. 156-158.